

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 76 (2012)
Heft: 301-302

Buchbesprechung: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMPTES RENDUS

Problèmes généraux

Eugenio COSERIU, *Lateinisch – Romanisch. Vorlesungen und Abhandlungen zum sogenannten Vulgärlatein und zur Entstehung der romanischen Sprachen*, textes réunis par Hansbert Bertsch, Tübingen, Narr, 2008, 484 pages.

Le volume réunit plusieurs textes d'Eugenio Coseriu, écrits entre 1952 et 2001 au sujet du 'latin vulgaire' et des premières phases des langues romanes. Il s'agit plus précisément de trois textes espagnols rédigés à Montevideo et publiés ici en traduction allemande :

- « Latein : Seine Stellung als indogermanische Sprache – Wesentliche Strukturmerkmale und Grundzüge seiner Entwicklung [El latín : Su posición en el dominio indoeuropeo. Principales características de su estructura y líneas esenciales de su evolución] » [1-26],
- « Vulgärlatein [El latín vulgar] » [27-39],
- « Das sogenannte Vulgärlatein und die ersten Differenzierungen in der Romania [El llamado 'latín vulgar' y las primeras diferenciaciones romances] » [40-105].

Le dernier de ces textes, datant de 1954, est en fait une monographie célèbre, dont une traduction allemande partielle effectuée par Wulf Oesterreicher en 1978 a connu un succès considérable¹. L'éditeur reprend l'adaptation de Wulf Oesterreicher et la complète par la traduction des chapitres qui manquaient dans la version de 1978.

Les trois textes qui datent des premières années de la carrière académique d'Eugenio Coseriu sont suivis du manuscrit d'un cours magistral (allemand), délivré à Tübingen en 1965, que l'éditeur a révisé et complété en s'appuyant sur les notes de Rudolf Windisch et Heidi Aschenberg (« Das Vulgärlatein und die Entstehung der romanischen Sprachen », [106-328]). Ce cours magistral, dont le manuscrit aurait pu être publié, d'après l'éditeur, presque tel quel dès 1965, constitue le centre du présent volume. Eugenio Coseriu résume ses idées sur la nécessité de faire la distinction entre 'langue historique', 'langue fonctionnelle' et l'ensemble des isoglosses reconstruites, distinction fondamentale pour la définition de ce qu'on appelle le 'latin vulgaire' [108-167] ; il réfléchit sur

¹ Eugenio Coseriu, « Das sogenannte 'Vulgärlatein' und die ersten Differenzierungen in der Romania », in : Kontzi, Reinhold (ed.), *Zur Entstehung der romanischen Sprachen*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1978, 257-291.

le changement linguistique, enraciné dans l'activité langagière, et la description de ces changements telle que le linguiste devrait l'entreprendre [167-177 ; 198-247] ; il offre une synthèse des conditions externes de l'évolution du 'latin vulgaire' [247-272] et termine par une esquisse des isoglosses caractérisant le 'latin vulgaire' en tant qu'ensemble des formes romanes héritées du latin [272-323].

Après le manuscrit du cours magistral, l'éditeur ajoute la traduction d'un article français de 1996, dans lequel Eugenio Coseriu esquisse brièvement les résultats de ses recherches concernant le rôle du grec dans l'évolution du latin vulgaire (« Latein und Griechisch im sogenannten 'Vulgärlatein' » [Latin et grec dans le latin dit 'vulgaire', 329-339]). S'y ajoutent deux petits textes allemands de 1977 et 1980, dans lesquels Coseriu discute le rôle du roumain dans les débats menés par les intellectuels européens du XVI^e au XVIII^e siècle sur la naissance des langues romanes (« Vulgärlatein und Rumänisch in der deutschen Tradition », [340-435] ; « Grisellini, das Rumänische und das Vulgärlatein », [346-351]). À la fin du volume se trouvent deux textes récents, dans lesquels Coseriu a repris les idées centrales de ses recherches sur le latin vulgaire et les langues romanes. Le premier texte, traduction d'une conférence donnée en 2001, compare « le latin vulgaire des romanistes » au latin vulgaire des latinistes, mettant ainsi en lumière les caractéristiques principales du concept méta-historique de « latin vulgaire », tel qu'il a été développé par Coseriu (« Das Vulgärlatein der Romanisten » [Le latin vulgaire des romanistes, 352-358]). Dans le deuxième, Coseriu esquisse sa vision typologique de l'évolution du latin aux langues romanes, évolution qui mène à une profonde altération de la charpente grammaticale des langues romanes (« Das Vulgärlatein und der romanische Sprachtypus » [Le latin vulgaire et le type linguistique roman, 359-367]).

Le soin apporté à la traduction et à la rédaction des textes réunis dans ce volume mérite d'être souligné. Les manuscrits de Montevideo et de Tübingen, publiés pour la première fois², sont, chacun, accompagnés de notes en bas de page de l'éditeur, dans lesquelles il donne les indications bibliographiques nécessaires pour 'adapter' les textes, pour ainsi dire, à l'état actuel des recherches sur le latin vulgaire et les premières phases des langues romanes. La bibliographie figurant à la fin du volume [368-427], mise à jour et très fournie, est à mon sens sans lacunes. Le lecteur dispose ainsi de deux couches textuelles. La première offre des textes dans lesquels Eugenio Coseriu applique sa théorie linguistique à l'histoire du latin et des langues romanes, la deuxième nous donne les références nécessaires pour suivre les développements récents des recherches linguistiques dans ce domaine. On sent d'ailleurs la volonté de l'éditeur de mettre à la disposition du public un volume qui puisse rivaliser avec les manuels des latinistes et romanistes, tels Veikko Väänänen, Günter Reichenkron ou József Herman³.

Mais on peut se demander si cela peut être le but véritable de la (ré)édition de ces textes. Je m'explique : les synthèses des années soixante que l'éditeur évoque dans son

² Le texte de 1954, « El llamado 'latín vulgar' y las primeras diferenciaciones romances », a été publié à Montevideo, mais la monographie est épuisée depuis plusieurs décennies.

³ Veikko Väänänen, *Introduction au latin vulgaire*, Paris, Klincksieck, 1963 (3^e éd. revue et augm. 1981) ; Günter Reichenkron, *Historische Latein-Altromanische Grammatik. I. Teil: Einleitung. Das sogenannte Vulgärlatein und das Wesen der Romanisierung*, Wiesbaden, Harrassowitz, 1965 ; József Herman, *Le latin vulgaire*, Paris, PUF, 1967 (trad. esp. : *El latín vulgar*, Barcelona, Ariel, 1997).

introduction (cf. [xiii]) s'inscrivent dans une tradition positiviste, dans le bon sens du terme. C'est une tradition à forte empreinte philologique, puisqu'elle se concentre sur un dépouillement des textes le plus serré possible et qu'elle essaie de rassembler des données linguistiques et des faits d'ordre historique, social, littéraire etc. De plus, cette tradition se concentre sur la description des changements linguistiques dans une perspective empirique et volontairement fragmentaire, sans essayer de replacer ces changements dans un tout situé à un niveau supérieur donnant un 'sens' – dans les deux acceptions du mot – aux changements. Or, l'approche d'Eugenio Coseriu n'est pas 'philologique', loin de là. Ce qu'il fait, c'est offrir une théorie du changement linguistique qui n'hésite pas à recourir à des notions comme 'système' et 'type', permettant ainsi de lier les développements en un ensemble cohérent et homogène (voir surtout [359-367]). Il me semble que la lecture de ces textes devrait se concentrer sur ce côté théorique. Les articles et monographies réunis dans le volume offrent la possibilité de reconstruire la pensée 'idéaliste' d'Eugenio Coseriu en matière de changement linguistique.

J'avoue que qualifier d'idéaliste la pensée d'Eugenio Coseriu pose des problèmes. Mais je ne saurais mieux décrire une tension qui caractérise les théories linguistiques de Coseriu, et qui, d'ailleurs, se manifeste surtout dans le domaine de la linguistique diachronique. D'une part, Coseriu voit que les opérations épistémiques du linguiste créent des phénomènes qu'il ne faut jamais identifier avec les réalités – concrètes ou conceptuelles – de l'empirie décrite par le linguiste. Cela est évident si l'on suit ses réflexions sur la notion de 'latin vulgaire'. Coseriu insiste sur le fait que le 'latin vulgaire' en tant que tel n'est pas une réalité historique, mais un ensemble d'isoglosses réunies par le linguiste pour pouvoir décrire les continuités entre latin et langues romanes. C'est une construction scientifique, pour ainsi dire, un concept méta-historique, qui repose certes sur un fondement historique, puisque chacun des traits linguistiques dont il est formé, correspond, pris individuellement, à une réalité concrète. Mais l'ensemble de traits qui correspond au terme collectif 'latin vulgaire' est purement anhistorique, une simple 'imagination'⁴.

⁴ Je ne cite que quelques-unes des définitions proposées : « Was wir Vulgärlatein nennen, ist nicht einmal eine historische Sprache, sondern die Gesamtheit von Isoglossen, die man auf der Grundlage der romanischen Sprachen rekonstruiert, das heißt, die Gesamtheit der lateinischen Elemente, die in den romanischen Sprachen ohne Unterbrechung bewahrt wurden, die Gesamtheit der ererbten Elemente, die ununterbrochen im Sprechen weitergegeben wurden » (« El latín vulgar », 1951-1952, [33sq.]). « Wir sind [...] zu dem Schluß gekommen, daß das « Vulgärlatein » keine reale historische Sprache ist, sondern nur eine Abstraktion darstellt, die das « ererbte » lateinische Element in den romanischen Sprachen erklärt [...] » (« El llamado « latín vulgar » y las primeras diferenciaciones romances », 1954, [52]). « Obiges Schema und unsere Ausführungen zeigen, in welchem Sinne man sagen kann, das Vulgärlatein habe niemals existiert : es hat niemals als einheitliche, dem klassischen Latein gegenüberzustellende Sprache bestanden, als eine homogene funktionelle Sprache, die zu einer bestimmten Zeit, an einem bestimmten Ort und in einer bestimmten sozial-kulturellen Schicht gesprochen wurde ; bestanden hat es natürlich als ein Komplex von verschiedenartigen sprachlichen Traditionen, da es die romanischen Sprachen fortsetzen » (« Das Vulgärlatein und die Entstehung der romanischen Sprachen », 1961-1962, [119]). Coseriu insiste plusieurs fois sur la distinction entre son concept abstrait et méta-historique de « latin vulgaire » et la notion de « proto-roman ». Cf. par exemple [161sqq.].

D'autre part, Coseriu opère avec des notions telles 'langue fonctionnelle' ou 'type' qui confèrent une homogénéité et une cohérence 'réelles' à l'ensemble de traits linguistiques réunis. C'est d'abord la notion de 'langue fonctionnelle', ensemble de traits ayant la même répartition diatopique, diastratique et diaphasique. La 'langue fonctionnelle' ne nous occupera pas ici puisque Coseriu dit très clairement que le 'latin vulgaire' n'est pas une 'langue fonctionnelle', mais un ensemble de traits hétérogènes du point de vue diasystématique – et même du point de vue diachronique⁵. Mais ce qui doit retenir notre attention, c'est le concept de 'type', concept qui se situe à un niveau d'abstraction supérieur à la 'langue fonctionnelle' [273] et qui réunit les principes de structuration communs aux différents domaines du système linguistique⁶.

Or, Coseriu propose d'interpréter les changements linguistiques observables entre le latin dit classique et les langues romanes devant cet arrière-plan typologique, comme déterminés par la naissance d'un nouveau 'type' structural : en latin vulgaire et dans les langues romanes, les relations 'intérieures', genre ou nombre par exemple, sont toujours exprimées par des procédés synthétiques, tandis que les relations 'extérieures', comme les cas, correspondraient, contrairement au latin classique, à des procédés analytiques [362sqq.]. Coseriu semble ainsi propager l'idée d'une force typologique unificatrice, qui peut être détectée dans chaque changement linguistique particulier⁷. Il faut ajouter tout de suite que le concept du changement linguistique tel que le propose Coseriu ne doit rien aux idées causalistes ou déterministes. Coseriu analyse le changement linguistique sur la base d'une délimitation rigide entre faits 'naturels' (régés par les nécessités matérielles) et faits 'culturels' (qui relèvent de la liberté et de la volonté humaine) [198-247]. La langue – et, par conséquent, le changement linguistique – n'a donc rien de causal, mais constitue un phénomène que seule une analyse des 'causes finales' peut décrire de manière adéquate. Dans cette optique, la substitution au type linguistique latin d'un nouveau principe structurant devrait être un processus 'voulu', guidé par la volonté des

⁵ Cf. la note précédente.

⁶ «[...] der Sprachtypus ist die Ebene der strukturellen und funktionellen Analogie zwischen den verschiedenen Teilen eines Systems, die Ebene der höheren Einheit der Funktionen und Verfahren einer Sprache» («Das Vulgärlatein und der romanische Sprachtypus», 1987, [359]). Pour un résumé de la typologie linguistique de Coseriu, cf. Heidi Aschenberg, «Typologie als Charakterologie», in: Martin Haspelmath, Ekkehard König, Wulf Oesterreicher, Wolfgang Raible (ed.), *Language Typology and Language Universals. Sprachtypologie und sprachliche Universalien. La typologie linguistique et les universaux linguistiques*, Teilband 1, (= HSK 20.1), Berlin, de Gruyter, 2001, 266-274. Cf. aussi Daniel Jacob, «Prinzipien der Typologie und der sprachinternen Klassifikation der romanischen Sprachen», in: Gerhard Ernst, Martin-Dietrich Gleßgen, Christian Schmitt, Wolfgang Schweickard (ed.), *Romanische Sprachgeschichte. Histoire linguistique de la Romania*. Teilband 1 (= HSK 23.1), Berlin, de Gruyter, 2003, 137-155.

⁷ «Formen verschwanden und wurden durch andere Formen ersetzt – und, wir sagen das mit allem Nachdruck, in einem ungewöhnlich beschleunigten Rhythmus –, weil eine neue Form am Werk war, weil die alte Form dabei war, im Bewußtsein einer immer größeren Zahl von Sprechern zu verschwinden und in deren sprachschöpferischen Tätigkeit nicht mehr wirksam war. Es sanken Formen, weil die Form gesunken war.» («Das Vulgärlatein und der romanische Sprachtypus», 1987, [367]; souligné par l'auteur).

locuteurs de régler les structures linguistiques sur une nouvelle opposition morphosyntaxique.

Il est évident que cette vision du changement linguistique connaît des alternatives. J'aimerais évoquer très brièvement un concept qui essaie de déduire les 'causes finales' par une analyse détaillée de ce que peuvent être les buts communicatifs immédiats des locuteurs quand ils utilisent les formes soumises au changement⁸. Cela revient à dire que l'évolution allant du latin classique aux langues romanes est la somme de nombreux changements particuliers qui ne forment un tout cohérent qu'au moment où le linguiste les synthétise rétrospectivement. La vision 'fragmentaire' des philologues qui essaient de détecter les facteurs à l'œuvre par une analyse approfondie des textes est certainement plus proche de cette vision qu'une approche qui contraste les différents stades évolutifs au niveau du 'système' ou du 'type', et qui se base sur cette analyse hors de tout contexte pour en déduire ce qu'envisageaient les locuteurs en utilisant les nouvelles formes. Je ne peux prétendre avoir saisi dans ces quelques lignes l'essentiel de la théorie linguistique de Coseriu – et les différences qui l'opposent aux approches traditionnelles. Ce que je voulais faire, c'est dégager le plus clairement possible les points critiques de son approche, la tension entre une vue très complexe et nuancée de la réalité langagière, dès qu'il s'agit du diasystème, et la tentative de conférer aux structures abstraites, réduites, 'purifiées' du 'système' ou du 'type' une réalité beaucoup trop concrète dans le processus social qu'est le changement linguistique.

En guise de conclusion, j'inciterais donc les lecteurs de ce volume à reconstruire à partir de ce recueil de textes la théorie du changement linguistique d'Eugenio Coseriu⁹ et à la confronter à d'autres approches. Le choix des textes, la rédaction soignée et intelligente permettent de suivre le développement des idées centrales. Et disons tout de suite que la discussion est d'une actualité immédiate. Ce qui fait que la pensée d'Eugenio Coseriu a gardé son intérêt, c'est le fait que l'histoire des langues romanes est comme la pierre de touche de toute théorisation diachronique. L'héritage textuel que nous a légué l'Antiquité, les (dis)continuités linguistiques que peut découvrir le linguiste en comparant les idiomes romans, toutes les informations dont nous disposons pour reconstruire la situation linguistique des aires latinophones, tout cela confronte les linguistes à une empirie qui les contraint, pour ainsi dire, à penser le changement linguistique dans toute sa complexité. À nous de suivre Eugenio Coseriu dans cette voie et de proposer de nouvelles solutions à une question qui n'a rien perdu de son intérêt¹⁰.

Maria SELIG

⁸ Cf. dans ce contexte les réflexions sur la relation entre grammaticalisation et pragmatique d'Ulrich Detges et Richard WALTERIT (Ulrich Detges, Richard WALTERIT, « Grammaticalization vs. Reanalysis. A semantic-pragmatic account of functional change in grammar », *Zeitschrift für Sprachwissenschaft* 21 [2002], 151-195).

⁹ Il faut, bien sûr, ajouter la monographie de 1958, *Sincronía, diacronía e historia* (Eugenio Coseriu, *Sincronía, diacronía e historia*, Montevideo, 1958, trad. all. : *Synchronie, Diachronie und Geschichte*, München, Fink, 1974).

¹⁰ Notons que le concept de 'latin vulgaire' d'E. Coseriu est proche du 'protoroman' actuellement en discussion (même si Coseriu oppose les deux termes, cf. *supra* n. 4), v. le débat (entre Alberto Vàrvaro et Éva Buchi / Wolfgang Schweickard) *ici* 75, 297-312 et 623-635.

Wolf DIETRICH / Ulrich HOINKES / Bàrbara ROVIRÓ / Matthias WARNECKE (ed.), *Lexikalische Semantik und Korpuslinguistik* (Tübinger Beiträge zur Linguistik, 490), Tübingen, Narr, 2006, 498 pages.

Le présent volume est issu d'un colloque qui s'est déroulé en 2004, le dernier d'une série de rencontres dédiées à la sémantique lexicale, entamée en 1995 à l'occasion du 60^e anniversaire de Horst Geckeler¹. Suite au décès prématuré de ce dernier en 2002², le colloque de 2004 a donné l'occasion de rappeler sa mémoire. Les actes de ce colloque rassemblent 22 contributions, réparties en quatre chapitres selon le « degré de proximité des auteurs, spécialistes de sémantique lexicale, avec la linguistique de corpus comme domaine de recherche à part entière » et tenant compte du croisement entre « travaux théoriques et recherches pratiques » [8].

La première partie, « Zur Theorie der lexikalischen Semantik und ihrer Anwendung », comprend huit contributions, à commencer par l'article « Contenidos actuales de la semántica léxica : la terminología » [8-40], de Miguel Casas Gómez, qui observe que la sémantique s'est vue revalorisée vers la fin du XX^e siècle en tant que l'une des branches centrales de la linguistique. Il retrace le panorama de ses dernières tendances, avec une attention toute particulière pour la terminologie, branche de la linguistique appliquée consacrée au « fonctionnement linguistique des différentes langues de spécialité » [25].

Dans « Strukturelle Semantik und sprachliche Grenzen » [41-50], Harald Thun montre comment la géographie linguistique peut permettre à la sémantique de mieux déterminer l'espace diavariationnel occupé par un mot en opposition avec d'autres. Il prend l'exemple de *canhoto*, emprunt au portugais enregistré dans l'*Atlas lingüístico Diatópico y Diastrático del Uruguay* (on regrettera toutefois l'absence de la carte mentionnée), qui permet aussi de comprendre la dynamique des isoglosses.

En répondant par la négative à la question « Y a-t-il des micro-sens ? » [51-66], Georges Kleiber n'accepte pas comme une simple forme de polysémie les *sub-senses* ou micro-sens proposés par David A. Cruse pour certaines lectures spécifiques et générales d'un mot.

Dans « Zur Beschreibung der Inhaltsebene sprachlicher Zeichen. Im Spannungsfeld zwischen Sprachverwendung und Sprachbesitz : Rede(Text)-, Norm- und Systembedeutungen » [67-94], Gerd Wotjak expose sa conception des niveaux de contenu sémantique, importants pour l'analyse des unités lexicales formant *parole*, *texte*, *norme* et *système*.

Silke Jansen explore dans « Lexikalische Semantik und Sprachwandel. Eine korpusbasierte Analyse zum englisch-französischen Sprachkontakt in der Computerterminologie » [95-116] le poids des caractéristiques sémantiques dans le contact linguistique : sur la base d'un large corpus de magazines d'informatique, elle constate que parmi les emprunts à l'anglais relatifs à Internet, les termes créés en anglais par métaphore entrent en français sous forme de calques, tandis que les autres formations gardent leur

¹ Hoinkes, Ulrich / Dietrich, Wolf (ed.), *Kaleidoskop der lexikalischen Semantik* (Tübinger Beiträge zur Linguistik, 428), Tübingen, Narr, 1997.

² Cf. « Nachruf auf Horst Geckeler », in : *Mitteilungen des deutschen Hispanistenverbandes* 20, 2003, p. 8-10, et « Horst Geckeler, in memoriam », in : *Iberoromania* 56, 2002, p. 1-3.

forme anglaise – observation qui pourrait grandement bénéficier aux recherches dans le domaine de la linguistique de contact !

Gilles Roques se consacre à l'évolution de « *Bruire* et *bruyant* du français médiéval au français moderne » [117-139], l'examen attentif des attestations lui permettant d'établir que dans le *Tartuffe* de Molière, *bruyant* signifie 'impétueux ; plein d'entrain'.

Sous le titre « Kontrastive Wortfeldstudie für das Sprachenpaar Deutsch-Spanisch am Beispiel der Verben für GERÄUSCH » [141-167], Meike Meliss se propose de montrer l'utilité du concept de champ lexical. Pour son analyse contrastive des différents verbes allemands indiquant la production d'un 'bruit' dans un corpus littéraire et de leurs équivalents en espagnol, elle choisit une approche modulaire-intégrative.

Harald Weydt paraphrase, dans « Über 'über' und 'over'. Auf der Suche nach einer einheitlichen Bedeutung », la signification de l'all. *über* en *höher*+*Strecke*, (= 'plus haut + distance'), dont on devrait tenir compte pour l'explication d'*über*, préposition et particule verbale, dans l'enseignement de l'allemand L2.

La deuxième partie regroupe trois articles consacrés à la syntaxe et aux syntagmes (« Syntaktische und syntagmatische Bezüge »). Maria Iliescu se penche sur les collocations dans « Kollokationen in den romanischen Sprachen » [189-208], en opposant collocations convergentes, ayant des équivalents dans d'autres langues romanes (par ex. fr. *désir ardent*, it. *desiderio ardente* etc.), et divergentes, utilisées dans une langue seulement. Elle observe que ces dernières sont soit « anciennes et lexicalisées depuis longtemps », soit situées « au niveau du langage quotidien [...] et expressif » [193], tandis que les premières appartiennent à des niveaux de langue élevés ou au langage spécialisé ou quotidien interroman ou intereuropéen. Provenant parfois du latin, les collocations convergentes remontent en général à des sources littéraires connues dans plusieurs parties de la Romania.

Dans « Wortart und Satzkonstitution » [209-221], Franz Hundsnurscher fait sienne la conception du sens d'un mot comme étant sa contribution au sens de la phrase. Ainsi, la détermination de sa catégorie grammaticale contribue à la compréhension de la phrase qui le contient. Les interjections, par exemple, représentent des « formes d'énonciation pour des actes de langage » [220] à part entière.

Posant la question « Was ist an assoziativen Anaphern anaphorisch ? » [223-247], Georgia Veldre analyse des anaphores associatives se produisant à travers des relations de contiguïté. Elle affirme que *le N[om]* représente la seule forme de véritable anaphore de contiguïté, grâce à la possibilité de se référer à des éléments stéréotypiques ou prototypiques d'un *frame*.

La troisième partie, intitulée « Zur Theorie der Korpuslinguistik », comprend trois articles également : dans « Doxa et lexique en corpus – pour une sémantique des 'idéologies' » [251-279], François Rastier se consacre à l'examen de « l'ensemble des normes sémantiques transgénériques et transdiscursives » [252] préalables à l'actualisation de traits sémantiques. En soulignant l'importance des genres textuels et des discours, Rastier analyse les idées véhiculées par les occurrences et cooccurrences de mots concernant le sexe, l'âge et autres aspects centraux de la vie sociale (*amour et argent, travail, mariage*, etc.) dans des textes littéraires de la banque de données FRANTEXT et d'autres corpus.

Dans « 'Bedeutungsausbau' und Corpora » [281-300], Johannes Kabatek s'interroge sur les possibilités de trouver des néologies sémantiques créées par extension du sens de mots déjà existants. Selon l'auteur, la création de corpus annotés sémantiquement est loin d'être réalisée. En attendant, il propose de chercher des néologies sémantiques à travers leurs collocations ou dans de nouveaux genres textuels, où leur apparition est la plus probable.

Christoph Schwarze mène une réflexion sur le rapport entre « Modèles du sens lexical et 'linguistique de corpus' » [301-313]. Il réexamine les modèles de sémantique courants pour esquisser la base d'un « modèle cognitif de la référence ». Selon ce modèle, le sens lexical d'un mot réside dans son « potentiel de référence » [309], devenu objet linguistique par lexicalisation d'un concept issu de notre faculté cognitive générale. Le sens lexical se voit « intégré dans une structure de données grammaticales » (*ibid.*), c'est-à-dire phonologiques, orthographiques, syntaxiques et morphologiques. La référence effective se produit finalement dans le discours, susceptible de changements sémantiques déclenchés par des actes de référence. Le rôle de cette dernière conduit Schwarze à émettre des réserves envers la linguistique de corpus, qui « ne donne aucun accès [...] aux faits de l'énonciation » [310].

Les huit contributions de la dernière partie sont intitulées « Korpuslinguistische Untersuchungen », recherches basées sur des corpus. Maria Grossmann reconsidère dans « Semantica lessicale alla luce dei corpora : gli aggettivi di età nell'italiano contemporaneo » [317-343] la structure sémantique des adjectifs désignant différentes phases d'âge. Pour la description sémantique de 186 lexèmes, dont les occurrences ont été vérifiées dans différents corpus italiens, elle prend en compte des traits paradigmatiques (relatifs au cycle d'existence, à la distance temporelle, à la polarité, la gradation et autres), syntagmatiques (en premier lieu l'utilisation avec des noms à référents '+vivant' ou '-vivant') et pragmatiques (situation d'usage), en espérant que dans le futur, le marquage sémantique permettra de révéler des phénomènes sémantiques restés inaperçus jusqu'à présent.

Dans « Auf der Suche nach der Systembedeutung. Praktischer und theoretischer Ertrag aus dem Umgang mit einem Textkorpus » [345-365], Hiltraud Dupuy-Engelhardt part des recherches sur les champs lexicaux de Horst Geckeler, elles-mêmes inspirées des notions de sémantique structurale d'Eugenio Coseriu. Elle étudie les mots allemands désignant tout ce qui est audible, dont les occurrences dans un corpus littéraire l'invitent à différencier les valeurs à utiliser dans l'analyse sémique (en ajoutant '± court' et '± fort', entre autres).

Sous le titre « Konvergenz und Divergenz in der Bedeutungsstruktur von Farbwörtern im Französischen, Italienischen und Deutschen » [367-391], Claudia Glanemann présente l'approche développée dans sa thèse de doctorat pour la description sémantique des noms de couleurs. En conciliant les approches structuralistes et cognitivistes, elle propose un modèle à plusieurs niveaux reposant sur la concomitance des conditions physiologiques et universelles avec des données linguistiques et culturelles.

Elmar Eggert s'intéresse aux « Semantische Prozesse bei der Ableitung von Ortsnamen » [393-416], c'est-à-dire les développements sémantiques qui vont de pair avec les dérivations détoponomastiques. Il invoque le modèle de la signification à plusieurs niveaux d'Andreas Blank pour la représentation des différents sens indiqués dans les dictionnaires, dont la pertinence reste néanmoins à vérifier dans une analyse de corpus.

Eric Sonntag explore des « Diminutivische Sachbezeichnungen » [417-437] en espagnol, soit env. 200 diminutifs en *-illa* lexicalisés et démotivés. En plus des dictionnaires, les corpus électroniques permettent de reconstituer leur genèse qui s'opère par la naissance d'acceptions polysémiques par métaphore, métonymie et cohyponymie, suivie de leur conventionnalisation, accompagnée de la disparition des acceptions transparentes.

Dans « Der Typ *grandissime* in FRANTEXT » [439-454], Bruno Staib montre que les grands corpus permettent d'explorer des phénomènes lexicaux 'marginaux' de basse fréquence et en conséquence difficiles à trouver par la simple lecture des sources. Bien que l'élatif en *-issime* ne représente pas un paradigme vraiment productif en français contemporain, on note une certaine réactivation des formes aux XIX^e et XX^e siècles, après leur forte régression au XVIII^e s.

Nadiane Kreipl reprend le sujet de sa thèse de doctorat dans « Polyseme Ausdrucksarten von Sinnrelationen am Beispiel des Französischen. Ergebnisse einer Korpusuntersuchung » [455-477]. Elle compare un corpus de textes économiques spécialisés avec un autre, littéraire, quant aux connecteurs et aux relations sémantiques désignées par ceux-ci. Les textes économiques contiennent de nombreux verbes relationnels (*avoir pour conséquence, conduire à* et autres), « élément[s] essentiel[s] du style nominal » [472]. Désambiguïsés par le contexte, les connecteurs polysémiques ne sont pas totalement absents ; à ceux-ci s'ajoute pourtant une vaste gamme de connecteurs monosémiques.

Finalement, sous le titre « Korpuslinguistik und diachronische Lexikologie. Fallbeispiele aus dem amerikanischen Spanisch des 16. Jahrhunderts » [479-498], Wulf Oesterreicher se consacre au problème des corpus historiques, qui ne peuvent être construits selon les besoins du moment. Néanmoins, la connaissance des conditions de production de certains genres textuels peut aider à trouver des textes contenant avec plus de probabilité les phénomènes envisagés. À l'aide d'exemples extraits de la *Divine Comédie* et de sources de l'Amérique Latine du XVI^e siècle, l'auteur aborde les problèmes des attestations dont le statut reste vague sans élucidations ultérieures et de la datation et de la stabilité des textes. De plus, il signale le problème des hapax ayant pu être fréquents à l'oral ou dans des variétés déterminées diastratiques ou diatopiques, ainsi que celui des formes dont la signification ne peut être éclaircie que par une argumentation détaillée.

En conclusion, on ne peut qu'être d'accord pour affirmer que « la linguistique de corpus, elle aussi, est une entreprise fondamentalement *herméneutique* » [479]. Pourtant, dans les chapitres consacrés à la linguistique de corpus, on observe une absence presque totale de réflexion sur des méthodes plus poussées ou élaborées à l'aide de celles-ci, courantes en linguistique de corpus³. A notre avis, dans le sens d'une diversité méthodologique, de telles approches – à employer sous un 'contrôle herméneutique' attentif, sans négliger le savoir romanistique philologique, diavariationnel, sémantique et autre, bien sûr – pourraient enrichir nos connaissances et ouvrir de nouvelles pistes de recherche.

Dans l'ensemble, les auteurs des 22 contributions du volume entendent rendre hommage à Horst Geckeler. Cet épais volume de 500 pages, qui rassemble 22 contributions dont l'intérêt pour les recherches de sémantique structurale ne fait aucun doute,

³ Citons à titre d'exemple Perkuhn, Rainer / Belica, Cyril, *Eine kurze Einführung in die Kookkurrenzanalyse und syntagmatische Muster*, Mannheim, Institut für Deutsche Sprache, 2004, < www.ids-mannheim.de/kl/misc/tutorial.html >.

se voulant avant tout un hommage à Horst Geckeler, il est donc superflu de commenter la sélection proposée. Soulignons à cet égard que parmi les œuvres de Horst Geckeler, celles qui montrent le plus grand impact sont ses monographies concernant la sémantique structurale et les champs lexicaux en général⁴, et la sémantique structurale du français en particulier⁵, six contributions du volume se référant respectivement à chacune de ces deux publications.

Rembert EUFE

Ursula BÄHLER / Alain CORBELLARI, *Gaston Paris – Joseph Bédier. Correspondance*, Florence, Edizioni del galluzzo per la fondazione Ezio Franceschini, 2009 (coll. «L'Europe des philologues. Correspondances», vol. I), xxix + 183 pages.

Le volume s'ouvre sur une préface [vii-ix], rédigée par Michel Zink, justifiant l'ensemble du travail, et la nouvelle collection : « ce groupe de recherche [de jeunes chercheurs réunis autour de la chaire de Littératures de la France médiévale du Collège de France] a décidé de consacrer ses efforts à la publication, sous le titre *L'Europe des philologues*, des correspondances échangées par les grands romanistes de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle » [vii]. Il ne s'agit donc là que d'un premier volume, dirigée par Ursula Bähler et Alain Corbellari, et consacrée à la correspondance de Gaston Paris (GP) et de Joseph Bédier (JB). Les deux auteurs sont rapidement présentés, GP comme celui qui a contribué largement « à l'essor de la philologie romane » et à l'émergence d'une communauté de philologues européens (avec des rencontres à l'École pratique des hautes études, autour de sa chaire du Collège de France, et par des revues comme la *Romania* ou la *Revue critique*), et JB, comme élève du premier, lui succédant au Collège de France, et comme un savant et capable de s'adresser à un large public par ses publications. Une photo [x], la seule où les deux hommes soient présents tous les deux, permet le passage à l'introduction par les deux éditeurs. Cette introduction présente les rapports qui unissaient les deux philologues : rapports de maître à disciple, d'amitié, de chercheurs aux divergences scientifiques quelquefois marquées ; mais les éditeurs notent surtout la « réputation des deux savants, l'aura que conservent leurs travaux, l'empreinte qu'ils ont laissée sur les études médiévales ». GP naît à Avenay (en Champagne), en 1839 ; s'il succède à son père sur la chaire de littérature médiévale au Collège de France, il réexamine l'ensemble des travaux antérieurs, y compris ceux de son père. JB est né à Paris en 1864, mais il passe sa jeunesse à la Réunion, avant de commencer des études médiévales à partir de 1882. Du côté de JB, les rapports sont régis par « six hypostases » [xviii] : le père, le maître, le savant, le vulgarisateur, le patriote, l'adversaire ; il faudrait peut-être ajouter l'« ami » puisqu'il en est clairement question à de nombreuses reprises

⁴ Geckeler, Horst, *Strukturelle Semantik und Wortfeldtheorie*, München, Fink, ¹1971, ²1971, ³1982.

⁵ Geckeler, Horst, *Strukturelle Semantik des Französischen* (Romanistische Arbeitshefte, 6), Tübingen, Niemeyer, 1973.

dans cette introduction et dans la correspondance publiée. Cette correspondance court sur dix-sept années, avec un déséquilibre des missives en faveur de GP, dont les lettres semblent presque toutes conservées (notamment à la BnF), ce qui n'est pas le cas des lettres de JB (elles se répartissent entre des fonds privés, les archives du Collège de France et... de nombreuses pertes) ; il faut noter enfin que les dernière lettres du volume sont adressées par JB à la veuve de GP, Marguerite. Une présentation des sources et documents [xxvii-xxix] permet de préciser les critères d'édition (résolution des abréviations, graphies, ponctuation, contenu des notes).

La correspondance proprement dite se développe sur 172 pages ; l'ensemble est chapitré par années, qui apparaissent aussi en titre courant. La première lettre, en 1886, de GP à JB, commence par « cher Monsieur » ; suivent des félicitations pour l'agrégation, des conseils pour un sujet de recherche (conseils essentiellement méthodologiques, comme l'apprentissage de l'allemand) ; mais dès la seconde, GP use de la salutation « mon cher ami »...

En résumé, l'ensemble est extrêmement intéressant (quoique souvent un peu anecdotique) parce que la correspondance met en scène toute l'Europe scientifique de l'époque (l'Europe de la philologie, de l'histoire littéraire, de la littérature comparée, des analyses historiques de la langue et de ses dialectes, de la romanistique etc.) : Alfred Jeanroy, les frères Arsène et James Darmesteter, Hermann Suchier, Émile Mâle, Ferdinand Brunetière, Ferdinand Lot, Louis Petit de Julleville, Ernest Langlois, Ernest Renan, Paul Meyer... et bien d'autres, comme le prouve le copieux index onomastique ([175-83], sur deux colonnes). Les discussions portent sur la méthodologie des recherches scientifiques (variantes, dialectalismes, graphies), les affaires personnelles (voyages, argent, relations), les affaires professionnelles (postes, carrière universitaire, enseignement), le contenu des cours et des articles, l'histoire de certains termes reçus aujourd'hui comme évidents (pourquoi *fabliau*, forme picarde soutenue par JB et « barbarisme », selon GP, plutôt que *fableau*, régulier, [93] et *passim* ?). Les questions idéologiques ne sont pas absentes, sur le double mode de la conviction et du respect : GP donne des leçons le dimanche matin ; JB présente sa démission après qu'il a dû prêter serment devant un évêque catholique, mais pas pendant la cérémonie, pour éviter que le scandale public ne retombât sur ses collègues ou son université (il note, par exemple [85], les « tendances ultramontaines de l'Université de Fribourg »).

Dès 1903, JB avait anticipé cette publication de leur correspondance comme « historiquement utile et moralement bienfaisante » ; après plus d'un siècle, c'est chose faite.

Thierry REVOL

Italian

Michele LOPORCARO, *Profilo linguistico dei dialetti italiani*, Roma/Bari, Laterza, 2009, xvi + 244 pagine.

La straordinaria competenza scientifica di Michele Loporcaro mette a disposizione del pubblico una particolareggiata esposizione dei dialetti italiani, delle loro principali caratteristiche, descritte a fini classificatori, del loro uso nel tempo e dei metodi per studiarli e classificarli. Il vero e proprio 'profilo linguistico dei dialetti' è redatto in un capitolo centrale del libro, il IV [71-170]; ad esso il lettore arriva dopo tre capitoli introduttivi che lo informano sugli argomenti più rilevanti circa l'oggetto, i metodi e gli obiettivi della ricerca dialettologica; il saggio si chiude con alcune considerazioni sulla storia dell'uso dei dialetti nell'Italia unita. Il lavoro è ricco di dati e di discussioni critiche, nonché dotato di una bibliografia abbondante: ad essa l'autore rinvia per completezza di informazione e, soprattutto, con l'obiettivo di stimolare il lettore all'approfondimento. L'impostazione del saggio è, infatti, didattica: si tratta di un manuale di destinazione universitaria che, descrivendo «i dialetti italiani come fenomeno linguistico» [III], utilizza toni discorsivi in un percorso conoscitivo estremamente interessante.

Nel I capitolo (*Preliminari di metodo* [3-32]) si definisce il *dialetto* in relazione alla *lingua* e si espongono i modi della classificazione dialettale, tenendo conto sia dei fattori linguistici (strutturali) sia di quelli extra-linguistici (storico-politici, sociali, geografici, culturali). Per fissare i riferimenti scientifici della ricerca in modo adeguato alla rilevanza dei temi trattati, si enunciano i presupposti teorici e i fondamenti metodologici [14-20]: in sintesi, descrivere molti dialetti geneticamente affini consiste nel delinearne l'evoluzione ricostruendone il percorso storico; ad esso si arriva con la comparazione delle strutture fono-morfologiche odierne, ma anche con il richiamo a diverse fasi sincroniche e con la spiegazione delle dinamiche da cui scaturiscono i cambiamenti. Il metodo si fonda sostanzialmente sul principio tradizionale della regolarità del cambio linguistico e sulla lettura delle isoglosse, intese come «linee che dividono due aree in cui il medesimo tratto abbia valori distinti» [10]: «La distinzione fra i valori di un tratto linguistico, segnata sulla carta da un'isoglossa [...] si deve spesso al fatto che in una delle due aree (o in entrambe) si è prodotto un *mutamento* linguistico». Poiché nelle aree dialettali si stratificano diverse diacronie, cioè cambiamenti accaduti in tempi diversi, allora gli atlanti linguistici sono leggibili storicamente e su di essi possono fondarsi valide ipotesi di classificazione. Naturalmente si tiene conto anche di altre caratteristiche del mutamento linguistico, che può essere attivato dall'analogia morfologica o dal prestito lessicale e può essere osservato diffondersi nello spazio, attraverso il lessico e all'interno della comunità dei parlanti. Nello stesso capitolo si valutano inoltre alcune recenti esperienze di studio della dialettologia, di grande rilevanza metodologica, con l'enunciazione di giudizi che, per l'autorevolezza dell'autore, costituiranno punti di svolta della ricerca. Uno spazio di discussione più ampio meritano i lavori fondati sull'interpretazione della cartografia linguistica, come la dialettometria di Hans Goebel: «I risultati degli studi dialettometrici sono interessanti e rivelatori, benché resti – a parere di chi scrive – un'aporia di fondo: si tratta dell'elaborazione sistematica di un input asistemático» [24]; descrizioni più rapide vengono fornite su altre esperienze recenti, come sulla ricerca generativista

di Manzini e Savoia¹, che portano nuovi dati da inchieste sul campo ma che studiano i dialetti esclusivamente in termini strutturali «senza il benché minimo riferimento alla disposizione nello spazio geografico e quindi all'eventuale individuabilità di aree su cui i fenomeni osservati si estendano» [24]. Nel II capitolo, *Storia (e preistoria) dei dialetti italiani* [33-58], si presentano alcune ipotesi sulla differenziazione dialettale in Italia, nei modi e nei tempi: la teoria del sostrato, l'adstrato, il superstrato e, in un ampio paragrafo, la *teoria della continuità* di Alinei, presentata e discussa tenendo conto anche di due importanti recensioni di Lorenzo Renzi e Corrado Grassi. Sebbene si riconosca l'importanza complessiva del lavoro e la brillantezza intellettuale dello studioso, le tesi di Alinei sono giudicate con una certa severità: «Sostenere che una *forma* linguistica dev'essere necessariamente antica quanto l'invenzione del suo referente [...] vuol dire ignorare il principio dell'autonomia del significante. [...] Gli argomenti addotti da Alinei, dunque, a sostanziare il suo affascinante quadro ricostruttivo non reggono ad un esame metodico» [47]². Nel III capitolo [59-70] si espongono i criteri e i risultati delle classificazioni della dialettologia scientifica, con speciale attenzione alla metodologia di Graziadio Isaia Ascoli. Un breve cenno è dedicato al *De vulgari eloquentia* di Dante, escluso dall'esame delle classificazioni dei dialetti italiani perché «si tratta [...] di una suddivisione puramente geografica, non fondata su tratti linguistici» [59]; avrebbe meritato una nota di approfondimento, però, il fatto che la suddivisione dantesca, puramente geo-politica³, se non è 'fondata su', è però 'esemplificata con' tratti linguistici, valutazione non meno interessante per chi voglia farsi un'idea dell'Italia linguistica medievale, e quindi anche di quella moderna: le discussioni, da Pellegrini a Bertolotti, sulla posizione del veronese antico rispetto ai dialetti lombardi orientali sono lì a dimostrarlo. In ulteriori due paragrafi sono descritte alcune varietà (minoranze linguistiche) e sono riepilogati dei problemi (la questione dell'unità ladina) che non sono oggetto di trattazione nel capitolo successivo. Nel IV capitolo (*L'Italia dialettale*) si descrivono i tratti che definiscono le varietà italo-romanze, messi sempre in relazione con il latino; si evidenziano al contempo i fattori utili per una classificazione. Quindi si decide di esporre prima i «tratti strutturali di particolare rilievo, relativi allo sviluppo del sistema vocalico» italo-romanzo [71] e poi le caratteristiche singolari delle aree dei dialetti settentrionali, friulani, toscani, centro-meridionali e sardi. Dal punto di vista classificatorio non vi sono speciali novità rispetto alla suddivisione compiuta da Pellegrini per la *Carta dei dialetti d'Italia* del 1977: il para-

¹ M.R. Manzini e L.M. Savoia, *I dialetti italiani e romanci. Morfosintassi generativa*, 3 voll., Alessandria, Edizioni dell'Orso, 2005.

² Ma si veda ora Mario Alinei, «Paradigma della Continuità, dialetti preistorici, auto-datazione lessicale ed altro: una replica a Michele Loporcaro (e a Lorenzo Renzi)», *Quaderni di Semantica* 31 (2010), pp. 285-292, a p. 292: «gli argomenti addotti da Loporcaro a sostanziare il suo garbato rifiuto del Paradigma della Continuità si rivelano, ad un esame critico, del tutto insussistenti»; e cfr. anche Mario Alinei e Alberto Zamboni, «La linguistica romanza di fronte al Paradigma della Continuità Paleolitica (PCP)», a cura di Andrea Fassò, *RID. Rivista Italiana di Dialettologia*, XXXIV (2010), pp. 3-104, alle pp. 44-46.

³ In essa, infatti, «la geografia politica [...] prevale su quella fisica» (Dante Alighieri, *De vulgari eloquentia*, a cura di Mirko Tavoni, in Id., *Opere*. Edizione diretta da Marco Santagata. Volume primo. *Rime, Vita nova, De vulgari eloquentia* a cura di Claudio Giunta, Guglielmo Gorni, Mirko Tavoni. Introduzione di Marco Santagata, Milano, Mondadori, 2011, pp. 1065-1547, a p. 1087).

metro 'italiano', in base al quale si analizzano tutti e solo quei dialetti i cui parlanti hanno come 'lingua guida' l'italiano, comporta automaticamente l'inclusione dei dialetti friulani; anche l'opportuno spazio lasciato a motivazioni di natura tipologica, che inducono ad accogliere il corso nella trattazione dell'area toscana, non sono una novità rispetto al saggio che accompagna la *Carta*.⁴ Vi sono invece alcune importanti correzioni rispetto al quadro tracciato da Pellegrini in base ai dati desunti dall'Atlante linguistico italo-svizzero: per esempio, la quantità vocalica ha funzione distintiva, e quindi rilevanza fonologica, non solo nei dialetti friulani ma anche in quelli gallo-italici ([108], ma i dettagli sono riscontrabili attraverso l'indice analitico); la linea che segna il confine settentrionale della sonorizzazione di -T- dopo nasale deve includere le Marche meridionali e non escluderle, come accade nella *Carta dei dialetti d'Italia* (isoglossa 16), per un errore ereditato dalla cartina (ma non dal testo) de *La struttura linguistica dell'Italia* di Rohlfs del 1937 [127]; il passato prossimo nei dialetti siciliani ha un «impiego ristretto [...], esclusivamente con valore durativo-iterativo, per indicare eventi ripetuti e tuttora rilevanti al momento in cui si parla» e quindi «è da correggere lo stereotipo secondo il quale il siciliano sarebbe privo di passato prossimo» [153 e n.].

La presentazione dei dati relativi alle aree dialettali segue innanzitutto un criterio sincronico: sulle aree oggetto di descrizione si dipana prima una trama di fenomeni che, a maglie larghe, ne costituisce la specificità linguistica; quindi si operano delle partizioni interne, differenziando le sub-aree dialettali attraverso tratti che si realizzano in fenomeni linguistici diversi. Si è visto che, per i presupposti metodologici enunciati nel secondo capitolo, l'autore giudica non solo un'opportunità espositiva ma una necessità epistemologica descrivere le strutture enunciandone al contempo anche la diacronia. Quindi, proprio nello spazio programmaticamente limitato alla presentazione e all'analisi delle forme, l'autore compie una descrizione delle strutture di cui «si indicano in generale i presupposti latini» [VIII], perché sulla diacronia si fonda qualsiasi ipotesi di classificazione: in tal modo il lettore può formarsi una più solida immagine storica del mutamento linguistico (e culturale) in Italia. Così la diacronia della vitalità dei fenomeni, pur non essendo il parametro d'ordinamento nell'elenco dei tratti comuni ai dialetti settentrionali, è sempre segnalata: insomma, non ci si sottrae all'impegno, proprio dello storico, di mostrare continuità e mutamento nei fenomeni che servono a descrivere le strutture delle lingue. Dei dialetti settentrionali si elencano prima sedici tratti comuni, di natura fonetica, morfologica e sintattica; poi si passa a evidenziare i fattori di differenziazione interna nelle aree liguri, piemontese, lombarda, trentina, veneta ed emiliano-romagnola. Lo stesso, ma in modo più semplificato, viene fatto per i dialetti friulani, toscani e sardi. Più complesso (e innovativo) il quadro tracciato per l'area meridionale: prima di procedere all'esposizione dei fenomeni che identificano l'area mediana, quella alto-meridionale e quella meridionale estrema, l'autore analizza lungamente i «caratteri diffusi nell'intero raggruppamento» [121-131], i tratti non mediani [131-134], i caratteri non meridionali estremi [134-138] e infine le «altre caratteristiche diffuse» [138-139]. Nell'ultimo capitolo, infine, (*Il dialetto nella società italiana: passato, presente e futuro* [171-182]) ai dialetti appena descritti si guarda come varietà in uso, discutendone le oscillazioni, tra XIX e XX secolo, nel prestigio, nella vitalità, nella trasmissione diagenazionale. Una bibliografia di 33 pagine e tre indici speciali (dei nomi, delle varietà dialettali, analitico) chiudono preziosamente il volume.

⁴ G. B. Pellegrini, *Carta dei dialetti d'Italia*, Pisa, Pacini, 1977.

Lo stile dell'esposizione e i sussidi informativi sono studiati per agevolare la comprensione del lettore: ne sono esempio le interpretazioni di termini polisemici e quindi potenzialmente ambigui, come la standardizzazione [8], o l'isoglossa [10 e 18]; oppure la nota [90 n. 31] in cui si spiega il significato di una sequenza di clitici in una frase nel dialetto di Cairo citata a testo. Anche le cartine, cui il prestigioso editore avrebbe potuto dedicare maggiore cura, sono sufficientemente numerose e di fondamentale aiuto nella lettura. Ma l'impianto stesso del lavoro è concepito in modo da assecondare lo sforzo conoscitivo del lettore in un campo tendenzialmente ostico: le formalizzazioni necessarie per descrivere i dialetti d'Italia come sistemi linguistici sarebbero potute risultare insidiose e inibire il conseguimento delle finalità didattiche del saggio e sono quindi state accuratamente semplificate, senza sacrificare il rigore dell'esposizione e senza rinunciare a evidenziare il ruolo delle molte variabili attive nella strutturazione dei sistemi linguistici. Altra insidia evitata dall'autore è quella derivata dalla scelta di affrontare un campo tradizionale e primigenio delle discipline dialettologiche, lo studio dei dialetti in termini di strutture, un'indagine che presuppone, in via preliminare, lo sforzo di distaccarsi dalle condizioni reali di uso dei dialetti da parte dei parlanti. È lo stesso autore ad avvisare chi legge: «il quadro presentato al capitolo 4 è idealizzato. [...] La visione idealizzata considera la carta dialettale d'Italia come mosaico di tipi strutturali varianti gradualmente nello spazio, risultato di una frammentazione progressiva e stabile del latino della penisola» [171]. La visione storica dei fatti mostra che tale rappresentazione è utile e significativa ma parziale: «Questa [frammentazione progressiva] si è certamente prodotta, ma sul lungo periodo hanno agito anche forze centripete che hanno teso all'omogeneizzazione su scala regionale» (*ibid.*). Tutta l'esposizione, quindi, si svolge sotto la tutela di un'impegnativa riserva mentale di rilevanza scientifica: ciò che si legge è vero ma è astratto perché sottintende il fatto che i dialetti, come tutte le lingue, sono adoperati in modo dinamico dai parlanti, in dipendenza di variabili e fattori di disturbo che influiscono a molti livelli sulle scelte grammaticali, lessicali, testuali. L'autore non solo mostra coscienza di tale insidia ma si sforza anche di rendere consapevole il lettore che la descrizione delle strutture è cosa diversa dal concreto funzionamento e uso dei dialetti. Il fatto che il quadro delle strutture dei dialetti d'Italia venga etichettato dall'autore stesso come 'idealizzato' non è riduttivo dal punto di vista epistemologico, dal momento che in tal modo si intende evidenziare sia la singolarità del punto di vista espositivo (la frammentazione del latino) sia le obbligatorie semplificazioni condotte sui fenomeni di *parole* per dare significatività all'analisi dei dati. In qualche modo Loporcaro ha scritto questo manuale tenendo fermo il punto di vista di coloro che pensano che la sistematicità funzionale delle lingue non le escluda dai soggetti della storia. È proprio per esporre efficacemente un tale convincimento che l'autore ha scelto di impostare il libro come un vero e proprio itinerario, un percorso guidato, quasi una narrazione che offre dapprima una panoramica delle possibili opzioni di studio, poi, descritta la metodologia prescelta, presenta un riassunto delle precedenti classificazioni e la trattazione della propria materia, chiudendo, infine, con un capitolo sulle dinamiche linguistiche nell'Italia unita che ritorna a mostrare i dialetti nella loro concretezza storica come prodotti dell'interazione sociale.

A chi studia il manuale di Loporcaro, quindi, viene detto e mostrato, quasi raccontato, che le strutture grammaticali dei dialetti *non sono* i dialetti, ma ne costituiscono un possibile approccio cognitivo: e la *factio* del libro è uno strumento molto efficace per mostrare l'unilateralità del punto di vista adottato e la liceità, nell'ambito della disciplina,

di altri orientamenti scientifici. Ma la stessa esposizione dei fenomeni che caratterizzano le aree dialettali italiane nel capitolo IV si compie in modo da tenere sempre desta l'attenzione del lettore sul fatto che gli si sta presentando un quadro che cerca di razionalizzare in dati storicamente leggibili una congenita disomogeneità di comportamenti linguistici desunti da fonti tipologicamente molto diverse: in questo modo, come le pagine dei primi tre capitoli, anche ogni nota del profilo dei dialetti apre una questione e costituisce un invito a ulteriori letture e approfondimenti.

È infatti frequente che nelle annotazioni ai margini del testo si approfondiscano studi di casi (anche condotti personalmente) che, attraverso indicazioni formali eleganti e metodologicamente istruttive, consentono di evidenziare le fasi intermedie e le ragioni dei mutamenti linguistici: per esempio, quando si espongono i motivi per cui le geminate nel dialetto di Soglio (in val Bregaglia) sono frutto di una conservazione ininterrotta, lì dove a Clemente Merlo sembrava certa un'innovazione [86 n. 26]; oppure, al contrario, quando si prova che alcuni casi di vocalismo piceno sono effetto di restituzione secondaria «dopo una fase di neutralizzazione» [146 s.]. In tali modi si mostra concretamente al lettore che il dialettologo deve sforzarsi di discriminare, tra le isoglosse, i casi di conservazione da quelli di riorganizzazione. Molto spesso si ricorre a principi utilizzati per lo studio degli usi sociali delle lingue, come il contatto o la variazione. Così i parametri della variazione sociolinguistica, per esempio, enunciati in precedenza [18], vengono frequentemente citati come argomenti di fondamentale rilevanza per provare l'originale sicilianità del vocalismo della cosiddetta 'zona di transizione' [79 n. 12] o l'inaccettabilità dell'origine aretina del dittongamento spontaneo fiorentino [114]. E ancora, le interferenze generate dal contatto tra sistemi linguistici sono richiamate per spiegare il vocalismo tonico siciliano [77 n. 9] o quello còrso [119]. La separazione fisica tra testo e note rispecchia quindi due punti di vista complementari che si integrano mostrando efficacemente che la descrizione delle strutture, circoscritta al corpo del testo, è una formalizzazione della storia, le cui dinamiche sono riassunte e in qualche modo evocate a piè di pagina. Tale equilibrio rappresenta uno dei più preziosi contributi del libro, e i rari casi in cui esso viene meno lo stanno a dimostrare. Infatti le spiegazioni che utilizzano riferimenti all'uso o alle percezioni dei parlanti in situazioni di contatto linguistico appaiono di efficacia meno certa quando, risalendo dalle note per essere ammesse nel campo del testo, vengono utilizzate non per fini descrittivi o classificatori ma per formulare giudizi predittivi: «Di recente, in area alto-meridionale, la metafonía appare in regresso: così a Napoli a [kworvə] "corvo", [mwortsə] "morso" si sostituiscono oggi gli italianizzanti [kɔrvə], [mɔrtsə] ecc.» [124]. Il giudizio è tratto da un articolo del 1995⁵ e l'ipotesi è conforme al generale comportamento della metafonía in area meridionale anche nel passato: «non ci sono prove di un regresso interno della metafonía anche se non sono da escludere, anzi sono probabili, casi di regresso dovuti a contatto tra varietà»⁶. Però, ci si domanda come immagini il lettore quella 'sostituzione': menzionata in un contesto epistemologico dove i fenomeni linguistici sono descritti, del tutto legittimamente,

⁵ Patrizia Del Puente, «La metafonía napoletana. Un tentativo di analisi sociolinguistica», *Italia Dialettale* 58, pp. 49-67

⁶ Marcello Barbato, «Metafonía napoletana e metafonía sabina», in: *I dialetti meridionali tra arcaismo e interferenza. Atti del Convegno Internazionale di Dialettologia (Messina, 4-6 giugno 2008)*, a cura di Alessandro De Angelis, Palermo, Centro di Studi Filologici e Linguistici Siciliani, 2008, pp. 275-89, a p. 284.

come tratti distintivi di diversi sistemi legati geneticamente, la progressiva decadenza del tratto dialettale a vantaggio di quello italiano, se confermata⁷, si manifesta come una gamma di possibili realizzazioni in parlanti che comunicano tra di loro con registri diversi: nella fonte utilizzata da Loporcaro, infatti, la sostituzione è in realtà una scelta tra più varianti compiuta da parte di parlanti molto giovani e di elevato livello culturale, in un contesto in cui, a livelli diastraticamente bassi, occorrono anche casi di sovraestensione che rivendicano il prestigio del dialetto⁸. Quindi resta implicito che 'regresso' e 'sostituzione' non equivalgono al cambiamento interno ma all'incremento della variabilità in seguito al contatto linguistico e il lettore ne è consapevole solo se ricorda (o sa) quanto detto molte pagine prima [18, § 1.6]: «il mutamento procede in molti casi anche attraverso il lessico (per *diffusione lessicale*), conquistandone porzioni via via più ampie sino (eventualmente) a generalizzarsi ovvero restando incompleto. [...] Il mutamento [...] procede anche entro la comunità linguistica, innestandosi sulla variazione nell'uso linguistico osservabile, in ogni società articolata, attraverso i gruppi di parlanti [...] e attraverso gli stili [...] selezionati dai diversi contesti d'uso». Un'esplicita ricorrenza avrebbe un costo in termini di rapidità espositiva, ma sembra consigliabile in ambito manualistico: una più frequente presenza di note per descrivere le ipotesi sui modi di formazione e mutamento delle strutture certamente avrebbe favorito la completezza informativa durante la consultazione del IV capitolo e non è detto che ne avrebbe reso meno godibile la lettura. Il controesempio 'positivo' appare subito dopo, a proposito dell'assenza di sonorizzazione/lenizione nel Meridione, area in cui il tratto occorre con «oscillazioni di lessema in lessema»; in nota, opportunamente, si legge: «Il che è a priori prevedibile: diversamente che nel Settentrione e come in Toscana la lenizione non ha costituito un mutamento fonetico regolare (cfr. § 1.5). La differenza fra i dialetti toscani e i centro-meridionali sta nella percentuale, lì più cospicua, qui molto più ridotta, di parole colpite dal fenomeno (per un processo di diffusione lessicale, concetto introdotto al § 1.6)» [125, n. 70].

A proposito di fonti, è opportuno fare un cenno anche ad un altro problema generale: la descrizione di strutture fonologiche o morfologiche in diacronia si fonda necessariamente su dati disomogenei. Ovviamente l'autore ne è ben consapevole: József Herman ha studiato le oscillazioni nell'ortografia delle epigrafi latine in Italia, per dedurre dagli errori il valore fonologico delle grafie⁹; nella presentazione della ricerca, si espongono le cautele praticate dallo studioso ungherese nell'analisi dei dati per ricavarne informazioni linguistiche: «Nei suoi studi, Herman non utilizza mai le deviazioni rispetto alla norma ortografica in cifre assolute, perché la frequenza di un certo errore, in sé, dà un'indicazione extralinguistica (il grado di correttezza di un dato testo), non linguistica.

⁷ Nell'articolo della Del Puente il regresso della metafora viene documentato ricorrendo a materiali molto eterogenei: la grammatica ottocentesca di Raffaele Capozzoli di ispirazione 'letteraria', comparata con ricerche sincroniche sul campo (*ibid.* p. 49).

⁸ Si veda l'articolo della Del Puente alle pp. 53 e 55.

⁹ József Herman, «Differenze territoriali nel latino parlato dell'Italia tardo-imperiale: un contributo preliminare», in: *La preistoria dell'italiano. Atti della Tavola Rotonda di Linguistica Storica, Università di Ca' Foscari di Venezia, 11-13 giugno 1998*, a cura di József Herman, Anna Marinetti, Luca Mondin, Tübingen, Niemeyer, 2000, pp. 123-135.

Per essere sicuri che il dato abbia valore linguistico, bisogna ponderare gli errori ricorrenti per un singolo tratto [...] sul totale degli errori (in tutti gli ambiti del sistema) in un dato insieme di testi» [50 n. 18]. Ma la comparazione dei dati elicitati in inchieste dialettologiche con le informazioni desunte da testi scritti in periodi e per scopi molto diversi costituisce comunque un'insidia che è attiva non solo a livello fonologico ma che certamente influenza grandemente chi utilizza soprattutto delle isofone per classificare le strutture dei dialetti. La questione forse andava enfatizzata nel *Profilo* e problematizzata nei capitoli introduttivi. Invece, pur distinguendo tra attestazioni scritte e registrazioni per iscritto dei dialetti [55], non si mostra al lettore quanto sia problematico per l'interprete moderno ciò che viene documentato dai testi antichi. Nel manuale si legge che dal 1000 in poi «possiamo ottenere informazioni [...] circa la struttura dei dialetti italiani, poiché tale struttura è riflessa entro testi di carattere pratico e poi anche letterari» [55]; non si fa cenno ai problemi di *scripta* e di interpretazione della grafia dei testi antichi, alla necessaria verifica filologica, all'intreccio di spinte verticali (tradizione) e orizzontali (variazione), alle diverse modalità di ricerca in Italia¹⁰. Di qui, appare ineccepibile il ricorso all'ottimo profilo di Vittorio Formentin¹¹, ma forse sarebbe stato opportuno accennare al parallelo lavoro di Max Pfister¹², che presenta per l'area galloromanza una griglia che, sulla base delle *scripte* locali e regionali, dà conto dei tratti in variazione nel medioevo e della loro estensione areale: la disponibilità di un tale strumento garantisce una grande significatività dei dati desunti dai testi antichi¹³.

Il capitolo che rende esplicito il quadro ideologico del libro è il V, quello che, con l'intento di richiamare l'importanza degli usi linguistici dei parlanti, fornisce una cornice storica alle strutture e alle loro evoluzioni diacroniche descritte in precedenza. Anche qui si presenta uno scenario idealizzato degli eventi posteriori all'Unità (1861): si legge nel Novecento un percorso di italianizzazione dei dialetti, visibile nel lessico e anche nelle strutture fono-morfologiche, e già compiuto dal romanesco di seconda fase quando si toscanizzò alla fine XV secolo [173-174]. Per il futuro si prefigura lo 'scenario ineluttabile' [176] del cambio di lingua, con il conseguente abbandono dell'uso dei dialetti, destinati a scomparire. Le argomentazioni addotte sono di diverso tipo: la comparazione dei dati sull'auto-percezione degli usi linguistici dei parlanti rilevati in tempi diversi dagli uffici statistici [175-176], «la rifunzionalizzazione letteraria di un dialetto che ha perso ormai il suo posto nella società», di cui sono emblema le (bellissime) poesie di

¹⁰ A titolo di esempio, si vedano ricerche dall'impostazione molto diversa, come quelle di Rosario Coluccia, "Scripta manent". *Studi sulla grafia dell'italiano*, Galatina, Congedo, 2008 e Paul Videsott, «Continuità e trasformazione. La strutturazione geolinguistica dell'Italia settentrionale medievale e moderna. Un confronto tra dati scrittologici e dati dialettali», *RID. Rivista Italiana di Dialettologia*, XXIX, 2005, pp. 181-236 (poi anche Id., *Padania scrittologica. Analisi scrittologiche e scrittometriche di testi in italiano settentrionale antico dalle origini al 1525*, Tübingen, Max Niemeyer, 2009).

¹¹ Vittorio Formentin, «L'area italiana medievale», in: *Lo spazio letterario del Medioevo. 2. Il Medioevo volgare*, vol. II *La circolazione del testo*, a cura di Piero Boitani, Mario Mancini, Alberto Varvaro, Roma, Salerno, 2002, pp. 97-147.

¹² Max Pfister, «L'area galloromanza», nello stesso volume alle pp. 13-91.

¹³ Alberto Varvaro, «Per lo studio dei dialetti medievali», in: *Storia della lingua italiana e dialettologia*, a cura di Giovanni Ruffino e Mari D'Agostino, Palermo, Centro di Studi Filologici e Linguistici Siciliani, 2010, pp. 161-171, a p. 169.

Fernando Bandini [58], «l'impatto sui dialetti del processo di pianificazione linguistica volto alla diffusione di una norma linguistica comune, processo del quale il Manzoni si può assumere legittimamente a simbolo» [180]. Anche in questo caso, quindi, prevale la semplificazione, che fa prediligere gli argomenti a favore del cambio di lingua, lasciando fuori del campo espositivo ricostruzioni almeno parzialmente diverse, dai parlanti evanescenti di Bruno Moretti alla risorgenza dialettale di Gaetano Berruto¹⁴. Tale nettezza di opinione è dovuta a economia espositiva, e d'altra parte il punto di vista dell'autore è ben chiaro e sono esplicitamente citate prospettive critiche in parziale o totale dissonanza con quelle esposte. Qui ci si limita a una sola osservazione: anche se si ammettesse che il ruolo di Manzoni sia stato quello di guidare gli italiani nella 'guerra a morte' contro i dialetti, sembra ancora da dimostrare che il prestigio dialettale sia stato distrutto con pervicace pianificazione dalla scuola, che «per generazioni [...] ha inculcato nelle classi popolari la vergogna sociale nei confronti di quella che per secoli era stata per esse la prima (e unica) lingua: il dialetto» [182]. È possibile invece che, relativamente al prestigio delle lingue in contatto, la scuola abbia pesato molto meno di altre forze attive nell'Italia unitaria, dall'emigrazione all'urbanizzazione¹⁵, a meno che l'autore non faccia riferimento agli effetti del motivo principale della sua costituzione: alfabetizzare gli italiani in italiano, cioè, come auspicava Ascoli nel *Proemio*, promuovere la penna, e non la glottide, per conseguire la comune necessità di favorire «lo scambio continuo e obbligato di pensieri e di uffici». È vero che si può imputare alla scuola italiana qualche tentativo di distruggere la diversità culturale: l'abitudine invalsa di recente nei libri di testo di modernizzare la lingua della letteratura antica attraverso la traduzione in italiano moderno è una procedura che grida vendetta e di cui Loporcaro si è fatto autorevole censore¹⁶. Ma la trafilata che vede nella diffusione e nel successo delle opinioni di Manzoni la causa di una prassi scolastica antidialettale che ha inculcato nelle classi sociali popolari la vergogna del dialetto appare un po' meccanicistica e sembra meno netta se si osservano alcune circostanze non secondarie. Innanzitutto, è proprio per difetto di pianificazione se anche nella scuola, malgrado la pressione normalizzatrice di manuali del tipo *L'idioma gentile* del manzoniano De Amicis o di molte grammatiche, si è manifestata quella non desiderata pressione centrifuga del parlato che, per esempio, ha impedito la formazione di una pronuncia standard o che ha fatto la fortuna degli italiani regionali. In secondo luogo, non è stata solo la scuola a censurare i dialetti: se non basta a provarlo il bel libro di Giovanni Ruffino sui pregiudizi linguistici dei bambini italiani¹⁷,

¹⁴ Bruno Moretti, *Ai margini del dialetto: varietà in sviluppo e varietà in via di riduzione in una situazione di «inizio di decadimento»*, Locarno, Dadò, 1999; Gaetano Berruto, «Quale dialetto per l'Italia del Duemila? Aspetti dell'italianizzazione e risorgenze dialettali in Piemonte (e altrove)», in: *Lingua e dialetto nell'Italia del Duemila*, a cura di Alberto A. Sobrero e Annarita Miglietta, Galatina, Congedo, 2006, pp. 101-127.

¹⁵ Cfr. Nicola De Blasi, «Per la divulgazione della storia linguistica dei dialetti e dell'italiano (con riferimenti alla storia urbana di Napoli)», in: *Storia della lingua italiana e dialettologia*, a cura di Giovanni Ruffino e Mari D'Agostino, Palermo, Centro di Studi Filologici e Linguistici Siciliani, 2010, pp. 75-99, p. 80.

¹⁶ «Tradurre i classici? Ovvero Gramsci contro Rousseau», in: *Belfagor*, a. LXV, num. 385, 2010, pp. 3-32.

¹⁷ Giovanni Ruffino, *L'indialetto ha la faccia scura. Giudizi e pregiudizi linguistici dei bambini italiani*, Palermo, Sellerio, 2006, specialmente p. 45.

è utile rammentare che un significativo ruolo di deprezzamento del prestigio delle lingue locali si è manifestato nei comportamenti delle famiglie e degli emigrati, per effetto delle aspirazioni a progredire, ed è stato fedelmente rispecchiato nei *media*¹⁸. Infine, al fianco della matrice manzoniana, anche altri attori culturali, per favorire l'italianizzazione, hanno operato potenti spinte antidialettali, come emerge dall'importanza del 'giacobinismo linguistico' di Gramsci e del liberalismo linguistico di marca crociana¹⁹. E non è inutile ricordare che, dal 1861 a oggi, non sempre i dialetti sono stati censurati a scuola, come è documentato dall'intermittente ricorrenza delle procedure didattiche 'dal noto all'ignoto' (cioè dal dialetto all'italiano) nei programmi ministeriali²⁰, nonché dalla diffusa persistenza di comportamenti e di prassi di insegnamento non conformi alle prescrizioni monolinguistiche delle istituzioni scolastiche²¹.

Francesco MONTUORI

Roberta CELLA, *La documentazione Gallerani-Fini nell'Archivio di Stato di Gent (1304-1309)*, Firenze, SISMEL/Edizioni del Galluzzo, 2009 (Memoria Scripturarum 4. Testi in volgare 1), XIII + 407 pagine + tavole illustrative.

I libri di conto e le scritture contabili connesse all'esercizio di attività commerciali in area italiana e nel contesto europeo costituiscono una fonte importante per lo studio delle antiche varietà italo-romanze.

La Toscana medievale è, com'è noto, il territorio italo-romanzo da cui provengono la maggior parte dei testi volgari legati a finalità pratiche, documento prioritario di usi linguistici spontanei e non modificati per l'adattamento a modelli letterari. Nelle scritture legate al commercio e all'attività bancaria, così come nelle lettere mercantili, nei libri di conto e nei libri di famiglia, raggiunge la maturità un linguaggio specializzato e alta-

¹⁸ Patricia Bianchi, *Dialetti e scuola*, in *I dialetti italiani. Storia struttura uso*, a cura di Gianrenzo P. Clivio – Manlio Cortelazzo – Nicola De Blasi – Carla Marcato, Torino, UTET, 2002, pp. 977-995, specialmente pp. 980-984.

¹⁹ Pier Vincenzo Mengaldo, *Il Novecento*, Bologna, Il Mulino, 1994, p. 19; Tullio De Mauro, *Storia linguistica dell'Italia unita*, Bari, Laterza, 1986³, appendici 41, 48 e 55.

²⁰ Stefano Gensini, *Breve storia dell'educazione linguistica dall'Unità a oggi*, Roma, Carocci, 2005.

²¹ Fabio Foresti, «La "Società dialettologica Italiana" del 1873 e la politica linguistica del primo sessantennio unitario (1861-1921)», *Rivista italiana di dialettologia. Lingue dialetti società*, XXIX (2005), pp. 29-58, a p. 46 e sg.: «I maestri e le maestre utilizzavano normalmente e costantemente i dialetti italiani per insegnare nelle scuole del Regno, assumendo come dato di fatto che i dialetti si identificavano con la lingua della socializzazione primaria, quella della quale gli studenti delle elementari avevano l'unica competenza linguistica e comunicativa. [...] Ancora negli anni Trenta le circolari del Ministero dell'Educazione Nazionale richiama il corpo insegnante alla necessità di far lezione in italiano, una prassi che ancora per lungo tempo non avrebbe potuto essere pienamente adottata all'interno del sistema linguistico primario, stanti le condizioni di plurilinguismo diffuso e di non circolazione dell'italiano [...]».

mente tecnicizzato in cui predomina l'interesse per le cose, spesso sostenuto dal ricorso a terminologia desunta da altre lingue¹.

Per il '200 e per i primi decenni del '300 disponiamo ormai di importanti sillogi documentarie più o meno estese provenienti dai più antichi e importanti centri urbani toscani². Particolarmente significativa è inoltre la presenza dei mercanti toscani nei comuni dell'Europa settentrionale e soprattutto in Francia, presenza documentata da lettere e libri di conto redatti a partire dalla seconda metà del sec. XIII³; rimando in proposito all'utile lista bibliografica stilata da Roberta Cella in un contributo del 2010 (pp. 58-60) con l'intento di definire un corpus di testi mercantili toscani scritti Oltralpe tra '200 e '300⁴.

Prima del fondamentale lavoro di classificazione del fondo documentario conservato nell'Archivio di Stato di Gent realizzato da Roberta Cella non si aveva notizia, tuttavia, di alcun riferimento antico capace di testimoniare in maniera compatta e coesa l'attività di una specifica compagnia commerciale toscana, articolata in più filiali con sedi di lavoro nel nord Europa⁵.

Il libro, pubblicato per la SISMEEL nel 2009, primo volume della sezione *Testi storici e documentari in volgare* della collana *Memoria Scripturarum*, fornisce una descrizione esaustiva dell'insieme dei testi, redatti in una varietà toscana di colorito prevalentemente senese, attualmente archiviati in tre faldoni nel Rijksarchief di Gent, in Belgio, a seguito di una vicenda di conservazione che rischiava di sottrarre all'attenzione degli studiosi

¹ Cfr. le note di Teresa Poggi Salani, «La Toscana», in: Bruni, Francesco (a c. di) *L'italiano nelle regioni. Lingua nazionale e identità regionali*, Torino, UTET, 1992, 402-461, pp. 406sg.

² Si rimanda alla rassegna di Paola Manni, *Toscana* (in *SLIE III: Le altre lingue*, Torino, Einaudi, 1994, 294-329), pp. 305-06, da integrare menzionando almeno le *Lettere dei Ricciardi di Lucca ai loro compagni in Inghilterra (1295-1303)* a cura di Arrigo Castellani e Ignazio Del Punta, Roma, Salerno editrice, 2005. Una lista aggiornata è reperibile consultando la bibliografia dei testi compresi nel *corpus TLIO*, banca-dati elettronica allestita dall'Opera del Vocabolario Italiano (istituto CNR di Firenze), ad uso del *Tesoro della Lingua italiana delle Origini* (TLIO), consultabile in rete agli indirizzi <www.oiv.cnr.it> o <www.vocabolario.org>. Il *corpus TLIO* include anche testi disponibili in edizioni ad uso esclusivamente interno (vd. ad es. per Siena il *Libro di Mattasala di Spinello (1233-1243)*, curato da Arrigo Castellani).

³ Il testo più antico della serie è la *Lettera di Andrea de' Tolomei da Tresì a messer Tolomeo [...] e agli altri compagni de' Tolomei, in Siena*, del 1262, pubblicata da Castellani in *La prosa italiana delle origini: I, Testi toscani di carattere pratico*, Bologna, Pàtron, 1982, alle pp. 273-89.

⁴ Cfr. Cella, Roberta. «Prestiti nei testi mercantili toscani redatti di là dalle Alpi. Saggio di glossario fino al 1350», in: *La lingua italiana. Storia, strutture, testi VI*, 2010, 57-99.

⁵ L'unico fondo mercantile italiano comparabile è quello che rimanda all'attività commerciale svolta, tra la fine del sec. XIV e i primi decenni del secolo successivo, dal pratese Francesco Datini e dai suoi soci, un archivio enorme di lettere attualmente raccolto, per la parte ad oggi edita, in una banca-dati testuale (*corpus Datini*) consultabile elettronicamente nel sito del *TLIO*.

una collezione documentaria unica: per la parte italiana l'autrice conta 29 distinte unità librerie, 36 annotazioni contabili, 4 scritture non contabili, 4 attergati e 7 lettere [tabella a p. 11], per la parte francese 1 libro, 1 lettera e una parte dei 46 biglietti di servizio contati come interfoliati ai pezzi principali [9sg.], per la parte latina più di 200 carte notarili non classificate dall'autrice ma regestate dagli archivisti che nel XIX secolo hanno visionato alcune parti del fondo comitale [10].

Sulla base dei luoghi di redazione, dei contenuti e delle circostanze di stesura dei testi, la collezione documentaria di Gent può essere articolata in tre gruppi centrali:

- (1) libri di conto e appunti di contabilità legati all'attività delle filiali estere della compagnia senese dei Gallerani operanti a Parigi e a Londra⁶;
- (2) materiali riconducibili all'attività fiscale esercitata dal mercante senese Tommaso Fini, ex socio dei Gallerani, in qualità di ricevitore generale del conte di Fiandra Roberto III di Béthune incaricato di tutte le riscossioni nella contea (14 pezzi in totale che rappresentano i più antichi documenti italiani scritti nelle Fiandre di cui oggi si abbia notizia);
- (3) scritture tipologicamente eterogenee redatte in Italia e inoltre lettere legate anche a circostanze private.

Il fondo nasce dalla confisca dell'intero materiale documentario in possesso di Bartolomeo e Tommaso Fini a seguito dell'accusa di malversazione che grava su Tommaso Fini a partire dal settembre 1309. Resta ignoto il motivo per cui il Fini fosse ancora in possesso di documenti legati al commercio dei Gallerani pur avendo concluso la sua attività di socio nell'agosto 1308 [3-6].

Il valore della raccolta è apprezzabile sul piano qualitativo, in virtù della latitudine tipologica delle forme testuali in esso presenti, e sul piano quantitativo, in virtù dell'elevato numero di testimonianze conservate per un arco cronologico che non supera la durata di circa un quinquennio⁷: l'attento lavoro di descrizione attuato da Roberta Cella e l'edizione selettiva di alcune tipologie esemplari mettono a disposizione del pubblico degli studiosi una preziosa raccolta di scritture interrelate che consentono di ricostruire fasi articolate della tecnica di registrazione delle operazioni contabili e arricchiscono le conoscenze sulla formularità dispiegata nei diversi tipi testuali e, ovviamente, sul repertorio linguistico utilizzato da scriventi di origine prevalentemente senese, attivi nel '300 nelle principali piazze europee.

⁶ Nella documentazione conservata si fa riferimento sovente anche ad una filiale di Cambrai, nell'attuale dipartimento francese del nord, e ad una filiale "di Corte" connessa al periodo di presenza della Curia in Francia, filiali di cui non è sopravvissuto, tuttavia, alcun pezzo [12].

⁷ Il margine cronologico più antico è il 28 giugno 1298 se si considera la lettera in francese dei figli del conte di Fiandra al padre (testo con sigla Le 1) «conservata tra la documentazione Gallerani-Fini in modo del tutto abusivo» [12], si sposta, invece, al gennaio 1304, data di avvio del *Grande libro della filiale di Londra* (testo con sigla Li 2), se si fa riferimento alla sola documentazione toscana; il margine cronologico più recente è invece il 1309, anno di chiusura del *Libro delle entrate e delle uscite del conte Roberto di Fiandra* (testo con sigla Li 24) e del *Libro di rendicontazione generale di Tommaso Fini delle taglie e dei doni* (testo con sigla Li 29).

L'interesse dell'autrice per il fondo nasce nel solco delle ricerche già compiute sull'incidenza della lingua e della cultura galloromanza nella prosa e nella poesia toscana delle origini e rappresenta il proseguimento dagli studi avviati negli anni passati sulla documentazione mercantile antico-toscana e sulle testimonianze del contatto linguistico in essa rilevabili⁸. L'indagine sullo stato della documentazione delle filiali estere dei Gallerani prende le mosse, in particolare, dall'esame del *libro nuovo dell'entrata e dell'uscita della filiale di Londra* e del *libro*, mutilo e lacunoso, *delle "dette dei villani" della filiale di Parigi*, pubblicati in edizione commentata nel 1961-62 ad opera degli storici Georges Bigwood e Armand Grunzweig, al termine di un lungo lavoro cominciato già nel primo ventennio del secolo ventesimo⁹ [7]. L'autrice dichiara, nella premessa, di aver dedicato molto tempo a mettere ordine in ciò che inizialmente sembrava un deposito informe e irrecuperabile agli studi. Il fondo si è rivelato via via una sorta di Pompei documentaria medievale conservata in modo del tutto preterintenzionale e per ragioni di natura extra-economica [cfr. 8sg.].

Il libro rende conto del complesso e accurato lavoro di ordinamento e classificazione condotto dalla Cella e garantisce alla preziosa risorsa documentaria un'esaustiva interpretazione storica e linguistica.

Il volume è aperto da una dettagliata presentazione delle vicende di formazione e conservazione del fondo [3-8] e prosegue fornendo una descrizione completa delle diverse tipologie di scrittura che attualmente lo contraddistinguono cercando di ricostruirne il ruolo e la funzione nel quadro delle tecniche di registrazione, rendicontazione e comunicazione interna connesse con la contabilità della compagnia [13-21]. Seguono, quindi, alcune indicazioni storiche sulla composizione e le attività delle filiali di Parigi e Londra, cui rinviano i materiali del fondo, si tratteggia parimenti un profilo storico di Tommaso Fini e dell'attività svolta al servizio del conte di Fiandra Roberto III di Béthune fino all'epilogo imposto dalla condanna penale che indusse il Fini a fuggire in Francia mentre l'intera documentazione in suo possesso veniva sequestrata [21-40]. L'autrice non manca di formulare ipotesi sulle circostanze che devono aver consentito la conservazione nelle mani del Fini, anche all'indomani della rottura del sodalizio con i Gallerani, della contabilità pregressa delle filiali di Parigi e Londra [28sg.]. Chiude il capitolo I un esame schematico del formulario che impronta la registrazione di crediti, debiti, guadagni e spese e sostiene i rimandi tra libri diversi e tra partite trascritte in sezioni diverse di uno stesso libro. L'esame è reso possibile dal reperimento di libri e annotazioni in reciproca concatenazione cronologica e logico-concettuale [par. 4, 40-58].

Il capitolo II è interamente dedicato alla descrizione analitica, puntellata da note archivistiche e storiche, di tutti i testi toscani che compongono il fondo. Alcuni di essi

⁸ Cfr. Cella, Roberta. *I gallicismi nei testi dell'italiano antico (dalle Origini alla fine del sec. XIV)*, Firenze, Accademia della Crusca, 2003; Id. «Anglismi e francesismi nel registro della filiale di Londra di una compagnia mercantile senese (1305-1308)», in: Valvolsem, Serge *et al.* (a c. di). «Identità e diversità nella lingua e nella letteratura italiana», Atti del XVIII Congresso dell' AISLLI (Lovanio, Louvain-la-Neuve, Anversa, Bruxelles, 16-19 luglio 2003), vol. I: *L'italiano oggi e domani*, Firenze, Cesati, 189-204.

⁹ *Les livres des comptes des Gallerani*, edizione avviata da George Bigwood e completata e pubblicata da Armand Grunzweig, I. *Le texte*, II. *Introduction et tables*, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, 1961-62.

(12 in totale) sono pubblicati per la prima volta nel capitolo III del volume, selezionati sulla base di criteri generali che tengono conto soprattutto della novità rappresentata da alcune tipologie funzionali rispetto alla struttura e al formulario o all'occasione che motiva la scrittura, o ancora della novità del supporto che tramanda il testo, della complementarità rispetto a testi già editi, utile ai fini dell'integrazione delle conoscenze disponibili sulla tenuta della contabilità¹⁰; rientrano, infine, nella selezione numerose lettere pubblicate anche per via della varietà tematica, che ci consente di ricostruire mode, usi e stili di vita dei mercanti che popolavano le piazze commerciali d'Europa¹¹. Completano il volume degli indici che agevolano la consultazione del testo e il riferimento ai materiali documentari classificati, descritti e in parte editi dalla Cella: segnaliamo in particolare la presenza di una tavola di corrispondenza tra le collocazioni d'archivio dei testi e le schede descrittive redatte dall'autrice nel cap. II [363-67] e di un indice complessivo dei testi del fondo Gallerani-Fini con l'indicazione in successione di sigle e titoli assegnati dall'autrice e rinvii interni alle citazioni presenti nel volume [371-74].

Non è superfluo chiudere queste note introduttive mettendo in risalto l'indubbia passione per la ricostruzione storica e la vivace capacità interpretativa che anima il volume. Ne troviamo una traccia emblematica nelle parole adoperate dall'autrice per tratteggiare il profilo comportamentale di alcuni dei personaggi su cui informano i testi editi, si legga in particolare ciò che scrive a proposito di Ranieri di Ghegio, autore di tre missive legate in sequenza, destinate al figlio Pietro, socio dei Gallerani di Parigi: «Le vicende occorse a Ranieri [...] gettano luce per una volta su quei mercanti non baciati dal successo, non ricordati come artefici della ricchezza del Comune né protagonisti della sua espansione produttiva e finanziaria; soprattutto delineano un mondo fatto di spirito d'avventura e intraprendenza, di astuzia e amore per i piaceri della vita, per il gioco e le vesti, ma anche di cinismo, avidità, violenza, solitudine, che sembra preludere a tanta della migliore novellistica trecentesca. [...] Ranieri, che pur si dimostra privo di una cultura scrittoria matura, stupisce per la sua abilità nel costruire il racconto delle sue vicende, sapientemente congegnato in blocchi narrativi, e nell'impiegare una lingua viva e spigliata, a tratti brillante, intessuta di espressioni e modi di dire colloquiali ma mai logori né banali» [180sg.].

L'analisi linguistica

Il paragrafo 2 del capitolo III fornisce una caratterizzazione linguistica dei testi selezionati per l'edizione, collocati immediatamente di seguito nel volume [206-362].

«In assenza di una descrizione completa del tipo linguistico senese due-trecentesco e della sua evoluzione» [181] la caratterizzazione tiene conto della griglia di tratti stilata

¹⁰ Il testo n. I (*Libro vecchio dell'entrata e dell'uscita della filiale di Londra*, siglato come Li 1) rappresenta l'immediato antecedente contabile del libro edito da Bigwood e Grunzweig 1961-62 (Li 8 nella siglatura della Cella): entrambi sono direttamente funzionali alla tenuta del *Grande libro della filiale* (Li 2), conservato quasi per intero [11].

¹¹ Un ulteriore testo della collezione Gallerani-Fini, descritto e classificato dalla Cella con la sigla Li 19 e con il titolo di *Quaderno delle spese per il recupero dei crediti della filiale di Parigi tenuto da Francesco di Stricca (1 luglio 1306 – 31 agosto 1308)* [cfr. 114-16; 340sg.], è stato pubblicato a cura di Rossella Mosti («Un quaderno di spese della filiale parigina dei Gallerani», in: *SLeI* XXVIII, 239-83), che ne annuncia un prossimo studio linguistico corredato di glossario.

da Castellani nella sua *Grammatica storica* (cfr. pp. 350-62)¹², con opportuni riferimenti ad altre varietà toscane medievali. Ne emerge un quadro linguistico sostanzialmente rispondente, nella maggior parte dei testi, al tipo senese descritto dal Castellani, al netto dell'interferenza del francese che caratterizza in maniera rilevante il repertorio lessicale ed onomastico, ma che incide anche su alcune modalità morfosintattiche ricorrenti [199sg.].

Sono oggetto di descrizione il vocalismo tonico e atono [182-87], il consonantismo [187sg.], la morfologia [189-94], la sintassi [194sg.] e il lessico [197]; l'analisi è chiusa, quindi, da un paragrafo di *Conclusioni* [199-202] in cui si evidenziano le peculiarità linguistiche individuate nei testi nel confronto con la griglia di tratti di riferimento.

Non riproporrò di seguito tutte le particolarità che emergono dal sondaggio, minuzioso e dettagliato. Metterò in rilievo, invece, i punti salienti che emergono in relazione alle possibilità interpretative aperte dalle condizioni peculiari del fondo e dall'aspetto stesso dei dati classificati e storicizzati dalla Cella.

L'analisi linguistica evidenzia, innanzitutto, la necessità di aggiornare il quadro descrittivo disponibile per il senese con spogli selettivi che possano sostanziare o all'occorrenza integrare le affermazioni di Castellani¹³. Segnaliamo in proposito alcuni dei risultati più interessanti:

- la presenza di numerose forme epitetive in *-e*, mai segnalate per il senese (cito direttamente dal commento linguistico [196] le forme *àe, òe, puòe, sìe, tùe, vorràe*), che si affiancano a poche sicure risultanze con *-ne*: tra le forme citate dall'autrice ci sembra indicativa solo *ène* in significativo contrasto con la forma non epitetica *è*, precedente nella sequenza sintattica: «Mess(er) Giani non è a Siena, ançi *ène* a Marciano» (testo n. XI [358])¹⁴;
- l'attestazione del perfetto di prima plurale in *-mm-* (con raddoppiamento indicato dal titolo che sovrasta la <*m*>) che integra il tipo più diffuso e già noto in *-m-* scempia (cfr. la casistica raccolta a p. 192);
- la mancanza di dati relativi alla scrizione della lunghezza della laterale interna alle preposizioni articolate che possano confermare l'alternanza tra *l* scempia davanti a consonante e *l* geminata davanti a vocale e a *s-* impura osservata dal Castellani nel suo spoglio di testi senesi, con riscontro negli usi dialettali (cfr. Id 2000, pp. 357sg.). L'ipotesi sarebbe confermata solo nelle notazioni del testo n. X, mentre, ad esempio, i testi dello scrivente Biagio Aldobrandini (nn. I II, III, IV, V) non offrono elementi di verifica (cfr. [190]);
- la mancanza di forme grafiche che attestino direttamente la riduzione del nesso occlusiva + labiovelare nei pronomi dimostrativi e negli avverbi di luogo: l'autrice

¹² Castellani, Arrigo. *Grammatica storica della lingua italiana. I. Introduzione*, Bologna, Il Mulino, 2000.

¹³ L'integrazione dei dati raccolti da Castellani, *Grammatica*, cit., e la ridefinizione delle liste di tratti che contribuiscono ad identificare le varietà linguistiche antiche è agevolata attualmente dalla possibilità di interrogare elettronicamente i testi del corpus *TLIO*, possibilità ampiamente utilizzata dalla stessa Roberta Cella per sondaggi di ordine grafico-fonetico e lessicale.

¹⁴ Qui e di seguito i rinvii relativi agli esempi che propongo richiamano il numero del testo e la pagina dell'edizione.

[189] rileva sempre <qu + vocale> in *questo*, *quello*, *qua* e *qui*, segnala, tuttavia, un *chi* per “qui” (testo n. VI, [312]) adoperato dalla stessa mano che usa *que* per ‘che’, forse anche per influenza della grafia francese (*ib.*, [304]).

Pur descrivendo un tessuto linguistico fondamentalmente omogeneo, l’analisi dei testi editi non è priva, peraltro, di segnalazioni e approfondimenti che mirano a definire, per contrasto col quadro di fondo, la lingua di specifici scriventi: particolare attenzione è riservata al comportamento linguistico del Ranieri, autore dei testi VII-IX [vd. la sintesi conclusiva, alle pp. 200sg.], che affianca ai senesismi, fenomeni peculiari del toscano occidentale (*trovo* senza dittongazione, *lettora* e *vuomo*) e fenomeni non toscani (il meridionalismo *schalfai*, il participio *posuto* “potuto”¹⁵ e *mescione* con palatalizzazione estranea al toscano): ne deriva il profilo di un uomo di probabile origine toscano-occidentale, presumibilmente esposto a tipi linguistici diversi, ma radicatosi a Siena al punto da assumerne i tratti più evidenti (*er* > *ar* in sede intertonica, metatesi di *i* davanti a *nt*), fino ad accentuarli forse oltre l’uso senese (vd. la chiusura generalizzata di *e* in *i* in protonia, proprio anche della Toscana occidentale, e l’uso esclusivo della variante *e* per l’articolo determinativo plurale in luogo del più antico e meno caratterizzato *i* [189]).

La valorizzazione delle continuità e delle differenze nel comportamento linguistico dei singoli scriventi sarebbe, naturalmente, da considerarsi preferibile e del tutto opportuna qualora fosse completata l’edizione dei testi contenuti nel fondo: l’interrelazione stessa di molteplici tipologie scritte e il grado diverso di ufficialità correlato ai testi potrebbe, infatti, esser utilizzato come parametro interpretativo per l’analisi della distribuzione e diffusione di molte particolarità linguistiche e lessicali.

Risultati interessanti potrebbero essere raggiunti probabilmente interpretando la vasta fenomenologia del contatto linguistico riconoscibile nelle scritture alla luce del diverso grado di formalità e ufficialità dei testi e alla diversa identità linguistica e competenza degli scriventi.

I testi editi nel volume offrono di per sé un campionario significativo dei prestiti dal francese e dal fiammingo penetrati nel formulario degli scriventi: ripropongo qui solo alcuni degli esempi menzionati nel paragrafo sul lessico [197sg.]:

- *bretene* “rèdine”, forse dall’aated. *brittil* riaccostato al lat. tardo *retina* (antecedente rispetto al femminile plurale *brettine* attestato nella *Nuova Cronica* di Giovanni Villani [1348], unico esempio della corrispondente voce del *TLIO*)
- *ognone* “cipolla”, dal fr.a. *ognon*, *oingnun* < lat. *UNIONEM* (non attestato nei testi del *corpus TLIO*)
- *renenca* / *renenga* / *ranenga* / *ralenga* “sessione di rendicontazione (nelle Fiandre)”, adattamento del fr. *renenghe* < fiammingo *redeninghe* (non attestato nei testi del *corpus TLIO*)

Lo studio mirato dei prestiti lessicali di ambito mercantile è stato avviato dall’autrice in sedi editoriali diverse a partire dal 2007 e trova la formulazione più compiuta in un

¹⁵ Interrogando il *corpus TLIO* trovo i riferimenti più antichi per le forme *possuto* / *possuti* a Bologna (nei *Parlamenti in volgare* di Guido Fava, pubblicati da Castellani in *BOVI*, II, 1997, 231-49, p. 240, r. 15) e a Lucca (nelle *Lettere dei Ricciardi di Lucca*, già cit. alla nota 1, pp. 17, r. 31 e p. 42, r. 32).

contributo del 2010 che matura a compimento del lavoro di classificazione, descrizione ed edizione sotteso dal volume che stiamo qui recensendo¹⁶. Il contributo analizza il repertorio dei prestiti lessicali presenti nell'*insieme dei testi mercantili toscani scritti Oltralpe nel corso dei secc. XIII-XIV* ad oggi pubblicati, confrontandone i dati con gli eventuali riscontri forniti dai testi editi in stretto legame con la documentazione d'Oltralpe, ma prodotti in Toscana (cfr. Cella, *Prestiti*, cit., p. 64). Tra i tecnicismi o quasi-tecnicismi, mutuati per lo più dal francese e in misura minore dal provenzale, dall'inglese e dal fiammingo, predominano i prestiti di necessità, che soddisfano esigenze designative e comunicative in assenza di terminologia corrispondente di base toscana.

Non mi soffermerò oltre sul lessico dei testi editi, inevitabilmente ricco di attestazioni mai censite o poco documentate, rimandando, come necessario complemento interpretativo, al contributo prima citato. Sottolineerò invece che le funzioni, la consistenza e la collocazione storico- e sociolinguistica dell'interlingua d'oltralpe nel repertorio linguistico dei mercanti toscani potrà esser precisata ulteriormente prendendo in considerazione l'aspetto grafico e fonetico del lessico, così come degli antroponimi e dei toponimi alloglotti registrati nei testi, notevoli per la varietà delle soluzioni traslitterative sollecitate dal conguaglio tra sistemi grafico-fonetici diversi e non ancora normalizzati. Sul versante del lessico merita attenzione il poligrafismo delle occorrenze che rinviano a processi di adattamento ancora in fieri e non ancora pienamente compiuti (cfr. le forme *ciervesia / ciervogia / servosa* per il fr. *cervoise, cerveise* "bevanda alcolica di orzo e grano fermentati", che compaiono ripetutamente nel testo n. VI [vd. le prime occorrenze alle pp. 301, 302 e 307] contenente elenchi di spese quotidiane registrate per la *renenga* di Fiandra, sessione di rendicontazione annuale, in carte redatte da due mani diverse), nonché l'estraneità di gran parte dei prestiti ai mutamenti fonetici che coinvolgono, invece, il lessico patrimoniale (cfr. il mancato passaggio di *-er-* ad *-ar-*, tipico del senese, in *areragi* "arretrati" [testo n. XII, 361] < fr. *arrerages*, nonché nel tipo *ciervesia* prima menzionato, come annotato dall'autrice [185]). Non si dovrà trascurare, infine, la fedele registrazione di parole funzionali (articoli determinativi, preposizioni articolate e pronomi personali) non tradotte, oltre ai titoli e alle indicazioni di mestiere, di origine e di parentela mutate dal francese senza ulteriori adattamenti, nelle sequenze in cui si citano e si identificano gli individui coinvolti nelle transazioni commerciali: i riferimenti compaiono in menzioni librarie ed epistolari, così come in scritture subordinate a registrazioni in libro (cfr., secondo l'ordine tipologico anticipato, i testi n. VI, XII, III e X), riporto di seguito alcune delle numerose sequenze con tracce di *code-mixing* rilevabili nelle *Note di crediti dell'Ile de France in due rotoli pergamenei* (testo n. X):

«Renaldo *du Tertre* di Laonvilla» [343]; «Guill(ielm)o Lorino, Giana *sa fama* [346]; «Gull(ielm)o Lorino d(e)cto, Andriotto *son fiz*» [346]; «Acello *du Estre* di Brieres *le Saeles*» [348]; «Perotto Odduino et Lambino Odduino *som pere d'Atrec*»¹⁷ [349]; «Tibaldo *le gendre* Kaddio» [353]; «Isabella la pescieniera di Dordano et Gianino *lo fevre son frere d'Alto(n)no*» [354].

Suscitano particolare interesse anche le sequenze in cui compare il cosiddetto genitivo apreposizionale, modellato presumibilmente sull'obliquo assoluto francese. Alcune delle occorrenze relative (vd. i riferimenti dai testi II, III e X [194]) recano come deter-

¹⁶ Cfr. rispettivamente Cella, *Anglismi*, cit., e Id., *Prestiti*, cit.

¹⁷ Trattasi del comune francese *Étréchy*, situato nel dipartimento dell'*Essonne*.

minante posposto o preposto al determinato un nome proprio, cfr. *dala fama Giache* nel testo n. II, a p. 266, e *Gilone lo re cherico* “funzionario del re” nel testo n. VI, a p. 316, pur in immediata successione con sequenze con determinante introdotto da preposizione: vd ib. *Gianni cherico di maestro Gianni di Ferlino*.

«Costituiscono forme di genitivo oggettivo apreposizionale gli oggetti diretti che seguono deverbali della prima e della terza classe in *-tura*» [194]. Il costrutto compare con particolare frequenza nei testi n. III e VI, per lo più in sequenze con determinante posposto (*p(er) costura una sua robba* [n. III, 275], *achonciatura arnese* [n. VI, 302], *lavatura i drappi* [ib., 311], *segnatura i potti* [ib., 321]), ma anche nella forma inversa (*p(er) pagare suoi vini la vetura* [n. III, 276]). Tale struttura, basata sulla giustapposizione asindetica di due sostantivi con referente [non animato], è ben documentata nelle scritture mercantili due-trecentesche di Firenze, Prato, Pistoia e Siena¹⁸; nel senese *Libro di Mattasalà di Spinello (1233-1243)* il tipo *tessitura la tela* è maggioritario rispetto al tipo *tessitura di tela*, le proporzioni cambiano nei decenni successivi, ma la diffusione del primo tipo è tale da rendere del tutto verosimile una genesi endogena del costrutto, forse a partire da una sequenza, già latina, con perno semantico e sintattico nei *nomina actionis* seguiti dall'oggetto diretto come le relative basi verbali¹⁹.

In ogni caso, sia i calchi sintattici di impronta gallicizzante sia i costrutti brachilogici propri del formulario mercantile potranno essere meglio analizzati alla luce della diversa pianificazione e funzionalità espressa da scritture tipologicamente distinte²⁰. In attesa di elementi di riscontro provenienti dall'insieme dei testi della collezione (di cui si auspica l'edizione integrale) ci limitiamo a segnalare che la presenza del genitivo apreposizionale e di designazioni identificative di specifici individui di chiara mutuaione francese, con articoli e possessivi immutati rispetto alla lingua di riferimento, interessa in misura rilevante anche il *Quaderno delle spese per il recupero dei crediti della filiale di Parigi tenuto da Francesco di Stricca (1 luglio 1306 – 31 agosto 1308)* pubblicato da Rossella Mosti (vd. *supra* n. 11).

Concludiamo con annotazioni integrative a spunti d'indagine offerti dal materiale e dall'analisi linguistica approntata dall'autrice.

¹⁸ La struttura è ben illustrata, con numerosi riferimenti documentari, in un contributo di Kathleen Loach Bramanti: «Un caso di giustapposizione nella prosa toscana non letteraria nel Duecento: il suffisso *-tura* seguito dal complemento diretto», in: *SGI* 2, 1971, 5-21, vd. ulteriori segnalazioni anche in Castellani, Arrigo, *Nuovi testi fiorentini del dugento*, Firenze, Sansoni, 1972, pp. 835sg.; Serianni, Luca. *Testi pratesi della fine del dugento e dei primi del trecento*, Firenze, Accademia della Crusca, 1977, pp. 87sg.; Manni, Paola. *Testi pistoiesi della fine del dugento e dei primi del trecento*, Firenze, Accademia della Crusca, 1990, pp. 96sg.

¹⁹ Cfr. in proposito Loach Bramanti, cit. Il genitivo apreposizionale è un costrutto tipico del francese, ma si attesta nel medioevo anche in altre aree romanze e segnatamente nelle varietà italo-romanze antiche: cfr. la recente indagine compiuta da Stefano Rapisarda, «Genitivo apreposizionale in volgare siciliano (e in altre lingue romanze medievali)», in: *MedRom* XXXII-2, 2008, 350-76. Sulla base della bibliografia di riferimento Rapisarda nota che il tipo più frequente in francese e nell'italiano antico è quello in cui il determinante rinvia ad un referente animato (secondo il modello asindetico *li fils le roi*).

²⁰ Ulteriori moduli sintattici tipici della lingua mercantile sono segnalati nel volume a p. 195.

A p. 183 si segnalano le forme *ricievuoti*, *ricievuoto* reperite nella lettera di Ciam-polo di Giacomo Gallerani, da Siena, a Giacomino Ubertini, socio anziano dei Gallerani di Parigi (testo n. XI, [357sg.]), spiegando in forma ipotetica la presenza del dittongo *uo* in corrispondenza di *Ū* come reazione ipercorretta alla riduzione del dittongo al primo elemento evidenziata dallo stesso scrivente nelle forme *Buo[n]figlulo*, *Buo[n]figluli* (*ib.*, [357]). Alla forma *ricevuoto* attestata nella pisana *Leggenda di San Torpè*, databile a cavallo del 1300 [57, r. 24]²¹, segnalata dalla Cella come elemento di riscontro [153], possiamo allineare altre forme participiali con <uo> o <o> in corrispondenza dell'attesa -u- tonica:

- (i) *compiuoto* nel *Breve di Villa di Chiesa di Sigerro*, testo pisano con influenze sarde del 1327 ([148, r. 33]: «se prima non fusse *compiuoto* et passato di octo...»)²²;
- (ii) *compiota* nuovamente nella *Leggenda di San Torpè* ([59, r. 6]: «E *compiota* l'orazione...»);
- (iii) *ricevute* nei *Ricordi di compere e cambi di terre in Val di Streda e dintorni*, testo fiorentino datato tra il 1255 e il 1290 ([224, r. 17]: «s'egli avesse konperato o *ricevute* karte...»)²³;
- (iv) *ricevota* nella *Leggenda di messer Gianni di Procida*, testo databile al primo quarto del sec. XIV, di colorito linguistico toscano occidentale e segnatamente lucchese con consistenti tracce centro-meridionali dovute all'intervento del copista, probabilmente campano ([51, r. 11]: «com'e' avea *ricevota* tucta la signoria»)²⁴.

In una relazione presentata nel 1974 al XIV Congresso internazionale di Linguistica e Filologia romanza, Castellani segnalava la forma participiale *avoti*, con più di un riferimento nel senese *Libro del dare e dell'avere di Francia della compagnia di Gentile Ugolini*, del 1263²⁵, adducendo una spiegazione di ordine grafico: lo scrivente avrebbe dissimilato graficamente la sequenza <uu> trascrivendo [u] con il grafema corrispondente all'elemento vocalico più vicino²⁶.

²¹ Pubblicata a cura di Mahmoud Salem Elsheikh, Firenze, Accademia della Crusca, 1977.

²² Pubblicato nel *Codex diplomaticus Ecclesiensis*, a cura di Carlo Baudi di Vesme, in: *Historiae Patriae Monumenta*, vol. XVII, Torino, Fratelli Bocca, 1877, coll. 5-22, 25-246. Una nuova edizione del testo è stata allestita da Sara Ravani (*Il Breve di Villa di Chiesa* (Iglesias). Testo e glossario, Cagliari, CUEC / Centro di Studi Filologici Sardi, 2011).

²³ Pubblicato da Castellani in *La prosa*, cit., 215-54.

²⁴ Si fa riferimento al testo, tramandato dal cod. it. 197 della Biblioteca Estense di Modena, pubblicato, col titolo «Giovanni di Procida e il Vespro siciliano», a cura di Andrea Cappelli nella *Miscellanea di opuscoli inediti e rari dei secoli XIV e XV*, vol. I, Torino, Unione Tipografico-Editrice, 1861, 43-68. La classificazione linguistica è desunta, invece, dalle note descrittive ed interpretative della lingua del manoscritto messe a punto da Marcello Barbatto, che ha preparato una nuova edizione del testo, in corso di stampa in un volume dal titolo *Cronache volgari del Vespro*, Roma, ISIME.

²⁵ Pubblicato da Castellani in *La prosa*, cit., pp. 311-79.

²⁶ Rinvio a Castellani, Arrigo. «Lingua parlata e lingua scritta nella Toscana medievale», in: Id. *Saggi di linguistica e filologia italiana e romanza (1946-1976)*, 3 voll.,

La spiegazione potrebbe essere estesa alle forme menzionate in (3) e (4), da intendere come residui di un uso grafico non confermato, tuttavia, negli stessi testi, da altre forme participiali in *-vut-*. Necessità distintive di ordine formale potrebbero aver condizionato anche le grafie in (1) e (2), se si tiene conto della potenziale ambiguità del nesso <iu>.

In mancanza di elementi di valutazione inequivocabili accogliamo come plausibile l'ipotesi formulata dall'autrice, restando in dubbio sul livello dell'analisi in cui situare l'iper correttismo: fenomeno grafico o fenomeno fonetico? Ci limitiamo ad osservare che l'uso osservato sembra ritornare più di una volta in testi di colorito toscano occidentale. Ricordiamo che nei testi pisani si registra *piò* per *più* sul modello di *giò* e *gioso* (per regolare sviluppo da DEO(R)SUM) e allo stesso tempo compaiono forme come *u* < AUT e *uve*, *duve*, *due* (le ultime due anche senesi) < ŪBI, seppure in protonia sintattica (cfr. Castellani *Grammatica*, cit., pp. 290sg. e 359). In ogni caso la forma *ricevuoto* in una lettera di colorito senese potrebbe essere valutata sulla traccia delle antiche convergenze tra toscano occidentale e toscano sud-orientale documentate da non pochi riscontri: vd. ad es. *u* protonica in voci in cui il fiorentino mantiene *o* (cfr. *ibid.*, pp. 290 e 356), *abbo* < HABEO e *diei* 'diedi' sulla forma apocopata di IIIa *diè* (cfr. *ibid.*, pp. 332 e 359sg. e 440sg.).

Segnaliamo per finire alcune varianti lessicali ricorrenti nei testi editi dalla Cella che possono integrare a pieno titolo la lista dei senesismi ad oggi noti (cfr. *ibid.*, p. 360):

- al tipo *diemanti* per *diamanti* già segnalato dall'autrice [187] aggiungiamo il tipo *posciaio* "ultimo" sempre riferito al sostantivo *dì* in indicazioni di carattere temporale (cfr. [n. II, 266]: «ne ritrovamo i(n) (con)t(anti) il *posciaio* di d'ap(r)ile...»; [n. X, 347]: «die dare XXV s. vij d.par. el *posciaio* di lullio 303...»), cfr. la voce corrispondente nel *TLIO* che ne documenta l'uso a Siena a partire dal 1263²⁷;
- aggiungiamo inoltre il tipo *quitto* "privo di debiti o obblighi di natura commerciale" (cfr. [n. X, p. 343]: «fue *quitto* p(er) tanto...» e *passim*), dal fr. *quitte*, attestato nel *corpus TLIO* a partire dalla fine del sec. XIII²⁸, prevalentemente in testi letterari e pratici di area senese (sia in funzione participiale sia in funzione aggettivale). La variante si accosta ai tipi *quito* e *chito* diffusi anche in testi toscani di altra origine, nonché in testi toscanizzati o meno provenienti da altre aree (cfr. anche le voci *chito* e *chitare* nel *TLIO*).

Mariafrancesca GIULIANI

Roma, Salerno Editrice, vol. I, 36-48, pp. 42sg, contributo originariamente pubblicato nel volume I degli *Atti del Congresso*, 455-462.

²⁷ Nel *Libro del dare e avere di Francia della compagnia di Gentile Ugolini*, cit., l'aggettivo *posciaio* vale 'posteriore, successivo', cfr. [366, r. 7]: «la *posci[ai]a* paga». La prima attestazione nel formulario dell'indicazione di data è invece del 1269, cfr. la «Lettera di Andrea de' Tolomei da Bari sull'Alba a messer Tolomeo e agli altri compagni de'Tolomei, al Castello della Pieve», in: Castellani 1982 (pp. 413-20), a p. 414, r. 18: «Mosse di Tresì martidì lo *posciaio* di d'ap(r)ile».

²⁸ Il primo riferimento è nei «Dodici Conti morali d'anonimo senese, Dodici Conti morali d'anonimo senese», a cura di Francesco Zambrini, in: *Scelta di curiosità letterarie*, Bologna, Romagnoli, 1862, 1-10, 17-19, 52-101, 118-26; p. 79, r. 9sg.

Espagnol

Aly Aben Ragel, *El libro conplido en los iudizios de las estrellas. Partes 6 a 8*, introducción y edición Gerold HILTY, con la colaboración de Luis Miguel VICENTE GARCÍA, Zaragoza, Instituto de Estudios Islámicos y del Oriente Próximo, 2005 (Serie Estudios Árabes e Islámicos), LX + 334 páginas.

El *Libro conplido de los iudizios de las estrellas* ha sido considerado en repetidas ocasiones una pieza clave del proyecto cultural de Alfonso X. Este texto no sólo ha interesado para el estudio de la ciencia en el siglo XIII, sino también para la historia de la lengua y de las concepciones políticas del rey Sabio, una concepción que une estrechamente el saber astronómico al devenir político. Entre los investigadores que se han ocupado de esta obra, el profesor Gerold Hilty es el que más ha colaborado en su conocimiento. A él se le debe una magnífica edición publicada hace más de cincuenta años (Hilty, 1954) en la Real Academia de las Partes 1 a 5, amén de numerosos estudios que especificaron la fecha de composición de la obra, su importancia en la historia de la lengua, así como noticias sobre su traductor y el proceso de traducción.

Pese a su importancia, la historia textual de este libro no ha carecido de accidentes. En el momento en que Hilty publicó las partes 1 a 5, se conocía de este texto sólo el manuscrito de la Biblioteca Nacional de España 3065 que contiene una versión incompleta de la obra. El propio Hilty supuso entonces que los demás libros (las partes 6 a 8) no habían sido nunca escritos. Pero a fines de los años sesenta, el historiador Guy Beaujouan (1968 y 1969) sorprendió con el descubrimiento de dos manuscritos, uno en Valladolid y otro en Segovia, que contenían las partes perdidas. Lo que entonces había parecido al profesor Hilty como una tarea finalizada se transformó a partir de entonces en una tarea pendiente, cuya culminación logró décadas después con la publicación de este libro. Por eso es que esta obra le sirve no sólo para terminar esa tarea comenzada en la juventud, sino también para volver sobre ciertas cuestiones sobre las que ha mantenido disputa con otros colegas a lo largo de su extensa vida académica. Un ejemplo de ello, es el de la datación de la obra. Frente a la imprecisión con que se fechan muchas obras medievales, Hilty sostiene que este libro se comenzó a traducir en la mañana del 12 de mayo de 1254, frente a la fecha menos precisa de 1254 que le otorga el Hispanic Seminary of Medieval Studies de Madison o la más tardía de 1270 que sostienen Kasten y Cody.

El nuevo panorama textual de esta obra hace volver al editor helvético a las fuentes manuscritas, punto de partida obligado de toda edición. En este segundo volumen, Hilty [xxxiii sq.] describe cuatro manuscritos castellanos en los que se conserva la obra: 1. manuscrito 253 de la biblioteca de Santa Cruz de Valladolid, 2. manuscrito Barb. Lat. 4363 de la Biblioteca Apostólica Vaticana, 3. manuscrito B 338 del Archivo Capitular de la Santa Iglesia Catedral de Segovia y 4. el manuscrito de la Biblioteca Nacional de Madrid 3065. Ninguno de estos códices conserva la obra completa: el manuscrito de Valladolid conserva las partes 6 y 8, los de Segovia y el Vaticano la parte octava y el matritense los libros 1 a 5. Los manuscritos revelan una azarosa transmisión manuscrita. Hilty sostiene que el hecho de que ningún manuscrito conserve una versión completa, revela que las diversas partes de este texto se transmitieron independientemente. De los manuscritos destaca el códice de Valladolid que posee 90 anotaciones marginales que permiten conocer su difusión entre lectores judíos.

Este complicado panorama textual, Hilty lo completa con la utilización del manuscrito Laud. Or. 310 de la Bodleian Library de Oxford que conserva una versión portuguesa, hecha directamente y de forma literal a partir de la versión castellana. La consulta de las versiones latinas de Aegidius de Thebaldis y de Petrus de Regio le servirán también para la corrección de lecturas.

En definitiva, tanto la tradición directa del *Libro conplido* como su tradición indirecta (traducciones) sirven a Hilty para recuperar esta obra. El hecho mismo de la recuperación no lo revela la corrección de lecturas aisladas y erróneas, sino sobre todo la obligación de echar mano a la traducción portuguesa para ‘recuperar’ el séptimo libro, actualmente perdido en todas las versiones castellanas. No deja el profesor Hilty de lamentar la falta de otros elementos que hubieran ayudado a perfeccionar su trabajo: la falta de edición del texto árabe, así como una edición crítica de las versiones latinas de la cual se conocen unos cincuenta manuscritos. De todas formas, nada de esto resta valor al trabajo de Hilty, pues toda edición crítica siempre es una hipótesis, un intento de reconstruir un texto perdido con los elementos que se poseen. En este sentido, podemos estar seguros de que esta nueva aportación de Hilty nos ofrece ahora la obra casi completa, o mejor dicho, en todas las partes en que ella ha sobrevivido. Se trata de un nuevo esfuerzo que no sólo finaliza una obra, sino también corona una larga trayectoria académica que el profesor de Zurich ha desarrollado a lo largo de toda su vida²⁹.

Hugo O. BIZZARRI

Galloromania

Hélène CARLES, *L'émergence de l'occitan pré-textuel. Analyse linguistique d'un corpus auvergnat (IX^e-XI^e siècles)*, Strasbourg, Éditions de Linguistique et de Philologie (Bibliothèque de Linguistique Romane, 7), 2011, xxii + 564 pages. Préface d'Anthony Lodge.

L'ouvrage d'Hélène Carles est remarquable et important à plusieurs égards. Il intéressera tout romaniste car les méthodes utilisées et leurs résultats s'appliquent à d'autres langues que l'occitan: cette étude s'occupe, en vérité, de l'émergence des langues romanes. C'est un sujet redevenu fort présent dans les discussions actuelles (par ex. Van Acker 2010, Banniard 2011, de Dardel 2011¹, l'entreprise du DÉRom et les réactions

²⁹ Recordamos que la integralidad de los escritos ibero-románicos ‘menores’ de Gerold Hilty han sido reunidos (y, si necesario, traducidos al español) en ocasión de sus 80 años: Itzíar López Guil *et al.* (ed.), *Iva-l con la edat el coraçon creçiendo. Estudios escogidos sobre problemas de lengua y literatura hispánicas*, Madrid/Frankfurt, Iberoamericana/Vervuert, 2007, 708 páginas.

¹ Marieke Van Acker, «La transition latin / langues romanes et la notion de ‘diglossie’», *Zeitschrift für romanische Philologie* 126 (2010), 1-38; Michel Banniard, «Du latin tardif (III^e-VII^e siècle) au protofrançais (VIII^e siècle): vers un nouveau paradigme», *Diachroniques* 1 (2011), 39-58; Robert de Dardel, «Les préalables méthodologiques de la linguistique historique du français», *ib.*, 15-35.

qu'elle a suscitées ici même²) et qui est évidemment au cœur de la romanistique. Le livre d'Hélène Carles sera désormais un élément incontournable dans le débat.

Premièrement, parce qu'il a su tirer profit d'une partie de la linguistique qu'Anthony Lodge appelle, à juste titre, le « parent pauvre de la linguistique historique » [xviii], la toponymie³. La voie indiquée par Jean-Pierre Chambon est ainsi explorée ici, avec des résultats étonnants. Deuxième innovation méthodologique : l'examen des toponymes se base sur des copies tardives – même très tardives, à savoir des XVII^e et XVIII^e siècles. Avec des résultats et des implications plus qu'intéressants. Troisième volet : le fait de souligner, précisément, l'occitan *pré-textuel*. Or, nous savons très bien que presque toujours, les langues existent à l'oral avant d'être couchées à l'écrit : c'est là tout le défi de l'origine des langues romanes, et l'explication aussi de la fascination que continue à exercer cet aspect fondamental (et fondateur) de notre discipline.

Le recours aux toponymes permet à H. Carles non seulement d'avoir accès à une documentation négligée et volumineuse, mais surtout de pouvoir remonter plus haut dans le temps. Ainsi, l'occitan « fragmentaire » – terme sans doute mieux approprié que celui de 'latin farci' ou encore, de 'lingua mixta' [3 n.8] – des toponymes du IX^e siècle montre, sous forme *textuelle*, la réalité *pré-textuelle*, donc orale, sous-jacente en quelque sorte. En cela, le travail de H. Carles rejoint aussi ce qui se fait depuis une vingtaine d'années sur le plurilinguisme médiéval, où les mêmes phénomènes de parution 'fragmentaire' d'une langue, cachée dans des documents rédigés dans une autre, sont visibles. L'étude aura des retombées sur cette période également.

Une bonne partie de l'ouvrage est consacrée à un inventaire analytique des toponymes [46-274] ; ceux-ci sont structurés en suivant une typologie très claire : détoponymiques ; déanthroponymiques ; délexicaux [275-293] ; ensuite est traitée la question de l'absence ou de la présence de l'article [294-312], les dérivés et les composés [315-323] ; et enfin vient ce qu'on pourrait appeler la substantifique moelle : l'analyse du lexique ainsi glané ou mieux, récupéré [324-343], les analyses morpho-syntaxique [344-371] et surtout grapho-phonétique [372-518]. Il s'agit d'un travail minutieux, dense et prudent.

L'occitan pré-textuel a donc existé (il est même une nécessité logique), et le livre d'Hélène Carles le retrouve, à l'état fragmentaire, à la suite de ses fouilles archéologiques dans la toponymie apparemment latine, avec aussi l'existence « d'une occitanité pleinement formée et régionalisée » [520] vers 700. Les mots ainsi relevés montrent des degrés d'occitanité différents [372]. L'essentiel, par contre, c'est qu'il ne s'agit pas de formes latines occitanisées, mais bien de formes écrites dans des phrases latines, et qui tentent de reproduire l'oral vernaculaire qui existe déjà : ce que l'auteur démontre, à titre d'exemple, à l'aide du toponyme *cabrogallo* <*CAPROIALU [372-374]. Mais on peut facile-

² *RLiR* 75 (2011), 297-312 ; 623-635.

³ Dans ce domaine, on n'oubliera pas bien entendu les travaux de la regrettée Martina Pitz (« Le superstrat francique dans le Nord-Est de la Gaule. Vers une nouvelle approche philologique et toponymique », *Nouvelle Revue d'Onomastique* 35-36 [2000] 69-85 ; « Nouvelles données pour l'anthroponymie de la Romania : les toponymes mérovingiens du type *Avricourt* », *RLiR* 66 [2002], 421-449), de Wolfgang Haubrichs (« Romano-germanische Hybridnamen des frühen Mittelalters nördlich der Alpen », in : D. Hägermann *et al.* (ed.), *Akkulturation. Probleme einer germanisch-romanischen Kultursynthese in Spätantike und frühem Mittelalter*, Berlin, de Gruyter, 2004, 179-203) etc.

ment tester l'ouvrage soi-même. Pour ma part, je prends au hasard un toponyme traité dans l'ouvrage : *Teils* [247], hameau de la commune de Drugeac (arr. de Saint-Flour). Le nom de lieu est attesté en 818-827 : « In uilla Teils colonicae ». D'autres formes anciennes sont fournies, de 1464 (*Teilh*) à 1734 (*Le Teilz*, en français). L'étymologie est un « substantif masculin occitan pré-textuel **teil* » provenant d'un substantif latin **TILIUM*, formé sur le latin *TILIA* « tilleul » (car il faut évidemment supposer le masculin). On explique comment les graphies indiquent qu'il s'agit d'un cas d'« occitanité complète » : « [i] en [e] fermé noté, palatalisation de [l] + yod produisant [-ʎ] noté <il>, amuïssement de la voyelle finale inaccentuée ». La méthode est claire ; les éléments dont on a besoin pour la juger (et pour vérifier ses résultats) sont là ; c'est convaincant. Non seulement la langue existe à l'oral, mais elle est également visible à l'écrit, bien avant les dates communément admises. Ce n'est plus une hypothèse ni une reconstruction, c'est une réalité difficile à refuser.

Revenons à la question de la date des documents, car elle est importante. Comme le souligne H. Carles [29-45], on rejoint ici le débat sur les cartulaires postérieurs aux événements décrits dans les documents qu'ils renferment : utilisables ou non ?⁴ La conclusion que tire l'auteur me paraît entièrement raisonnable : à utiliser, mais avec prudence. D'ailleurs, on peut faire remarquer que les problèmes qu'elle relève [33-35] sont loin d'être l'apanage exclusif des copies faites au XVII^e siècle : comme le sait tout éditeur de texte du Moyen Âge, le copiste médiéval est également capable de confondre par exemple *c* et *l*, ou d'introduire des mots inexistants suite à une erreur de lecture de jambages. Évidemment, les erreurs de ce type sont particulièrement fréquentes lorsqu'il s'agit de noms de personnes et de lieux, surtout si ceux-ci sont inconnus du copiste – ce qui peut très bien être le cas ici. Conclusion : « seule l'analyse linguistique (grapho-phonétique) de chaque forme relevée est en mesure de mettre à l'épreuve de manière systématique nos sources afin d'en établir la fiabilité (en d'autres termes, d'éliminer, forme par forme, toute suspicion de modernisation par les divers copistes, y compris les compilateurs des cartulaires). Nous avons pu établir que chaque graphie est chronologiquement cohérente avec la phonie supposée au moment de la rédaction des documents » [37]. Rien n'empêche d'appliquer la même méthode à d'autres copies tardives et de réhabiliter ainsi les cartulaires. Évidemment, et par définition – puisqu'on est dans le cas de l'occitan du IX^e siècle à l'époque du 'pré-textuel' – il faut faire appel à la reconstruction et à ce que nous croyons savoir de l'évolution des langues romanes de l'époque, ce qui implique un (petit) risque de circularité. Cela ne serait pas le cas s'il s'agissait par exemple d'un cartulaire français du XV^e siècle, renfermant des documents censés être du XIII^e.

Reste la question du rapport entre occitan (oral mais aussi sous forme de la *scripta rustica*, écrit) et le latin lui-même. Pour la période VI^e siècle – ca. 1050, H. Carles utilise pour cette variété écrite la désignation *scripta latina rustica* ou (en abrégé) « S.R. » ; vient ensuite ce qu'elle appelle « l'âge d'or de l'occitan fragmentaire » [522] aux IX^e et X^e siècles. Ensuite, à partir du XI^e siècle, apparaissent des phrases (jusque-là, il ne s'agissait que de mots). Ici, le rôle de la réforme carolingienne, mais pour l'écrit seulement [537 n. 262sq.], est sans doute primordial ; elle intervient ne serait-ce que pour entériner (ou pour créer ?) la diglossie latino-occitane mais aussi latino-française, car la situation au Nord n'est pas au fond différente. Avant 800, on se demande, grâce aux informations ras-

⁴ Même problème pour les textes héraldiques, souvent accessibles uniquement dans des manuscrits tardifs : voir par ex. BraultRolls.

semblées par H. Carles, s'il ne s'agissait pas, justement, d'un continuum de(s) langue(s) plus que d'un système binaire, qui, lui, serait le résultat de l'irruption rétrograde de la réforme carolingienne⁵.

Il est désormais clair que l'occitan est beaucoup plus âgé qu'on ne le croyait. La naissance d'une langue, nous le rappelle Hélène Carles à la fin de cet ouvrage impressionnant, a lieu quand on la parle, non pas quand on se met à l'écrire [541]. Ce n'est pas le moindre des accomplissements de cette belle étude que de nous faire voir dans quelle mesure la philologie de l'écrit peut encore livrer des découvertes sur l'émergence de l'oral.

David TROTTER

Brigitte HORIOT (ed.), *La dialectologie hier et aujourd'hui (1906-2006). Actes du colloque international tenu à l'Université Lyon III (7, 8 et 9 décembre 2006)*, Lyon, Université Lyon III-Jean Moulin, Centre d'études linguistiques Jacques Goudet (Série dialectologie 5), 2009, 476 pages.

La présentation de ces actes faite par l'éditrice éclaire la périodisation retenue dans le titre : ce colloque a été organisé pour célébrer le centenaire de la naissance de Mgr Pierre Gardette, né en 1906, qui a joué un rôle capital dans le développement de la dialectologie en France entre 1941, date de la publication de ses thèses sur le francoprovençal du Forez, et sa mort en 1973. Pour honorer son activité, les participants de ce colloque ont consacré au domaine galloroman, y compris ses expansions au Canada, dont les régionalismes du français dans le michif, hybride roman-algonquin (P. Collins [269-280]), la majeure partie des 31 communications rassemblées dans ces actes, mais les domaines italien, sarde et roumain sont aussi représentés par 6 communications.

Quelques exposés établissent des bilans sur les générations d'atlas linguistiques de l'italoroman, les progrès de l'ALI par rapport à l'AIS, pourtant innovateur en son temps (A. Cornagliotti [13-37]), ceux du dernier atlas de la Corse, en cours de parution, par rapport à ses deux prédécesseurs (M.J. Dalbera-Stefanaggi [41-50]). C'est aussi l'occasion de revenir sur la structure de l'Atlas Linguistique normand conçu comme « un véritable trésor des parlers normands » (P. Brasseur [177-194]) ou de dresser l'état des travaux qui ont été ou qui sont menés au Centre de Dialectologie de Grenoble, des anciens atlas-papier aux atlas multimédia actuels (J.E. Médélice [375-384]). L'œuvre de quelques dialectologues du siècle passé est retracée, au premier rang desquels les travaux de Pierre Gardette sur le lyonnais revisités dans une perspective gasconne (X. Ravier [131-143]). Est aussi évoquée la personnalité de Jacques Allières, bien connu par ses travaux sur le gascon (J.-L. Massoure [145-156]), et celle de Raymond Dubois, moins célèbre, mais qui fut à l'origine du questionnaire de l'Atlas Linguistique Picard et dont la délimitation du domaine picard, publiée en 1957, est toujours utile (F. Carton [157-176]).

⁵ Cf. Maria Selig, « L'Église et le passage à l'écrit du vernaculaire dans le Nord de la France au IX^e siècle », in : Dorothea Kullmann (ed.), *The Church and Vernacular Literature in Medieval France*, Toronto, Pontifical Institute for Medieval Studies, 2009, 15-34.

L'aujourd'hui fait l'objet de la présentation de travaux dialectologiques en chantier, certains plus précisément ciblés : une enquête sur le dialecte vivaro-alpin (L. Revest [203-212]), une enquête par correspondance en Normandie (C. Bougy [103-120]), la disponibilité lexicale chez les enfants francophones du Manitoba (L. Rodriguez [251-268]), la communication bilingue sarde-italien à Cagliari (G. Depau [411-424]), tandis que d'autres sont de plus grande amplitude : le Thesaurus Occitan, lancé par J.-Ph. Dalbera et détaillé ici sous ses diverses composantes (G. Brun-Trigaud/M. Oliiviéri [61-80]; P.-A. Georges [81-93]; M. Oliiviéri [95-101]), et, enfin, l'Atlas Multimédia Prosodique de l'Espace Roman (J.-P. Lai [51-59]).

Les relations entre la dialectologie et l'onomastique ont donné lieu à 8 communications : le nom de Gardette a motivé l'étude des représentants de **wardôn* dans l'onomastique française (J.-Cl. Bouvier [283-300]), mais c'est surtout, comme traditionnellement, la toponymie qu'on cherche à éclairer par la dialectologie ou vice-versa, en Bourgogne (G. Taverdet [301-311]), en Franche-Comté (M. Pfister [313-324]), dans les Alpes-Maritimes (J.-Cl. Ranucci [325-336]), le Nord-Cotentin (St. Laîné [337-362]) et le Massif de la Chartreuse (J. Wolff [363-372]).

Qui considère comme « une des dernières manifestations de la dialectologie, les études de français régional » [305] consacrées au « substrat laissé par le parler vernaculaire originel » [143] et défendu contre une nouvelle *doxa* [142], ne s'étonnera pas de voir une communication consacrée au français régional du Lyonnais (J. Placzek [425-427]) dans la section consacrée aux « perspectives de recherche ». Celle-ci est nourrie par les apports de la dialectologie à la linguistique diachronique qui sont mis particulièrement en évidence dans trois communications. S. Reinheimer Rîpeanu [429-440] plaide, pour expliquer des faits roumains, sur une linguistique romane exploitant l'ensemble du champ de la variation diatopique et pas seulement la comparaison des langues romanes instituées (pour la limitation des « panromans sauf roumain », pour documenter le développement de faits propres à l'oralité qui sont freinés à l'écrit). M. Banniard [441-454] illustre son ancienne proposition de comparer transition diachronique documentée et transition synchronique cartographiée par l'examen de quelques traductions des deux centaines de phrases recueillies dans la zone de transition entre oc et oïl et publiées par Pierrette Dubuisson. J.-Ph. Dalbera [455-468] voit l'avenir de la dialectologie dans l'exploitation de ses collectes au service de la reconstruction sémantique du lexique. Une illustration en est donnée indépendamment dans une analyse motivationnelle des noms roumains du caille-lait jaune fondés sur des théonymes et hagionymes (C. Scarlat [195-202]). Dans un tout autre registre, L. Bellone traque le lexique des injures dans les documents piémontais des 14^e et 15^e siècles [385-410]. L. Wolf souligne l'intérêt de la conception onomasiologique des atlas linguistiques pour la connaissance de la disponibilité lexicale, une fois éliminés les faux-synonymes et les syntagmes d'approximation [123-130]. Deux collègues, disparus depuis ce colloque, reprennent la question du « couloir romanique ». R. Lepelley [213-225], à qui on doit cette locution reprise par M. Pitz, complète les travaux qui ont été publiés ici même (65, 113-144 ; 69, 517-536) par la recherche des « traces conservées de la voyelle de la finale latine -ĀRE » en Basse-Normandie et Lorraine/Franche-Comté, moins topiques. M. Pitz [227-249] réduit ce « couloir romanique » au nord-est de la Gaule et elle en cherche les reliques dans la documentation des îlots romans de la vallée de la Moselle, particulièrement le polyptyque de Prüm de 893, sans avoir eu malheureusement le temps de mener à bien la « comparaison systématique des chronologies phonétiques et des évolutions morpho-syntactiques des variétés romanes et germaniques du Haut-Moyen-Âge » qu'elle avait entreprise.

Dans ses « Conclusions » [471-474] J.-Cl. Bouvier ne craint pas d'exprimer sa satisfaction d'avoir pu, à l'occasion de ce colloque, « constater que les études dialectologiques avaient encore de beaux jours devant elles », confirmant ainsi les propos conjuratoires, en liminaire, de B. Horiot pour qui elles « ne relèvent pas de la nostalgie » [8].

Jean-Paul CHAUVEAU

Anika FALKERT, *Le français acadien des Îles-de-la-Madeleine : Étude de la variation phonétique*, Paris, L'Harmattan, 2010, 306 pages + un CD-Rom.

Les Îles-de-la-Madeleine sont un petit archipel dans le golfe du Saint-Laurent, rattaché politiquement au Québec mais peuplé traditionnellement de locuteurs d'origine acadienne. La bibliographie sur le français parlé dans ces îles étant très réduite, on se réjouira de la parution de cette étude, version publiée d'une thèse rédigée sous la direction d'Ingrid Neumann-Holzschuh et de Patrice Brasseur. Les Îles se trouvant à la croisée des influences acadiennes et québécoises, la problématique s'imposait d'elle-même : quel est le degré d'acadianité du parler des Madelinots ? C'est – entre autres – à cette question qu'A. Falkert a tenté de répondre, en se concentrant sur les traits phonétiques.

Après un « Survol historique et démographique » [17-44] et une présentation des « Îles-de-la-Madeleine – entre Acadie et Québec » [45-84], le bref « État de la recherche » [85-94] est suivi d'un riche chapitre consacré aux « Perspectives théoriques » [95-131] où l'auteure démontre une réelle connaissance des enjeux les plus récents en linguistique variationniste. Le chapitre 5, « Cadre méthodologique » [133-148], présente le détail de la démarche mise en œuvre sur le terrain pour recueillir des données fiables et originales sur ce parler insulaire auprès de 22 informateurs principaux. Les programmes ayant servi à garantir l'alignement du texte et du signal sonore ainsi qu'à analyser les données phonétiques sont également l'objet d'une courte présentation. Le cœur de la thèse est constitué par les chap. 6 (« Description de la variation consonantique et vocalique » [149-197]) et 7 (« Interprétation de la variation phonétique » [199-249]), lequel est consacré plus spécialement à des variables qui caractérisent les français canadiens et en particulier celui des enquêtés : le /ɤ/ et ses innombrables variantes (qu'elles soient combinatoires ou 'libres', en fait le plus souvent déterminées par des facteurs sociaux, lexicaux et pragmatiques) ; les nasales /ã/ et /õ/ et leur éventuelle confusion ; l'ouverture de /ɛ/ devant /ɤ/ et en finale absolue ; /ɜ/ et son relâchement dit 'saintongeais'. On ne s'étonnera pas d'apprendre que le parler actuel des Îles-de-la-Madeleine semble avoir connu une relative 'désacadianisation', vraisemblablement due au contact avec le français québécois vernaculaire d'une part, et avec la norme transmise par l'école et les médias d'autre part ; il fallait toutefois le démontrer, ce qu'A. Falkert a fait avec beaucoup de méthode, de minutie et de rigueur. La présentation matérielle est très satisfaisante et les coquilles, assez rares.¹ Les références bibliographiques sont en général abondantes et pertinentes.²

¹ Seule la langue espagnole est ressortie un peu écorchée de cette énumération : « *más ou menos*, [...] *treis anos*, *muchos anos* » [120, en référence à un ouvrage de J. Bybee], là où on attendrait « *más o menos*, [...] *tres años*, *muchos años* ».

² En page 184, la centralisation de /ɔ/ en [œ] aurait toutefois mérité un renvoi à l'article d'André Martinet « C'est jeuli, le Mareuc ! », d'abord paru dans *Romance Philology*

On ne relève qu'un seul dérapage dans ce bel ouvrage ; en page 73, le passage suivant nous est apparu comme déplacé : « Le projet de quelques linguistes québécois de mettre en valeur un standard nord-américain sur la base du français québécois censée véhiculer une expression d'identité (v. Martel et Cajolet-Laganière 2000, 387) commune à toute la population québécoise s'avère difficile si l'on sait que 1,5 million de Québécois d'origine acadienne ne partagent pas le même système de références (historiques). » Il y a peut-être 1,5 million de Québécois qui ont, à des degrés très divers, du sang acadien qui coule dans leurs veines³ (c'est le cas de l'auteur de ces lignes), mais on ne trouvera jamais *un million et demi* de Québécois se réclamant d'une identité acadienne pour autant ! Une pareille idée dénote une méconnaissance totale de la société québécoise. La notion de français québécois standard connaît bien un certain nombre d'ennemis au Québec, mais ils se recrutent parmi les puristes et pas nécessairement au sein d'éventuels groupes de citoyens qui se sentiraient plus acadiens que québécois. En outre, le destin des Acadiens fait aussi partie du « système de références (historiques) » des Québécois, et rien n'empêche un dictionnaire centré sur le Québec d'inclure de nombreux acadianismes (tout comme du reste des mots de n'importe quelle région du Québec et du Canada français).

Le CD-ROM renferme un important fichier pdf de 509 pages où l'on trouvera la totalité du corpus, retranscrit selon des normes (explicitées en pages 3-4) qui permettent une bonne appréhension des phénomènes d'oralité. Le travail d'A. Falkert a porté sur des variables phonétiques, mais le corpus est à la disposition de tout chercheur voulant se livrer à des études de morphosyntaxe (on pense par exemple aux périphrases aspectuelles, très brièvement évoquées en page 259 de la monographie) ou de lexicologie (le court glossaire qui figure des pp. 504 à 509 du fichier pdf consacré à la transcription du corpus est de loin la partie la plus faible du travail, et on peut dire qu'en matière de lexicologie historique et comparative tout reste à faire). Le CD-ROM fournit également quatre extraits audio (fichiers MP3) qui ne représentent qu'une petite partie des douze heures d'enregistrement qui ont été retranscrites, mais qui donnent une bonne idée de l'accent des Madelinots, ainsi que des grandes difficultés que l'auteure a dû affronter – la plupart du temps avec succès – pour transcrire leur discours.⁴

11 (1958), 345-355, puis repris dans *Le français sans fard*, du même auteur, Paris, PUF, 1969, 191-208.

³ Cette affirmation, du reste vraisemblable, n'est étayée par aucune référence bibliographique. De toute façon, il faut en général se livrer à des recherches généalogiques poussées pour savoir si l'on a des ancêtres acadiens, et à combien de générations cela remonte ; comment pourrait-on retirer un sentiment identitaire d'une ascendance méconnue ?

⁴ Après avoir écouté plusieurs fois certains passages dans le cadre d'un séminaire, nous étions trois locuteurs natifs de français québécois à remettre en cause un certain nombre de transcriptions. Nous n'en donnerons ici qu'un seul exemple : en page 242 du pdf, lignes 10 et 11, les séquences graphiques *ça-là* semblent plutôt correspondre à *ç'allat* (« ça allait ») – précisons que l'auteure a choisi *-at* comme solution graphique pour rendre compte de la prononciation très ouverte de la désinence de l'imparfait. L'adverbe *là* se prononce normalement avec une voyelle très postérieure en français canadien ([ɑ], voire [ɔ] ou [ɔ̃]), ce qui n'est pas du tout confirmé à l'écoute de l'enregistrement. En outre, *ça-là* ne veut pas dire grand-chose, alors que *ça allait* prend tout son sens dans le contexte (un verbe *aller* pouvant être interprété comme anaphorique apparaît d'ailleurs à la ligne suivante). Nous proposons donc d'éditer

Il s'agit en somme d'un travail méritoire et très utile, qui ajoute une pierre solide et fort bienvenue à l'édifice de nos connaissances sur les français d'Amérique.

André THIBAUT

Philologie et édition

Francesca Gambino (ed.), *Salutz d'amor. Edizione critica del corpus occitano*, introduzione e nota ai testi di Speranza Cerullo, Roma, Salerno Editrice (Testi e documenti di Letteratura e di Lingua, XXIX), 2009, 834 pages.

Cette magistrale édition critique de l'ensemble des *salutz d'amor* est une œuvre collective, à laquelle ont participé quatorze philologues, qui porte pour la première fois sur l'ensemble du corpus, la seule autre édition de quelque étendue étant celle que P. Bec a consacrée en 1961 aux pièces d'Arnaut de Marueilh. L'édition proprement dite a été effectuée par Luca Barbieri (anon. 10.1 et 17.1), Giovanni Borriero (Raimon de Miraval 406.1), Elisa Guadagnini (Amanieu de Sescas), Ute Limacher-Riebold (Raimbaut d'Aurenga 389.1), Sabina Marinetti (anon. 461.ii), Antonella Martorano (Guilhem de Saint-Didier 234.7), Luca Morlino (Azalais d'Altier 42a.1), Anna Radaelli (anon. 461.81 et v), Paolo Squillaciotti (Falquet de Romans 156.1), Zeno Verlato (Rambertino Buvallesi 281.3 et Sordel 437.14), Fabio Zinelli (Uc de Saint-Circ ? 457.1), Ilaria Zamuner (anon. 461.54, 83, 87, iv et vii) et l'éditrice elle-même (Arnaut de Marueilh, anon. 461.i et vi). Auteur d'une thèse consacrée à ce genre, S. Cerullo (désormais S.C.) s'est chargée de la copieuse introduction (143 p.) ainsi que d'une note aux textes qui concerne plus spécialement la tradition manuscrite du corpus considéré dans son ensemble, avec d'utiles tables des parties concernées des chansonniers principaux. L'introduction est suivie d'une liste des sigles et abréviations pouvant faire office de bibliographie, et des critères d'édition. Le volume est accompagné d'un index des lemmes commentés (qui le sont en fait uniquement dans les notes des éditions) et d'un autre des noms propres cités dans les textes.

L'introduction montre que le genre résulte vraisemblablement d'une projection de l'art épistolographique dans le domaine littéraire courtois, avec une phase pré-générique illustrée par certains passages de romans français, naturellement en vers. Ce genre relativement difficile à cerner a suscité quelques études depuis l'article fondamental de Paul Meyer (1867) qui permit de sortir de l'approche encore superficielle de Raynouard, parmi lesquelles ressortent les contributions de Parducci, Bec, Melli, Poe et Ruhe, et on se doit de signaler ici la parution récente d'une monographie d'Hedzer Ulders sur la question¹. Ces difficultés ont amené les responsables de la publication à défendre une conception relativement peu rigide du genre et à réunir la quasi totalité des pièces qui

ç'allat chercher dans 'es denrées alimentaires, et non **ça-là cherchait des denrées alimentaires* (notons en outre que le verbe *chercher* doit être à l'infinitif car la voyelle finale est clairement [e], et que l'on entend distinctement *dans 'es* et non *des*).

¹ H. Ulders, *Salutz e amors. La lettre d'amour dans la poésie des troubadours*, Louvain, Peeters, 2011 (« Mediaevalia Groningana New Series », 17).

ont été cataloguées comme *salutz* par la critique à un moment ou à un autre, à l'exception toutefois du fragment *Bels dous amics* de Na Tibors (BEdT 440.1) [137]. Ce sont ainsi 27 textes qui se trouvent présentés, au lieu de 21 que retenait Frank : sont inclus la chanson *Domna, eu vos sui messagiers* de Guilhem de Saint-Didier (BEdT 234.7), *Tanz salutz et tantas amors* d'Azalais d'Altier (BEdT 42a.1) qu'I. Frank classait parmi les « lettres diverses » et dont Poe a défendu l'intégration en 1990, *Dompna valen* de Sordel (BEdT 437.14) et quelques *coblas* anonymes : BEdT 461.54, 81, 83 et 87. S.C. s'attache tout d'abord à la distinction terminologique de *salut*, *domnejaire* – qui serait un hyperonyme de *salut* [50-51] – et *letras*, aux rapports du genre avec le *comjat* et la *complainta*, *Si trobess tal leial messatge* (BEdT 461.vii) se voyant rattaché au sous-type français du («della») *salut-complainte*, puis à la rhétorique épistolaire du *salut* qui fait l'objet d'une confrontation détaillée avec les analyses des *artes dictaminis* de l'époque, ensuite à la matrice ovidienne avec le modèle des *Héroïdes* qui ne donnera lieu à des traductions en roman qu'au XIII^e siècle mais dont les *salutz* d'Arnaut de Maruelh sont les plus évidents héritiers. Dans la dernière partie, S.C. s'intéresse plus précisément aux problèmes de définition du genre, après deux longs paragraphes consacrés à la problématique générale des genres. Elle tente tout d'abord d'identifier les « invariants textuels » (qui ne sont pas pour autant présents dans tous les textes), préférant à la distinction canonique entre forme et contenu une typologie articulée sur l'identification de caractères épistolaires et d'éléments relevant de la rhétorique de la persuasion [124-126]. Cette approche nourrira certainement le débat, mais nous ferons part déjà de nos réactions en exprimant notre surprise de trouver parmi les caractères épistolaires une catégorie *motifs* qui relève plus généralement de la rhétorique de la *canso* et où la caractérisation d'épistolaire nous échappe : tourment nocturne, l'esprit de l'amant vole vers l'aimé, le cœur messenger, le cœur près de l'aimée. Le thème de la distance est en effet au cœur même de la *canso*, et le cœur messenger n'a qu'un rapport superficiel, métaphorique, avec l'épistolographie. On peut certes prendre note de ce que S.C. affirme à propos des éléments caractérisant la rhétorique de la persuasion, que les *topoi* de la lyrique courtoise, ont une fonction et une connotation rhétoriques différentes à même d'en faire des éléments discriminants dans « la constitution de la tradition du genre » [124] : pour autant, on ne peut les invoquer comme des traits définitoires, essentiels du genre, et la question est d'importance, car les passages ne manquent pas où la problématique du *salut* est au cœur même de la *canso*, au point que le genre non lyrique peut apparaître comme une forme d'émanation du genre lyrique par un simple changement de modalité textuelle moyennant certaines adaptations, dont justement le passage au réel du message virtuel qu'on trouve déjà dans le huitième et dernier couplet d'*En cossirer et en esmai* de Bernart de Ventadorn (BEdT 70.17) :

Pois messatger no·lh trametrai
 ni a me dire no·s cove,
 negu cosselh de me no sai;
 mais d'una re me conort be:
 ela sap letras et enten,
 et agrada·m qu'eu escria
 los motz, e s'a leis plazia,
 legis los al meu sauvamen.

et qu'on retrouvera sous la forme du cœur messenger dans le cinquième couplet du Moine de Montaudon 305.6²:

E si merces no·m pot valer
 ab vos, domna, c'us messagiers privatz
 parles per mi, qu'ieu no·n sui azinatz
 s'eu n'ai passat un pauc vestres comans,
 perdonatz me bona domna presans:
 qu'ieu vos tramis un messatg' avinen:
 mon cor, l'autrier, que·m laisset en durmen,
 ab vos remas, dompna, et ab vos es:
 de bon loc moc — mas en meillor s'es mes.

S.C. identifie trois «stylèmes» du genre [126] dont un semble avoir plus de pertinence que les autres, bien que non constant: le *bioc* final, présent dans quatre textes. De fait, le trait se trouve également dans la pièce de Falquet de Romans selon *G* bien qu'il n'y soit pas signalé en son lieu et place [506], l'éditeur du texte l'ayant oblitéré comme ses prédécesseurs, en le prenant plus précisément pour une réclame [475] bien que sa position ne favorise pas une telle interprétation³. Il est d'ailleurs difficile de soutenir que le *dopna* final rejeté par l'éditeur est l'anticipation volontaire du premier mot du texte suivant, sans appliquer également cette interprétation à BEdT 30.III dans la version *N*, ce qui supposerait que le chansonnier *c* en aurait hérité sans comprendre qu'il s'agissait d'une réclame (le texte y est suivi de *[T]ant m'abellis*). Mais dans ce dernier cas, la position du mot à la fin de la première colonne d'un folio à deux colonnes ne présente pas non plus un contexte propice à la fonction de réclame qui sert en principe à raccorder des folios ou des cahiers. On ajoutera que les *biocs* qui terminent BEdT 10.I et le *salut* d'Azalais d'Altier se trouvent en fin de section où ils ne peuvent avoir cette fonction. Ceci étant, on ne peut non plus oublier que l'*ensenhamen* d'Arnaut de Marueilh⁴ et celui de Garin lo Brun présentent également cette caractéristique, notamment dans *G* (f° 118c, 127d)⁵: il est possible que le stylème ne soit pas celui du *salut*, mais celui d'une catégorie plus générale qui confère à la Dame une place privilégiée. L'*ensenhamen* à la Dame de Garin va dans ce sens, et celui, moral, d'Arnaut, dont le rattachement à l'*ensenhamen* a du reste pu être contesté, se conclut sur «une apostrophe [à la Dame] qui rappelle de près la salutation initiale des saluts d'amour», avec, dans les deux cas, un «contenu foncièrement courtois»⁶. Nous sommes davantage sceptique en ce qui concerne les deux

² Les textes étrangers au corpus sont cités d'après la seconde version de la première tranche de la COM: *Concordance de l'occitan médiéval, COM2. Les troubadours. Les textes narratifs en vers*, dir. P. Ricketts, Turnhout, Brepols, 2005.

³ La pièce enchaîne en effet directement (après passage à la ligne et grande majuscule) avec la pièce suivante, sur la même colonne.

⁴ Ce cas présente la même situation que BEdT 30.III dans *N* où il se termine sur *domna* avant la fin de la col. c, la suivante au même verso (f° 26v) commençant avec *Donna zenzer qeu no sai dir*.

⁵ Don Alfred Monson, *Les "Ensenhamens" occitans. Essai de définition et de délimitation du genre*, Klincksieck, 1981, 102-103.

⁶ Don Alfred Monson, *op. cit.*, 104 et 131.

autres stylèmes. En effet, on ne comprend pas pourquoi l'expression *al cor plus pres* relevée dans deux *salutz* seulement, tous deux d'Arnaut de Marueilh, serait caractéristique du genre, mais on se demande plus encore pourquoi s'y trouve incorporée la préposition *a*, particule tout à fait secondaire, de même que l'adverbe de degré *plus* qui connaît quelques parasyonymes, d'autant plus que, donnée telle quelle, se trouve exclu le *salut* BEdT 17.1 où l'on retrouve pourtant les éléments significatifs de l'expression : « per amor que tan m'es pres/ del cor, que·m fai languir soven » (vv. 10-11) ; on la retrouve en effet dans diverses *cansos* comme le montre la consultation de la COM, à commencer par deux chansons du même troubadour comme *Uns gais amors orguoills* (BEdT 30.25 : 19) : « ferms capduoills/ de vostre pretz (...) / m'es ades del cor plus pres », ce qui a permis d'y voir une expression typique du troubadour comme le rappelle Barbieri [693, n. aux vers 10-11]⁷. Le cas du second stylème avancé, « (art et) aflam », qui est relevé dans quatre pièces dont deux d'Arnaut n'est guère plus probant puisque *aflam* se trouve également dans quelques *cansos*, dont une autre d'Arnaut, *Ses joi non es valors* (BEdT 30.21 : 35) où il se trouve même associé à *ard* : « Dompna, per vos mi clam,/ car totz art et aflam,/ tant de bon cor vos am », emploi qui se retrouve presque à l'identique dans le *salut* BEdT 30.1v : « A ! doussa res,/ per vos art et aflam,/ tan de bon cor vos am » (vv. 94-96), et le binôme est également présent, avec la même association à la rime, dans *Si saubesson...* de Peire Vidal (BEdT 364.44 : 12-15)⁸ :

Mas e·us non aus merce clamar,
tan vos dopte et tan vos am;
pero, domn', a mas faissos par,
com eu ard per vos et aflam.

On pensera également au binôme analogue employé par Peire Guilhem de Cazals dans *Eras, pus vey mon benastruc* (BEdT 227.3 : 7) : « Vers es qu'ieu n'aflam e n'aluc/ tan m'apimp e m'acuelh e·m col ». Le fait qu'il s'agisse de textes de troubadours dont les liens avec Arnaut sont bien établis n'appuie en rien l'idée de traits propres au *salut* : tout au plus renvoient-ils à des stylèmes arnaldiens, ce qui est tout autre chose, diffusés dans ses *cansos* et ses *salutz*. La question qui à la rigueur pourrait se poser serait de savoir dans quel sens ont transité ces stylèmes, du *salut* vers la *canso*, ou de la *canso* vers le *salut*, mais nous penserions plutôt que leur diffusion transcende la question des genres.

L'étude des liens intertextuels apporte un éclairage important sur la cohésion du corpus [127 sq.]. Les pages consacrées à la question des pièces strophiques font preuve d'une grande maîtrise de la problématique des genres au regard des aspects formels, en dépit de quelques réserves [136 sq.]. De forme lyrique, *D'un saluz me voill entremetre* de Rambertino Buvallesi donne lieu à une intéressante discussion, notamment sur l'interprétation du terme *salut* qui y revient à plusieurs reprises [144-148]. S.C. s'étend moins

⁷ On remarquera que dans l'index des lemmes commentés on ne trouve pas le fameux « stylème », mais à l'entrée *pres* se trouve indexée uniquement l'occurrence commentée par Barbieri (BEdT 17.1) et exclue des cas retenus par S.C. Ajoutons que l'expression se retrouve chez Guilhem de Cabestanh (BEdT 213.1a : 15, 56) et Uc de Saint-Circ (BEdT 457.16 : 25), et sous une forme à peine différente, chez Aimeric de Pegulhan (BEdT 10.49 : 25) : « Quar m'es del cor tan pres,/ sai be que desmesur ».

⁸ Le stylème est également absent de l'index des lemmes commentés, avec simplement « [ardre] » renvoyant à un emploi proverbial dans BEdT 30.1 (« tal se cuda calfar que s'art »).

sur le *vers* de Guilhem de Saint-Didier (BEdT 234.7) où le lecteur est renvoyé à l'article qu'elle lui a consacré en 2009⁹ où elle voit dans cette pièce « un *esperimento isolato nella direzione di uno sviluppo del genere verso la forma-canzone* », mais où nous verrions plutôt que l'embryon d'une nouvelle forme de *salut*, un véritable *vers* conformément à la désignation que le troubadour donne de sa pièce, procédant à l'utilisation astucieuse de la rhétorique du *salut* dont les implications ne sont pas directement assumées : comme l'explique naturellement S.C., l'énonciateur ne se présente pas comme le requérant mais comme son médiateur à travers lequel la *razo* – à laquelle l'éditrice du texte, A. Martorano, ne fait pas référence – voit un simple déguisement du troubadour lui-même, ce que confirment le dernier couplet et la *tornada*. Guilhem utilise ainsi la modalité lyrique là où, dans le *salut* en tant que genre constitué l'usage est de recourir à la modalité non lyrique de la poésie narrative et de la poésie didactique, procédé qui ne correspond aucunement à la création de ce qui serait un *salut-canso* auquel pense S.C. par référence à la forme métrique du texte [158]. Nous reconnaissons toutefois que son étendue est exceptionnelle dans le chansonnier de ce contemporain d'Arnaut de Marueilh, avec neuf couplets au lieu de six à sept dans ses autres chansons, ce qui souligne bien l'originalité de cette pièce, mais on ne peut non plus oublier que ne sont pas rares les chansons où les troubadours chargent leur jongleur ou leur pièce même d'envoyer leurs salutations à leur dame, ce qui donne une autre motivation à cette composition dont nous rappelons le début : « Domna, eu vos sui messagiers/ et el vers entendes de cui ». C'est ainsi que Giraut de Bornelh s'adresse à sa Dame (BEdT 242.12 : 21-24) :

Mo cor es plus gais e salhens,
car m'es us messatgers vengutz
que·m retrai d'un'amor salutz,
don me ve jois e jauzimens.

Ce genre de contextes donne à comprendre comment le troubadour peut en venir à prendre le rôle du *messatgier* qui abolit les distances tout en servant d'intermédiaire pour un discours que la tradition veut indirect. Habituellement passagères dans la chanson, ces références à ce personnage malgré tout secondaire (c'est souvent la chanson elle-même qui remplit cette fonction) trouveront chez Bertolome Zorzi (BEdT 74.5) une extension singulière dans *Entre totz mos cossiriers* dont pas moins de cinq couplets s'adressent directement à un messenger dont la présence devient envahissante, texte qui nous met ici encore au cœur de la problématique de l'articulation des deux genres, le lyrique (*vers* ou *canso*), où la distance est maintenue entre le troubadour et la Dame, et le non lyrique (*salut*), où cette distance est partiellement abolie par l'exclusion du médiateur du cadre du discours, comme l'explicite Arnaut de Marueilh dans BEdT 30.III qui entend transmettre son message comme *brief sagellat de [s]on anel*, ou encore le timide correspondant de BEdT 10.I prêt à déposer sa lettre en quelque endroit sur son chemin dans l'espoir que sa Dame l'y trouve [131-132]. S'il ne fait pas de doute que le *vers* de Guilhem de Saint-Didier est en relation avec le *salut*, cela n'implique par conséquent pas une appartenance au genre [voir aussi 150], mais plus précisément un *dialogue* avec le genre.

⁹ « Lirica e non-lirica nella poesia dei trovatori », dans *La lirica romanza del Medioevo. Storia, tradizioni, interpretazioni*, Atti del VI convegno triennale della Società Italiana di Filologia Romanza (Padova–Stra, 27 settembre–1 ottobre 2006), éd. Furio Brugnolo et Francesca Gambino, Padova : Unipress, p. 155-174.

Parfaitement documentée, avec ses analyses fouillées cette introduction constitue une contribution importante tant à la théorie des genres qu'au *salut* et à son orbite, en montrant clairement la cohérence du corpus et son inscription dans une tradition littéraire qui remonte à l'Antiquité. Aussi est-on bien désagréablement surpris de voir ce travail magistral et stimulant aboutir dans son dernier paragraphe à une typologie dont l'utilité et la cohérence nous échappent totalement : c'était là une page et demi de trop. L'introductrice établit en effet un découpage en trois catégories :

- (a) les *salutz* de forme épistolaire,
- (b) ceux de forme autre,
- (c) les "*salutz-coblas*".

De fait, seuls (a) et (c) correspondent à des classes génériques, (b) étant une non-classe puisqu'elle se caractérise négativement, par l'absence du critère qui fonde la première : d'un simple point de vue logique en effet, (c) est nécessairement inclus dans (a) ou (b), ou bien réparti entre (a) et (b). Ces deux classes sont fondées sur des critères de classification parfaitement disparates : ce qui fait la spécificité des *salutz-coblas* est en effet la forme métrique adoptée, ce qui devrait l'opposer à des *salutz-letras* et à des *salutz* strophiques, lyriques ou non lyriques, alors que ce qui fonde la première catégorie reste dans le flou, la notion de « forme épistolaire » ne se trouvant pas explicitée. Si l'on se reporte à la grille d'analyse, il apparaît que cette notion repose vraisemblablement sur la présence de « caractères épistolaires ». Cependant, il ne peut pas s'agir de l'utilisation d'un mètre non lyrique qui est en fait commun à (a) et (b), puisque seul le *vers* de Guilhem de Saint-Didier – qui se trouve inclus dans (a) – fait exception. Ce caractère au demeurant n'est pas épistolaire à proprement parler, et il n'aurait pas dû figurer comme tel dans la grille d'analyse puisqu'il est partagé avec la poésie didactique comme la narrative : c'est très précisément un caractère neutre, raison pour laquelle on le trouve aussi bien présent dans les catégories (a) et (b). Les seuls critères qui ne soient pas relevés dans les pièces de la catégorie (b) sont en fait la mention de l'expéditeur à la troisième personne et l'identification du texte comme message épistolaire, si l'on excepte le cas de BEdT 17.1 qui est fragmentaire, mais on remarquera que le second est également donné comme absent de BEdT 30.1, 30.11, 42a.1, 389.1, 406.1, 457.1 et 461.11, tous textes rangés sous (a). Il faut par contre ajouter l'absence d'une formule de salutation bien que dans sa grille d'analyse, S.C. mentionne les vers 1-16 de BEdT 30.v où nous sommes bien en peine de l'y trouver : celle-ci est en effet présente dans la plupart des pièces de classe (a). Cette question de la présence ou non de la formule de salutation dont on fait un caractère secondaire au motif qu'elle serait subordonnée au caractère épistolaire du genre nous paraît au demeurant essentielle, car elle nous semble avoir depuis Meyer faussé d'une certaine manière le débat (le *salut* serait une épître adressée à une dame, et son nom résulte d'une synecdoque généralisante), en faisant passer p.ex. le *comjat* de Falquet de Romans pour une variété du *salut* « jouant sur les règles du genre », où *pren comjat* serait un détournement des formules habituelles de salutation¹⁰ : le *comjat* lyrique n'est-il pas une variété de *canso*, au même titre que l'*escondig* ou le *conselh* dont tous les ingrédients sont précisément dans la *canso*, avant que les théoriciens tardifs ne s'en emparent pour en faire des classes à part ? La classification de Bartsch avait à notre avis le mérite de mieux orienter la question en regroupant ce *comjat* non lyrique aux côtés des *salutz* au

¹⁰ Selon Arveiller et Gouiran, cités p. 475.

sens strict (c.-à-d. dotés de ladite formule), sous la catégorie générale des épîtres (en vers) [475] : le genre tout entier serait ainsi mieux caractérisé sous le nom d’“épître en vers à la Dame”, et tant Meyer que Bec ne prétendaient pas le contraire, classe générique que S.C. semble viser derrière la désignation de *domnejaire* [50-51], sans préjuger du contenu et des formes de l’interpellation. On ne peut pas cependant ne pas se poser la question naïve de savoir en quoi un texte dépourvu de caractères épistolaires peut être considéré comme une épître, et cette question qui touche toute la catégorie (b) va naturellement bien au-delà du genre du *salut* : c’est ainsi que, dans *Tant m’abellis e-m plaz* (BEdT 30.iv), la Dame est d’abord évoquée à la troisième personne (vv. 1-84) avant de faire l’objet d’une allocution directe : *Bella domna corteça, / ensenhada e apreça* (85-86), *doussa franca res* (94), *domna* (114 etc.), d’une façon qui ne se démarque en rien de la trame de tant de *cansos* et ne peut être ramenée sans abus au « registre plus proprement épistolaire » [354], et on pourrait tout aussi bien sinon mieux y voir une autre catégorie non moins paradoxale, celle de chansons qui seraient dépourvues de caractères lyriques. Nous avons listé dans les tableaux suivants les caractères signalés dans la grille de l’introduction [124-126] afin de permettre au lecteur d’y voir plus clair :

Caractères épistolaires	
A	mètre non lyrique
B	expéditeur (« mittente ») à la 3 ^e personne
C	formule de salutation
D	identification du texte comme message épistolaire
E	requête d’écoute
F	motifs (tourment nocturne, l’esprit de l’amant vole vers l’amante, le cœur messager, le cœur près de l’aimée)
Rhétorique de la persuasion	
G	<i>Frauenlob</i>
H	<i>descriptio puellae</i>
I	exemples d’amants célèbres
J	motifs divers
K	utilisation de proverbes ou sentences
L	stylèmes du genre (voir <i>supra</i>)
Variables	
*	signale une mention (la parenthèse, que l’indication est erronée)
**	au moins deux mentions à des titres divers pour les colonnes F, J, K et L
x	indique que la pièce n’est pas prise en compte dans la grille d’analyse

Classe (a)

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
010.I	*	*	-	*	*	-	*	-	-	-	*	*
017.I	*	-	-	-	*	-	-	-	-	-	-	-
021a.I	*	*	*	*	-	*	-	-	-	-	-	-
030.I	*	*	*	-	-	-	*	-	-	**	**	*
030.II	*	*	*	-	*	*	-	-	-	*	*	-
030.III	*	*	*	*	*	**	*	*	*	*	**	**
042a.I	*	*	*	-	-	*	*	-	*	**	*	**
234.7	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
389.I	*	*	-	-	*	-	-	-	-	**	*	-
406.I	*	*	*	-	*	-	-	-	-	-	*	*
457.I	*	*	*	-	-	-	*	-	-	-	-	-
461.II	*	*	*	-	-	*	*	-	*	-	-	-

Classe (b)

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
021a.II	*	-	-	-	*	-	*	-	-	**	**	*
030.IV	*	-	-	-	-	*	*	-	*	-	**	*
030.v	*	-	(*)	-	-	*	*	-	-	-	**	*
156.I	*	-	-	-	-	**	-	*	*	**	**	-
461.vII	*	-	-	-	*	**	-	*	*	**	*	-

Classe (c)

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
437.14	-	*	*	-	-	-	-	-	-	-	-	-
461.81	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
461.83	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
461.87	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
461.IV	*	*	*	*	-	-	-	-	-	-	-	-

Comme on le voit dans ces tableaux, cinq textes du corpus sont absents, S.C. les écartant sur la base de motifs variés, en désaccord parfois avec les éditeurs des textes¹¹. C'est ainsi que F. Gambino défend le cas d'*A Deu coman vos e-l vostre ric preç* (BEdT 461.i), d'auteur vraisemblablement italien, sur la base des arguments qu'elle a avancés en 2003¹², et il faut bien reconnaître que l'analyse qu'en donne S.C. [137-41] ne nous semble pas de nature à lui donner tort, bien au contraire. I. Zamuner défend avec tout autant de vigueur le cas de *Bella dompna, a Dieu vos coman* (BEdT 461.54), et nous avouons que retenir la pièce de Guilhem de Saint-Didier clairement donnée comme « vers » par le troubadour dans une structure lyrique indubitable et refuser ces pièces dont le caractère non lyrique ne fait pas le moindre doute nous paraît pour le moins contradictoire, alors que la grille d'analyse retient pour la catégorie (a) dans laquelle elle se trouve rangée le critère d'un *metro non-lirico* qui est le seul à être présent partout ailleurs. Avec les deux pièces anonymes, nous sommes bien loin d'être en situation d'avoir « a decidere la ricezione del testo di arrivo come una variante innovativa del genere-canso o, al contrario, come una variante metrica del genere-salut » [144], à moins bien entendu de décider que la forme du *salut* est par nature celle des rimes suivies : les troubadours disposaient alors dans le domaine non lyrique d'une palette de rythmes plus variée qu'on n'a tendance à le croire aujourd'hui, trompés que nous sommes par les aspects statistiques.

On remarquera d'autre part que la catégorie (c), conçue comme « versificazione di una breve formula di saluto », malgré les apparences, est hétérogène, avec d'un côté d'authentiques *coblas* qui ressortissent des formes lyriques (Sordel 437.14, anon. 461.81¹³), d'autre part des textes monorimes à rimes suivies qui ressortissent *a priori* davantage aux formes non lyriques, « *cobla* » étant alors pris au sens où l'entend l'auteur des *Leys d'amors* lorsqu'il donne des exemples factices destinés à illustrer principalement les catégories rhétoriques qu'il aborde dans son traité (*cobla dubitativa, responsiva, rescosta* etc.), à savoir un texte en vers, relativement court (anon. 461.83 et iv¹⁴). S.C. semble le reconnaître implicitement lorsqu'elle affirme à propos de *Donna, messaç'eu sui* (BEdT 461.iv = BdT 461.90) que « l'insolita scelta metrica del salut-cobla in distici di senari può rivelare la forte ascendenza di un modello marcato dallo stesso tipo di versificazione » [157-58], et dans la grille d'analyse proposée aux p. 124-125, la pièce est considérée comme ayant une forme non lyrique. Ce cas est particulièrement intéressant, puisque, du point de vue métrique, il s'agit de douze hexasyllabes à rimes plates, duquel on a rapproché les huit vers scatologiques de BEdT 461.57 [157]¹⁵ qui parodient les vv. 369-378 de *l'ensenhamen* de Garin lo Brun, ce qui indique suffisamment qu'il ne s'agit pas

¹¹ Outre les deux suivantes, il s'agit de Rambertino Buvaelli 281.3, d'anon. 461.v et vi.

¹² F. Gambino, « Forme e generi in contatto: *A Deu coman vos e-l vostre ric preç* », dans *Scène, évolution, sort de la langue et de la littérature d'oc*. Actes du Septième Congrès International de l'Association Internationale d'Études Occitanes, Roma, Viella, t. I, 343-362.

¹³ Auxquelles il faudrait ajouter anon. 461.54, avec naturellement les réserves requises. Qu'elles ressortissent aux formes lyriques n'implique pas qu'elles fussent destinées à être chantées.

¹⁴ Bien que sur deux mètres dont la distribution est curieuse, nous rattacherions volontiers BEdT 461.87 à ce groupe.

¹⁵ A la référence donnée par S.C., on ajoutera du même F. Carapezza, *Il canzoniere occitano G (Ambrosiano R 71 sup.)*, Napoli, Liguori Editore, 2004, pp. 263-70.

d'une *cobla* au sens de la poésie lyrique. Mais ce qui nous importe plus particulièrement, c'est que, par sa forme, cette « *cobla* » ne diffère que par sa longueur du quatrième *salut* d'Arnaut de Maruelh, et son éditrice, I. Zamuner, a sans doute raison de considérer qu'il s'agit d'un fragment de *salut d'amor* [694] – possibilité dont S.C. est parfaitement consciente [155] –, suivant ainsi I. Frank qui avait relégué la pièce dans le corpus non lyrique des *salutz*¹⁶. Nous remarquerons pour notre part que, à bien lire le texte, ces douze vers pourraient fort bien passer pour la fin manquante du *salut* d'Arnaut...

Les éditeurs sont restés libres de leurs interprétations, et l'éditrice fait ainsi état de quelques dissentiments sur l'attribution de certaines pièces [14]. Ils ont travaillé avec un format relativement libre, ce qui donne lieu à des notices inégales. La disparité des notices dépend en partie de la tradition manuscrite plus ou moins simple ou complexe de chaque pièce. Les remarques linguistiques sont généralement réduites, de même que les remarques relatives à la versification. Le *salut* de Raimon de Miraval édité par G. Borriero donne lieu sans doute à l'examen le plus détaillé, et on y trouvera notamment une note regroupant et complétant les relevés existants de l'affaiblissement de *i* devant *vos*, voire devant *lo* ou même *i* en enclise¹⁷, amenant l'émergence d'une voyelle d'appui (*sie·us*, *sie·l*, *sie·i* etc.), phénomène qui accompagne la surdiphthongaison de *eu* en *ieu* caractéristique du chansonnier d'Urfé [411]. On y trouve également une étude de la structure formelle exceptionnelle de ce *salut*, avec une remarque prosodique importante sur l'emploi anormalement fréquent de la dialèphe [422]. Les pièces polymétriques voient malheureusement leurs vers systématiquement alignés à gauche, occultant plus ou moins leur structure (n° 8, 22). On remarquera au passage que la numérotation des folios de *N* suivie par les éditeurs n'est pas homogène : celle du xix^e siècle retenue pour la table [818] n'est pas suivie par Gambino pour les *salutz* d'Arnaut de Maruelh contrairement à BEdT 461.1 dont elle est également l'éditrice [607], ni par Squillacioti [476], mais elle l'est par Barbieri [657, 691] et Radaelli [714].

Ces textes ont souvent une tradition manuscrite limitée quand il ne s'agit pas d'*unica*, situation qui peut poser des problèmes particuliers comme la question de l'anisométrie qui, à notre connaissance, n'est pas acceptable dans ce corpus. Pourtant, c'est le choix adopté par S. Marinetti pour *Hai, dolcha domna valentz* (BEdT 461.11), en double copie – aux *scripta* distinctes – dans *L*. Toute la question repose naturellement sur le degré d'acceptabilité des conjectures que l'on est susceptible de faire pour amender le texte, mais Peter Ricketts a montré dans son édition que de nombreuses altérations se prêtaient à des corrections aussi aisées à faire qu'à justifier¹⁸. Indépendamment du choix de l'éditrice qui semble sur ce point donner le primat au texte transmis sur la responsabilité critique de l'éditeur, certaines des solutions retenues ne nous sont pas compréhensibles. Le refus de l'enclise dans « *lo gent cors e ill fresch colors* » (v. 17), là où Ricketts l'adoptait tout naturellement en rétablissant le féminin de l'adjectif, se voit justifié par l'hypothèse d'un italianisme, « forse con un calco sull'articolo determinativo maschile singolare

¹⁶ I. Frank, *Répertoire métrique de la poésie des troubadours*, vol. I, Paris, 1953, p. xx.

¹⁷ Pour *i*, compléter avec la note d'U. Gschwind, *Le Roman de Flamenca. Nouvelle occitane du 13^e siècle*, Berne, Francke, II, 108, n. au v. 1502 et son renvoi à *RLR* 14 (1878), 116-117 où C. Chabaneau rapporte, complète et commente les observations dont P. Meyer fait état dans la *Revue des Sociétés savantes*, VI^e série, III, 89.

¹⁸ P. Ricketts, « Trois saluts d'amour dans la littérature de l'occitan medieval », *RLR* 106 (2002), p. 493-510.

dell'italiano: *il* »; il n'y a aucune attestation indiscutable de *color* masculin en ancien occitan, et l'on sait que quelques troubadours étaient d'origine italienne¹⁹. Comme le signale S.M., le seul cas mentionné d'un *contrafactum* d'une pièce de Bertran de Born « e·l color fresc e blan » (BEdT 80.24a) dans le texte de Stimming est jumentement amendé en « e·l color fresc' e blanc' » par Gouiran. Le fait que le mot soit à la rime rend naturellement ce cas suspect, mais Gouiran, contrairement à Paden, préférerait penser que le troubadour s'était permis une licence pour la rime devant un vers à initiale vocalique, ce que viennent étayer d'autres exemples d'élision interstichique qui ont pu être signalés chez Albertet de Sisteron, Perdigon, Guiraut Riquier et Uc de Murel, et qui sont peut-être plus répandus encore²⁰. Dans la solution adoptée par l'éditrice, on se demande à qui serait imputable l'italianisme, le copiste ou l'auteur ? Et cette question se pose à nouveau pour le v. 6 où S.M. rejette la correction de *las* en *la* proposée par Ricketts, quitte à admettre une licence grammaticale pour la rime à travers laquelle elle voit ici encore un italianisme possible : « vos dej'hom per gan valor/ honrar sobre totas las flor ». L'amendement de Ricketts donnait pourtant une apposition parfaitement acceptable à *vos*, où *sobre totas* est un syntagme distinct de *la flor*, et l'on peut penser ici à ces vers d'Uc de Penne : « per tal q'es flors e frutz/ sobre totas beutatz » (BEdT 456, 2a : 5-6). La suite va du reste dans ce sens, avec les caractérisations que le troubadour donne à sa destinatrice : « Flors de beltatz e [flors] d'onors,/ flors de joventz e de valors,/ flor[s] de tot be qu'hom pod trobar,/ Dieus vos formet sol per amar. »

Le cas d'Amanieu de Sescas pose un problème linguistique intéressant : cet auteur du dernier quart du XIII^e siècle rime en effet systématiquement *Sescas* avec des mots en *-ars* (*parlars*, *afars* ; *escars*, *espars* dans les *ensenhamens*), et l'éditrice, E. Guadagnini, y voit la preuve de l'affaiblissement de la consonne dans cette position [566], ce à quoi il conviendrait de préciser dans quel espace dialectal et chez qui. En effet, l'amuïssement de *r* devant *s* final ne se trouve nulle part ailleurs dans l'œuvre d'Amanieu, y compris à la rime²¹, ce qui amène à s'interroger plus avant sur cette question. L'origine catalane ou gasconne d'Amanieu a fait l'objet de longues discussions, et, comme le rappelle l'éditrice, S. Guida, se basant sur les données d'archives, a récemment plaidé en faveur de la seconde hypothèse : l'anthroponymie donne largement raison à notre éminent collègue puisqu'il s'agit d'un nom typiquement gascon comme P.-H. Billy aura l'occasion de le montrer dans un article en chantier, qui nous apprend en outre que la ville actuelle de Cestas (avec *t*), au S.-O. de Bordeaux, est mentionnée dans les registres gascons sous la forme *Sescars* en 1289, *Cestas* en 1291, nom issu de *SESQUARIIS* qui désigne une roselière, et que Saint-Martin-de-Sescas, au S.-E. de Bordeaux, est connu sous la forme *Sescas* en 1285 et *Sescars* en 1289²² : comme on peut le voir, le *r* issu du suffixe *-ARE* devait être flottant à l'époque, mais tout indique qu'Amanieu devait lui-même l'articuler.

¹⁹ Note aux p. 634-635.

²⁰ Voir D. Billy, *L'Architecture lyrique médiévale : analyse morphologique et modélisation des structures interstrophiques dans la poésie lyrique des troubadours et des trouvères*. Montpellier, Section française de l'Association Internationale d'Études Occitanes, 1989, p. 61.

²¹ Nous mettons de côté l'assonance *azauta* : *autra* de BEdT 21a.II : 49-50 signalée p. 587.

²² Voir B. Boyrie-Fénié, *Dictionnaire toponymique des communes. Gironde*, Pau, Cairn, 2008, 117 et 312.

Nous finirons la recension de cette précieuse édition appelée à faire désormais référence, par quelques remarques de détail:

- 150, l. 6 après l'exorde cité : corr. « v. 8 », non « v. 50 ».
- 251, avant la n. : il ne s'agit pas de rimes "équivoquées" (en fait homonymes) ou identiques mais de *rims tornatz* dont les membres n'entretiennent aucun rapport voulu.
- 275, fin : l'éditrice (F.G.) signale une seule rime riche (plus précisément léonine), deux substantifs en *-ament*, mais il y en a plus : *amar* 5 : *clamar* 6, *plages* 37 : *ges* 38, *rasos* 55 : *sasos* 56 etc.
- 275, notice, fin : l'éditrice signale ici également une seule rime riche, deux adverbes en *-amen*, alors qu'on peut relever *sofrir* 17 : *morir* 18, *prop* 71 : *atrop* 72.
- 316 : il faut préciser que la pièce se termine au f° 25vc dans *N* (pour respecter la numérotation suivie par l'éditrice).
- 318 : le terme de "brisure du couplet" (vv. 140-141) est inapproprié ; il s'agit d'un contre-enjambement qui intervient entre deux "couplets".
- 438 : v. 95, lire plutôt « no l'amat ».
- 452 : parler de « rime technique » pour *-etre* dans le *salut* de Rambertino Buvaelli est inapproprié : la présence écrasante de dérivés de *metre* est simplement due aux caractéristiques de ce paradigme rimique qui n'ouvre guère à d'autres formes telles que *letre*, qui y figure justement, ou *salpetre*, dont la présence aurait davantage surpris.
- 526 : la ponctuation présente dans la leçon rejetée n'a pas lieu d'être.
- 550 : il s'agit de BEdT 437.14, non 437.4.
- 560 : le ms. porte bien « lizes » au v. 4, sans espace, devant l'esperluette ; le refus de la conjonction par l'éditeur rend le vers incorrect, puisque Sordel n'admet nulle part ailleurs la césure enjambante à l'italienne. Il faut donc rétablir la conjonction et modifier ainsi la ponctuation : « Dompna (...) / vos manda sel ses cor galiador / car vostre hom lizes, et a vos s'es donaz ; », avec une césure épique que, certes, le troubadour ne pratique pas davantage dans ses décasyllabes, mais qui, affectant un terme de la féodalité, peut relever de la même intention stylistique que chez Peire Vidal dans *Drogoman senher*²³.
- 562 : la conjonction qui termine le v. 6 appartient en fait au vers suivant.
- 607, notice : F. Gambino a raison de considérer que les dix derniers vers se subdivisent en 8 + 2, mais il ne s'agit pas pour autant d'une *cobla* dont les deux derniers vers constitueraient une seconde rédaction. Si tel était le cas, du reste, ils auraient dû être rejetés dans l'apparat critique, et non liés aux précédents par le biais d'une virgule [622] : les reprises qu'observe l'éditrice, et il faut y joindre celle de *eu deman mai* 110 → *eu desir mais* 114 et la reprise de *Deu* qui termine ces deux vers, sont en effet typiques de nombreuses *tornadas* au XII^e siècle : qu'on se souvienne de *Lanquan li jorn*. Que les huit vers précédents contiennent l'envoi n'a rien d'étonnant : c'est ainsi que *Non sap chantar qui so non di* se présente, avec une *tornada* également marquée par la reprise et la variation. Les dix vers sont ainsi parfaitement interprétables comme constitués d'une dernière *cobla* de huit vers suivie d'une *tornada* de deux, et

²³ Voir D. Billy, « Théorie et description de la césure : quelques propositions », dans *La lirica romanza del Medioevo* cité, p. 406.

une révision du découpage phrastique semble s'imposer en modifiant la ponctuation finale des vv. 109, 111 et 112 [621-622] :

ch'eu cognosc bon non sui de tan ric feu ;	« . » F.G.
com eu deman mai, merce clam a Deu, ²⁴	
e ver ma domna iong las mans con sers seu,	« ; » F.G.
pos meu non sui, sivals lo ioi fos meu.	« , » F.G.

xv Che·m trameses calche ioi chi fos meu,
ch'eu desir mais no·n fe sain Peire Deu.

614, v. 46 : F.G. édite « tan gran e[s] l[o] mal no·i a nul conort, » ce qui a l'inconvénient de masquer la césure qui interviendrait ici après l'article ; l'enclise que présente le manuscrit donne par contre une césure satisfaisante ; la lacune doit résider dans le second hémistiche : « Tan gran e·l mal no ia nul conort, » et l'on pourrait y suppléer en s'inspirant d'un passage de *Jaufre* : « non ai eu nul conort »²⁵. Cette conjecture a naturellement le défaut d'accepter une altération de la forme verbale *es* en *e* : en effet, même s'il est récurrent dans le texte, l'italianisme (voir la note de F.G.) n'en est pas moins problématique, car on l'attribuerait plus volontiers au copiste de *N* qui a seul conservé ce texte qu'à l'auteur... Néanmoins, l'éditrice fait justement remarquer que les nombreux italianismes de cette pièce ne sont pas tous attribuables au copiste, citant à l'appui le cas de *estesa* pour it. *stessa* [607 et 618] : la question mérite donc d'être étudiée plus avant.

620 : le v. 107 est hypermétrique : « Eu merce li clam che no li sia greu », et l'éditrice y voit une césure « masquée » portant sur un proclitique, en envisageant la synérèse de *sia* ; nous pensons plutôt qu'il faut supprimer le pronom initial, hypothèse que F.G. avait envisagée dans son édition de 2003²⁶ : « Merce li clam ... » ; ce n'est pas seulement le traitement diérétique de la forme au v. 78 qui l'indique : la structure métrique même du décasyllabe le prouve. Il s'agit en effet de ce que nous avons appelé un *mètre composé à structure lâche* caractérisé par la grande autonomie de ses membres vraisemblablement due à l'exigence d'un temps de pause relativement important permettant l'émergence de la césure épique²⁷ qui domine effectivement dans ce texte²⁸ : cette structure rend peu probable la présence d'une césure masquée dont le domaine d'application semble limité aux *mètres unifiés à césure stable*, dont le premier membre ne constitue pas un domaine métrique indépendant²⁹.

682 : compte tenu de son caractère exceptionnel chez les troubadours, la césure enjambante de l'incipit méritait d'être signalée et de susciter quelque réserve sur le texte.

²⁴ *Merce clam a Deu* fait écho à *Eu merce li clam* du v. 107.

²⁵ « Qu'eu volgra mais qu'el m'ages mort ;/ c'aras non ai ieu nul conort » (vv. 2667-2668) ; on remarquera que le v. 41 d'*A Deu coman* fait écho au v. 2667 de *Jaufre* : « En ai quel iorn, domna, volgr'esser mort ».

²⁶ « Forme e generi in contatto » cit., p. 362.

²⁷ Voir D. Billy, « Théorie et description de la césure » cit., p. 413.

²⁸ Voir la liste dressée par F.G. [697], où il faut ajouter les vv. 10 et 100 : cela fait 19 cas sur 114 vers, plus quatre cas de césure élidable, contre un seul cas de césure lyrique.

²⁹ Sur cette notion, voir « Théorie et description de la césure » cit., p. 419.

Compte tenu du fait qu'une césure épique est plutôt improbable et que *T* fait abstraction de *vos*, on peut se demander si le pronom n'a pas été déplacé dans la tradition manuscrite, et s'il ne faut pas plutôt lire : « Dieu sal, dona, vos, de pretz sobeirana », avec césure lyrique, plutôt que « Dieus vos sal, dona, de p.s. ».

692, v. 9 : l'éditeur [Barbieri] interprète *apres* comme l'adjectif où il voit l'indice d'un auteur italien [691], là où F. Zinelli voit l'adverbe de temps [524-525, n. au vv. 37-38], lecture qu'appuie le contexte, du fait de l'enchaînement discursif que marque l'adverbe *pueis* : *e pueis per Cortesi' apres/ e per Amor* se raccorde ainsi clairement à *per Dieu e per franca Merce, / sens cui hom non pot valer re* des vv. 7-8 et à *e pueis (...)* *eissamen, / per tot zo c'az amor ataing* des vv. 12-13, tous CC de (*vos*) *prec (que...)* (v. 15), structure que vient briser l'interprétation de l'éditeur qui fait d'*apres* 'instruito' l'épithète d'*hom*, et de *per cortesi'* et *per Amor* les compléments d'*apres* (le rejet inhabituel d'*apres* en fin de syntagme est subordonné à la rime)³⁰.

834, n° 13 : corr. 437.14, non 437.4.

Dominique BILLY

Kirsten Anne FUDEMAN, *Vernacular Voices. Language and Identity in Medieval French Jewish Communities*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press (Jewish Culture and Contexts), 2010, xiii + 254 pages.

Après avoir publié des travaux sur les gloses françaises contenues dans les commentaires bibliques de Joseph Kara¹, sur un chant de mariage bilingue hébreu-français datant de la deuxième moitié du XIII^e siècle (ChantMariageF) et sur l'*Élégie de Troyes*², Kirsten Fudeman est particulièrement bien placée pour aborder la problématique des textes en ancien français rédigés en caractères hébreux sous un angle plus large. Dans *Vernacular Voices*, elle nous livre une première synthèse sur l'emploi de la langue vernaculaire dans les communautés juives médiévales en France du Nord et présente en même temps de nombreux nouveaux matériaux pour l'étude du 'judéo-français'.

L'ouvrage débute par un survol des recherches menées sur les textes en ancien français rédigés en caractères hébreux depuis Arsène Darmesteter jusqu'aux travaux actuellement en cours [5-9] et se donne la tâche de replacer la tradition textuelle reflétée dans

³⁰ Zinelli traduit pas 'ancora', mais le seul emploi comparable que nous ayons trouvé dans la COM (tranches 1 et 2) présente un emploi strictement temporel : « E-l reis bec, pueis Jaufre **apres**, » (*Jaufre* 10249). Toujours selon la COM, il ne semble pas y avoir d'occurrence d'*apprendre per amor* (ou *per cortesia*).

¹ « The Linguistic Significance of the *le'azim* in Joseph Kara's Job commentary », *Jewish Quarterly Review* 93 (2003), 397-414 ; « Appendix on the Old French glosses », in : Mauro Perani, *Yosef ben Shimon Kara's lost commentary to the Psalms (1-17)*, in : id. (éd.), *'The Words of a Wise Man's Mouth are Gracious' (Qoh 10,12) : Festschrift for Günther Stemberger on the Occasion of his 65th Birthday*, Berlin/New York, Walter de Gruyter, 2005, 422-423 ; GIKaraIsF (les sigles employés sont ceux du DEAF : voir < www.deaf-page.de >).

² *ElégTroyesF* ; « 'These things I will remember' : The Troyes martyrdom and collective memory », *Prooftexts* 29 (2009), 1-30.

ce groupe de sources dans le contexte plus large de la production textuelle en ancien français [9]. L'introduction s'achève par une vue d'ensemble réussie sur l'environnement linguistique diglossique des communautés juives médiévales en France du Nord [9-25], même si certains détails sont certes discutables : ainsi la localisation de l'Élégie de Troyes en Lorraine [10] aurait-elle pu être accompagnée d'une mention de la localisation divergente proposée par DEAFBibleI sous ElégTroyesK (« champ.mérid. (Troyes) ») ; les réflexions sur le niveau de connaissance du latin parmi les érudits juifs en France du Nord [15-20] auraient bénéficié d'une prise en compte de la traduction d'une partie du *Thesaurus Pauperum* du latin en ancien français par un médecin juif (cf. FevresKi 48-50 ; 86-90) ; enfin, l'assertion selon laquelle un nombre indéterminé de descendants de Juifs de France septentrionale auraient encore parlé français en Italie septentrionale et ailleurs aux alentours de 1470 [12-13] – étayée essentiellement par l'existence d'un livre de prières de cette date qui renferme une recette de *haroset* contenant dix termes français – est sujette à caution.

Pour la linguistique historique romane, le premier chapitre [26-59], intitulé « Language and Identity », revêt un intérêt particulier, car il aborde la question des particularités linguistiques de l'ancien français des Juifs. Ce chapitre prend comme point de départ le raisonnement formulé par Menahem Banitt ici-même il y a près d'un demi siècle³ [28-36], mais si la conclusion selon laquelle il faut considérer de nouveau la question du 'judéo-français' en consacrant davantage d'attention aux emprunts à l'hébreu [36] est sans doute juste, le traitement de l'article de Banitt – qualifié de « diatribe » [35] – paraît quelque peu cavalier : Fudeman envisage une influence des origines anversoises de Banitt sur son attitude face au 'judéo-français' [33]⁴ et affirme : « Judeo-French was indeed one of Banitt's phantoms » [35]. Précisons du moins que l'idée d'un degré élevé d'interactions sociales entre Juifs et Chrétiens et d'une acculturation prononcée de la communauté juive dans la société non-juive coteritoriale, que Banitt appuie essentiellement par des renvois aux travaux (aujourd'hui en partie obsolètes) de Louis Rabinowitz [29], est loin d'être en désaccord avec les résultats de recherches historiques et philologiques actuelles⁵, et que Banitt applique le qualificatif de « charabia panaché », que Fudeman traduit par « motley gobbledygock » [33], non pas à l'ancien français des Juifs, mais à la vision caricaturale du 'judéo-français' manifestée par certains chercheurs.

Par la suite [36-44], plusieurs aspects de la genèse d'une segmentation linguistique entre différents groupes religieux sont examinés. Le parallèle établi à cet égard entre la situation linguistique en France du Nord médiévale et celle que l'on peut observer

³ Menahem Banitt, « Une langue fantôme : le judéo-français », *RLiR* 27 (1963), 245-294.

⁴ Cette supposition n'est pas sans rappeler une idée exprimée par Cyril Aslanov, « Le déchiffrement des gloses judéo-romanes : essai de rétrospective », *Helmántica* 163 (2003), 31 : « Ce jacobinisme ne doit pas étonner de l'Anversois d'origine qu'est Menahem Banitt. A Anvers [...] les Juifs ont choisi la francophonie envers et contre tout ».

⁵ Cf. en particulier Ivan Marcus, « A Jewish-Christian Symbiosis. The Culture of Early Ashkenaz », in : David Biale (ed.), *Cultures of the Jews. A New History*, New York, Schocken, 2002, 449-516 ; ainsi que Hanna Liss, *Creating Fictional Worlds. Peshat-Exegesis and Narrativity in Rashbam's Commentary on the Torah*, Leiden/Boston, Brill, 2011 (Studies in Jewish History and Culture 25), 5-9.

aujourd'hui au Bahreïn [36-37] ne nous semble pas entièrement convaincant dans la mesure où la segmentation dialectale entre sunnites et chiites bahreïniens ne paraît pas être liée uniquement à une différenciation religieuse, mais est également en corrélation avec une différenciation sociologique entre une population nomade et une population semi-nomade ou sédentaire⁶. La question des particularités dialectales provenant de régions diverses que l'on peut relever dans les textes français médiévaux en caractères hébreux, négligée jusqu'à présent selon Kirsten Fudeman [38], a en fait été abordée par Gilles Roques dès 1980 et discutée ensuite entre autres par nous-même⁷.

C'est l'examen de traits linguistiques concrets [44-57] qui constitue à nos yeux la valeur principale de ce chapitre. En particulier, le choix d'envisager l'emploi d'hébraïsmes dans les sources vernaculaires juives comme reflétant des actes volontaires d'une créativité linguistique qui participent à la construction d'une identité linguistique juive [44-45] se révèle fructueux. Fudeman aborde d'abord un certain nombre d'emprunts lexicaux à l'hébreu [45-47], pour examiner ensuite quatre items lexicaux célèbres attestés dans les textes 'judéo-français' [48] : le verbe *melder* "étudier (un texte)" (< lat. MELETĀRE, lui-même emprunté au gr. μελετᾶν), le subst. f. *haldrube* "bosse (d'un chameau)" (< ar. ḤADABA) et le subst. f. *herupe* "huppe" (dont le traitement aurait bénéficié d'une prise en considération des articles HALDROBE, DEAF H 94, et *herupe*, DEAF H 728 sous HURE'), ainsi que la forme particulière *Gé* du subst. m. *Dieu*. Le traitement des mots et formations hybrides [49-51] aborde un problème fascinant, mais l'évaluation des données relevées n'est pas toujours sans équivoque : l'interprétation de l'infinitif attesté dans le passage *ne finient tascher et le jor et la nuit* (ElégTroyesK 2,3) comme forme hybride *'asqer*, composée d'une racine hébraïque *'asaq* "s'occuper de qch." et d'un suffixe infinitival français, qui a été suggérée d'abord dans BlondhPo 19, présente l'attrait d'éviter toute correction éditoriale, mais elle présuppose l'hypothèse d'un mot hybride attesté une seule fois dans la littérature française médiévale ; en revanche, la lecture du mot adoptée dans ElégTroyesK sur la base d'ElégTroyesD¹ nécessite une émendation mais évite la supposition d'un *hapax legomenon*. L'interprétation du nom propre *Qadmenet* (ElégTroyesK 9,4) comme formation hybride *qadmeneis* "ancien" formé du substantif hébreu *qadmon* "point cardinal correspondant au lever du soleil, est" et du suffixe adjectival français *-eis* nous semble encore plus problématique : mis à part le fait qu'une telle lecture engendrerait un autre *hapax*, elle néglige le fait que le manuscrit présente la graphie <qdmnt>, qui ne comporte aucune indication d'une diphthongue. En outre, la lettre *taw* <ṭ> est rarement employée dans les formes vernaculaires, où /t/ est généralement représenté par *jet* <ṭ>. L'examen des phénomènes de mélange et d'alternance de codes au niveau syntaxique [52-57] est très instructif, même si, au sujet des formules de prières contenues dans le *Memorbuch* de Nuremberg, nous parlerions plutôt de textes hybrides que d'une langue hybride [57].

La conclusion de ce chapitre [57-59], qui tente de définir la distinctivité linguistique de l'ancien français des Juifs par l'existence d'un registre spécifique, partagé par l'ancien

⁶ Cf. Clive Holes, « Bahraini Dialects: Sectarian Differences and the Sedentary/Nomadic Split », *Zeitschrift für arabische Linguistik* 10 (1983), 8-9 ; 36-37.

⁷ Voir RoquesRég 338 ; Marc Kiwitt, « Les glossaires bibliques hébraïco-français du XIII^e siècle et le transfert du savoir profane », in : Stephen Dörr / Raymund Wilhelm, *Transfert des savoirs au Moyen Age. Wissenstransfer im Mittelalter. Actes de l'Atelier franco-allemand, Heidelberg, 15-18 janvier 2008*, Heidelberg, Winter, 2008, 73-78.

français des juifs et l'hébreu médiéval et caractérisé par des éléments lexicaux hébreux liés à des réalités culturelles et religieuses, est tout à fait pertinente, même si l'on aurait pu envisager une analyse encore plus nuancée : les mots hérités du latin absents ou rares dans les textes en graphie latine mais courants dans les textes 'judéo-français' ne se limitent pas au seul verbe *melder* (voir Blondh 13-135 pour un panorama plus exhaustif) et auraient pu être pris en compte dans le schéma esquissé ; les nombreuses formes dont la structure est calquée sur des modèles hébreux, que l'on peut relever dans les gloses et glossaires (voir par exemple GlLeipzigBa, *Introduction*, 349-352 ; 380-382), auraient également pu être examinées ; enfin, il aurait éventuellement été intéressant de distinguer entre plusieurs traditions discursives : si des textes vernaculaires s'inscrivant explicitement dans la sphère religieuse et culturelle juive, comme les pièces liturgiques et les chants de mariage, sont, en effet, caractérisés par un nombre élevé d'emprunts lexicaux à l'hébreu, de tels emprunts sont beaucoup plus rares dans les gloses et glossaires, qui présentent en revanche de nombreuses formes calquées sur l'hébreu et un certain nombre d'archaïsmes, tandis que tous ces phénomènes sont rares dans les textes profanes ne reproduisant pas de modèle hébreu.

Le deuxième chapitre [60-88] aborde les sources en hébreu rapportant l'assassinat des Juifs de Blois suite à une accusation de meurtre rituel en 1171 sous l'angle des attitudes face aux comportements linguistiques dont celles-ci témoignent.

Le troisième chapitre [89-123], qui étudie l'emploi de l'hébreu et du français dans des manuscrits bilingues, fournit ce faisant une analyse détaillée de l'alternance de ces deux langues dans le contexte linguistique des communautés juives françaises au Moyen Âge et documente en même temps l'immense travail sur les sources que Kirsten Fudeman a effectué dans le cadre de ses recherches : la riche récolte qu'elle nous présente comprend entre autres un texte magique appartenant à la littérature des *hekhalot* et contenant des passages en français [92-98], une courte formule magique renfermant des mots latins et français [98], une traduction française d'une partie de la cérémonie de *ḥaliṣah* libérant une veuve du lévirat [98-101], un passage en français contenu dans un fragment d'une traduction en hébreu du *Roman d'Alexandre* [101-102], plusieurs recettes magiques et médicales contenant des termes français isolés [105-108], une recette de *ḥaroseṭ* attestant des termes français pour la plupart des ingrédients [108-109], une annotation humoristique d'un scribe en français contenu dans un livre de prières [117], ainsi qu'un glossaire des noms d'oiseaux impurs mentionnés dans Lev 11 et Deut 19 [109-115]. Tous ces textes avaient jusqu'à présent échappé à l'attention des romanistes ; ils ont d'abord dû être identifiés par l'auteur à l'intérieur de manuscrits hébreux. Seul le glossaire des noms d'oiseaux impurs, que Kirsten Fudeman a présenté pour la première fois en mai 2007 à Kalamazoo [253], a été édité indépendamment par Gerrit Bos, Guido Mensching et Julia Zwink en 2009⁸. L'édition que Kirsten Fudeman présente de ce glossaire est très fiable (notons toutefois que l'interprétation erronée de «hwhn» – «My reading of the sequence *hwhn* as *huhn* (modern German *Huhn*) seems likely given the combination of letters» [203 n. 86] – aurait pu être évitée par la consultation de l'article HUAN, DEAF H 663-672, qui répertorie la graphie *huan* et dont la définition "oiseau de proie nocturne..." est en accord avec le contexte du glossaire).

⁸ Gerrit Bos/Guido Mensching/Julia Zwink, «A Late Medieval Hebrew-French Glossary of Biblical Animal Names», *RPh* 63 (2009), 71-94.

Le quatrième chapitre [124-150] examine deux chants de mariage hébreux-français [125-132] et les situe dans leur contexte culturel en identifiant les fonctions particulières des parties rédigées en hébreu [134-135] et en décelant une influence prononcée de la littérature courtoise sur les textes poétiques d'origine juive [141-150], qui nous semble être en accord avec une lecture du texte biblique comme *matière des Hébreux* – située sur un pied d'égalité avec la *matière de Bretagne* – par des exégètes comme Raschbam, récemment mise en évidence par Hanna Liss (op.cit., voir en particulier 126 ; 254 et *passim*). Il faut enfin signaler que l'un des deux chants de mariage – débutant par 'Uri liqra'ti yafah – n'avait jamais été étudié auparavant et est édité pour la première fois par l'auteur dans l'appendice de son ouvrage [159-173].

La présentation éditoriale du volume est très soignée, même si l'on peut regretter l'inventaire restreint des caractères de translittération [x] : ainsi aurait-il été préférable de rendre le *gimel* doté d'un antiflexe par *ǧ* et non pas par *g* ; de même, l'emploi de *č* (au lieu de *q̣*) pour *qof* avec antiflexe nous semble être une solution de fortune que la maison d'édition aurait pu éviter à l'ère des polices Unicode. La table des abréviations [xiii] peut, au premier abord, paraître déroutante, car elle inventorie AND et TL, mais omet le FEW, qui est pourtant cité dans l'ouvrage même et répertorié dans la bibliographie. Celle-ci contient par ailleurs quelques imprécisions : Bonn n'est guère le seul lieu de parution du FEW et la datation « 1928- » est également erronée [242] ; le dictionnaire hébreu d'Eliezer Ben Yehuda [222] a été publié à Berlin par Langenscheidt de 1908 à 1930 (vol. 1-8) et à Jérusalem par Ben Yehuda Hoša'at la-'Or de 1938 à 1958 (vol. 9-16), et non pas à New York en 1960, qui est seulement la date d'une réimpression ; enfin, pour KlugeM [231], il aurait été utile de préciser que l'indication « Berlin : De Gruyter 1960 » s'applique à la 19^e édition. Comme point positif, signalons les six reproductions d'extraits de manuscrits cachées à l'intérieur du livre [94 ; 126-130], qui constituent un complément très utile aux éditions de textes présentées.

Au total, l'ouvrage de Fudeman constitue une contribution majeure à la réflexion autour du 'judéo-français' et permet à celle-ci de s'appuyer dorénavant sur un fondement plus solide en rendant accessible plusieurs sources qui étaient jusqu'à présent inconnues à la linguistique historique romane. Si certains points abordés méritent encore un examen plus approfondi, l'idée directrice esquissée dans l'ouvrage est probante : Kirsten Fudeman interprète des phénomènes tels que l'emploi d'emprunts à l'hébreu et l'alternance de codes que l'on peut observer dans les sources en ancien français d'origine juive comme actes délibérés et volontaires témoignant d'une affirmation de l'appartenance de la communauté juive à la communauté vernaculaire au sens plus large [152-153]. Cette argumentation ne manquera pas de stimuler la discussion scientifique ; nous pouvons espérer que l'auteur (qui n'est plus employée comme professeur assistant à l'Université de Pittsburgh depuis mai 2011 et prépare actuellement un MBA à la Tepper School of Business) continuera à contribuer à cette discussion en développant ses idées dans des publications futures.

Marc KIWITT

Madeleine TYSENS et René RAELET (ed.), *La version liégeoise du Livre de Mandeville*, Bruxelles, Académie royale de Belgique (Classe des Lettres, Anciens auteurs belges), 2011, LV + 277 pages.

Jean de Mandeville retient décidément l'attention des chercheurs et on ne s'en plaindra pas. Nous avons eu, en 2000, une édition de la version insulaire par Chr. Deluz (v. *RLiR* 69, 579-82); on annonce une édition critique de la version continentale, destinée à remplacer l'édition de D. Letts. Nous présentons ici une édition de la version liégeoise, que nous devons à l'école liégeoise. C'est en quelque sorte pour Jean de Mandeville un retour aux sources. Après les travaux fondamentaux de G. de Poerck et d'A. Goosse, en particulier, l'introduction fait clairement le point sur ce qu'on peut considérer comme établi sur l'œuvre. Son auteur est un Anglais qui s'est établi à Liège, après une vie aventureuse. Il s'agit probablement d'un médecin, du nom de Jean de Bourgogne dit «à la Barbe», et dont Jean d'Outremeuse s'est même prétendu l'exécuteur testamentaire. C'est d'ailleurs ce même Jean d'Outremeuse qui est à l'origine de cette version et qui y a introduit des épisodes mettant en scène le héros épique, Ogier le Danois, si cher à l'auteur du *Myreur*. Élaborée entre 1375 et 1390, cette version liégeoise n'est conservée dans son entier que dans deux mss; cinq autres s'y rattachent partiellement. Le ms. de base choisi (P¹¹ = Paris BnF, fr. 24436) a été copié à Liège en 1396 par Ogier de Caumont. Le second (Ch = Chantilly, Condé, 699), luxueux, appartient aussi au 14^e siècle et il contient en outre les quatre traités scientifiques de Jean de Mandeville; il n'est pas moins liégeois que l'autre, comme nous le verrons. L'édition elle-même est impeccable.

Quelques remarques sur le texte, avec quelques points où la correction ne s'impose peut-être pas :

10 *il lui plaisoit [soi] aombrer*. – L'ajout de *soi* n'est pas indispensable, cf. Buridant-Syntaxe § 240c.

686 *Après ce furent il en grant discorde [a] fere un (autre) souldant*. – La leçon du ms. de base *discorde de fere*, corrigée d'après les autres mss (en accord avec D 137 et L 248) de la version Ogier, a pourtant l'appui de leur source, Hayton, traduit par Jean le Long, éd. de Baker, 231 (*Après ce, les Sarrazins furent en grant discorde de faire soubdan*).

1068 *jusques [a] Constantinoble*. – La leçon du ms. de base *jusques en Constantinoble*, corrigée d'après les autres mss de la version Ogier (en accord avec D 162 et même avec le texte de P¹¹ 1065), n'est pas sans appui : *jusques en Contantinoble* TournChauvD 3098; *jusques en Constantinoble* JPreisMyrB 3, 335¹; *jusques en Constantinnoble* FroissPriseF 69; *jusques en Constantinoble* BerinB 364; *jusques en Constantinoble* Philippe de Mézières, *Epistre lamentable et consolatoire*, éd. Ph. Contamine et

¹ Dans le tome 2 de Jean d'Outremeuse j'ai relevé : *alat ly pape Agapitus en Constantinoble* JPreisMyrB 2, 233; *en l'engliese Sainte-Sophie en Constantinoble* JPreisMyrB 2, 247; *fut...celebreit en Constantinoble le VIIe senne* JPreisMyrB 2, 354; *qu'ilh venist parler a luy en Constantinoble* JPreisMyrB 2, 396; *oit une pestilenche en Constantinoble* JPreisMyrB 2, 478; *fut trouveit en Constantinoble* JPreisMyrB 2, 518; *j concielhe de iii^e evesques en Constantinoble* JPreisMyrB 2, 525; *droit en Constantinoble* JPreisLiègeB 13503; mais *j conciel de C et L peires a Constantinoble* JPreisMyrB 2, 88.

J. Paviot, 190. D'une enquête rapide², j'ai tiré la conclusion qu'on trouve aussi bien *en Constantinople* qu'*a Constantinople*, qui peuvent alterner dans le même texte³ et même dans Mandeville lui-même cf. *ceste couronne dont la moitié est a Paris et lautre moitié en Constantinoble* L 235⁴, et *l'autre en Constantinoble* Ogier 270 mais et *l'autre moitié a Constantinople* D 105.

1477 *a[l] soleil levant*. – L'expression est propre à la version Ogier (cf. L 269 et D 189). La leçon de P¹¹ *a soleil levant* n'est pas insolite: cf. *com a soleil levant* CleomH 5414; *vint en la place a soleil levant* LancPrM 8, 54 (LIIa, 25); *Droit ainssi qu'a soleil levant* NoomenFabl 122, 264; *A solleil levant tout droit* JoinvMo264; *droit a soleil levant* MelusArrS 160; *ainsi qu'a soleil levant* MelusArrS 304; *a souleil levant* MenagB147; *à soleil levant* Nicolas de Baye, Journal, 2, 231; *jusqu'a soleil levant* Chartier, Deux Fortunés d'Amours, 416; mais *au soloil levant* EneasS 3021var; *au soleil levant tot leverent* ContPercTR 11311; *au soleil levant* LancPrH 534, *au soleil levant* ContGuillTyrDM 38; *au soleil levant* ChronLondA 85; *au soleil levant* ModusT 118/147; *jusqu'au soleil levant* EnfGarK 3802; *jusqu'a souleil levant* La Vigne, Ressource de la chrestienté, 927; *si comme au soleil levant* FroissChronL 14, 6; *l'andemain au soleil levant* La Sale, Salade, 30; *au soleil levant* Wavrin, Chroniques d'Angleterre, SHF 3, 155; *au souleil levant* La Marche, Mémoires 1, 297; *au soleil levant* Fillastre, Traittié de Conseil, 142/79; *jusques au soleil levant* Valentin et Ourson 278⁵. La forme choisie dans l'édition *al soleil levant* est plutôt caractéristique des mss agn.: WaceBrutA 5127, AmbroiseP 9409, LapidALS 468, Anon Chr 37.32 (*al soleil levaunt*)⁶.

1520 la correction *essayee* a certes l'appui de *assayé* D 190, mais les divers mss de la version Ogier qui ont *en sachie* P¹¹, *ensauchie*, *enceignee* (*enseignee*), s'accordent mieux avec la version continentale *Et la meismes fut la vraie crois essauciee* L 270, et inviteraient à proposer *ensachie* (forme pic.-wall. cf. awall. *ensacier* PoèmeMorB 2469) d'*ensaucier* "glorifier" cf. DMF, Gdf 3, 228a et TL 3, 1293-1295.

En 717 *on le maine* serait le seul cas de *le* féminin.

Je voudrais m'attarder un peu sur les régionalismes. L'étude linguistique [L-LIV] est sélective mais précise, en particulier pour le vocabulaire. Elle commente excellemment les wallonismes stricts que sont *gaet* "jais", *bouterolle* "nombril", *raye* "arracher", *bouton*

² Curieusement la Documentation du DMF aboutit à des chiffres trompeurs: 20 *en* C. (Bérinus (x2), Mandeville, Machaut (x3), Froissart, Miracle de sainte Bauteuch, Seigneur d'Anglure (x3) Christine de Pizan, Gilles le Bouvier (x2), Simon de Phares (x3), Philippe de Commines); 11 *a* C. (André de la Vigne, Mandeville (x9), Bagnon).

³ *Droit a Constantinoble par ung joeudi entra et Jusqu'a Constantinoble point ne s'y aresta* BelleHelR 199 et 353 mais *Droit en Constantinoble envoions vistement et Vont en Constantinoble inellement entrant* BelleHelR 65 et 186.

⁴ Mais c'est le seul emploi de *en* C. ds l'édition Letts en face de 9 ex. de *a* C.

⁵ De même *a soleil esconsant* est beaucoup plus fréquent que *au soleil esconsant*. Cf. aussi H. D. Veenstra, *Les formes nominales du verbe dans la prose du treizième siècle*, Rotterdam, 1946, 78-80.

⁶ J'ajoute que la forme *al* pour *au* est pratiquement inconnue en mfr.

“moyeu”, *a/en jeun cuer* “à jeun” et *sanx fourrer* “sans fourrure”; v. aussi la note 2661 sur *soleys* “traîneau”.

Le bon commentaire sur *gaet/gayete* dans *noirs comme meures de morier ou gaet* (var. *Ch gayete*) aurait gagné à utiliser le DEAF J 47-9 et le DMF *jayete*; on y voit que la forme féminine et la comparaison sont bien attestées chez Jean d’Outremeuse et Mandeville. Je note aussi que le substantif *jaïet* et la comparaison *noir com jaïet* paraissent bien implantés dans le Nord et en Angleterre, d’où encore *noir comme jayet* chez Lemaire de Belges (Hu).

*A/en jeun cuer*⁷ apporte de nouveaux matériaux qui complètent bien le DMF, qui ne connaît que *a coeur jeun*. C’est cette dernière expression (*a cuer jeun* var. de C¹) qui est la plus largement répandue. On la trouve dans GaceBaigneB 2848 (*a cuer jeün*), FroissChronK 14, 257 (*à cuer jeun*), Gerson DMF (*a cuer jeun*), Guillaume Villiers (*a cuer jeun*), c’est-à-dire en Normandie, en Hainaut et dans les Ardennes ou à Paris pour Gerson. La Curne 4, 421a offre aussi une attestation de *en cuer jeung* dans Perceforest 6, 127. La forme *en jeun cuer* (var. de Ch G) pourrait être plus régionale. On en a un groupe d’attestations bien wallonnes: Jacques de Hemricourt, Le Miroir des Nobles de Hesbaye (*en jueng cuer*)⁸; TilanderGlanures 62 cite *en juing cuer*, *en jun coer*, *en jun cuer* (tous wallons, 15^e s.) et *en jeun cuer* (namurois, 15^e s.). On la rencontre aussi dans un ms. de David Aubert de 1461, copiant pour Philippe le Bon l’Arbre des batailles d’Honoré Bovet (*il vault mieulx soy combattre en jeun cuer que apres mengier* éd. Nys, p. 218). Le liégeois connaît dès la 2^e m. du 13^e s. la variante *a engun/enjunke cuer* MédLiégH 862 et 1104 ds DEAF J 357 et à Namur, au 14^e s., on lit *en enjung cuer*⁹. La forme de P¹¹ (*a jeun cuer*) est la plus rare; le DEAF J 355, 12¹⁰ n’en donne qu’une attestation médiévale: FevresKi 225 v^o7 (1300) de localisation compliquée¹¹, mais on la lit au mil. du 13^e s. en picard (*Lors li souvint que a cel di N’avoit encor dit m[e]di Que dire soloit a jun cuer* ds R 61 (1935), 530, 151). Nous en avons donc là une troisième attestation.

Le glossaire est très complet. Quelques commentaires, qui insisteront sur le caractère régional du texte, faisant écho à cette notation de fierté linguistique de la version Ogier (3113): «Et devez savoir que la langue de Caldee est la plus belle langue de par dela et la plus entendable de toutes autres, sicomme par deça est la langue de Picardie», notation qui laisse à penser que son auteur veut écrire la langue de Picardie:

adventure. – L’expression *a l’aventure de Dieu* pourrait compléter le DMF *aventure* qui enregistre sous C2 *À l’aventure de Dieu*, avec comme seul exemple [*aller*] *à l’aventure de Nostre Seigneur* (Jean d’Arras, Mélusine). Ce tour propre à la version Ogier paraît caractéristique des textes picardo-wallons puis messins: *il se misent à le voie*

⁷ *Cuer* a ici le sens de “ventre, estomac”, bien attesté dès le 13^e s. en afr.; cf. TL 2, 1114, 11-27.

⁸ *Ly gens disoient quant ilh l’encontroyent al matin: «Je ay veut en jueng cuer le beal Monssaignor Johan de Lardier, ilh ne me puet humais nul mal avenir».*

⁹ *Prendeis tot à enjung cuer [...] et à matin le maingiez à enjeun cuer et se ne beveis nient [...] foillez de ruwe à enjeun cuer* ds *Messenger des sciences historiques, des arts et de la bibliographie de Belgique*, t. 25, Gand, 1851, p. 65.

¹⁰ La citation de Froissart citée 355, 20 et n. 8 contient en fait *à cuer jeun* de FroissChronK 14, 257.

¹¹ V. *RLiR* 70, 269-70.

à l'aventure de Dieu JBelV 1, 19 = FroissChronSHF 1, 22; *se metteroient à l'aventure de Dieu et de son plaisir* JBelV 1, 215; *Si se parti le dit varlet à l'aventure de Dieu* FroissChronK 10, 88; *il se misent à voie à l'aventure de Dieu et de saint Jorge* FroissChronK 2, 67; *attenderoient les Franchois à l'aventure de Dieu* FroissChron-AmiensD t. 3, 172, 105; *tant naviga par ses journées à l'aventure de Dieu et du vent* PhVigneullesCentNouvL 100, 53. La première apparition se lit sous une forme isolée (copiste picard de ca 1300): *Or cevauchom...o la boine aventure de Dieu* TristPrCh 77/36¹².

air, (*pur* -). – Ajouter le passage en 322, qui est plus clair. Le syntagme, au sens de “éther”, appartient à la terminologie scientifique. Le DMF *air* lui donne la définition un peu floue de “ciel; espace céleste” avec un exemple où l’ordre des termes est changé: *Le conte, qui moult savoit d’astronomie, regarde ou ciel, et voit les estelles cleres, et l’air pur* (Jean d’Arras, Mélusine)¹³. Sous *pur* “qui est limpide”, on lit cet exemple, qui serait mieux à sa place dans l’article *air*: *posé que la terre fust aussi transparente ou aussi clere comme est le ciel ou pur air* (Oresme).

Soulignons les mots propres à la version Ogier et dont l’absence dans les autres versions fournit un réactif probant :

affluyr. – Verbe propre à la version Ogier (*la lumiere commence a changier et a flauir* Letts 261(où dans le DMF ?); *la lumere comence a changer et affebler* Deluz 167). Sur son caractère régional v. RLiR 75, 476 *afflour*.

ahanner “labourer”, *ce bamme fait on toudis nourrissent pour ahanner et cultiver* 956 (*cultiuer* L 255, *cortiver* D 153), et *ahanner leurs terres* 1409 (*cultiuer* L 267, *arer* D 181) et *haner* “cultiver”, *ne hanent ne ne labeurent point de terre* 1249 (*ne courtillent ni ne labourent* L 263 *ne courtivent ne labourent* D 174). – Le verbe *ahaner* “labourer, cultiver” est un régionalisme picardo-wallon, v. RLiR 75, 477.

buse (var. *busiel* L 344; *tuel* D 358). – La version continentale et la version Ogier ont deux mots différents, mais régionaux l’un et l’autre. *Buse* “conduit, tuyau; trombone” est pic.-wall. : MédLiégH 701; GilMuisK 1, 184; FroissPrisF 1361; Percefr 150/6¹⁴; Gdf 1, 761a *buse*² en donnait déjà de nombreux exemples; le DMF ajoute : Hist. dr. munic. E. [Artois], t.3, 1378, 431 et Comptes Doullens W., 1470, 22. – *Busel* “conduit, tuyau; flûte; boyau” paraît l’être tout autant : TL l’a relevé ds BaudCondS; Gdf 1, 761b ds FroissartEspF 243, FroissS 2, 339, 16, ChevCygneBruxR 7852 et chez des auteurs du début du 16^e s. (Jean Lemaire de Belges et Fossetier); le DMF ajoute

¹² Antérieurement aussi *vous aiez bonne aventure de Dieu et de sa douce mere* Men-ReimsW 321, ce qui prolonge le souhait très fréquent en afr. *se Diex vos/lor doint bone aventure* cf. LebsanftGruss 122-123, dont un avatar mfr. est *or soit a l’aventure de Dieu* BerinB 48; *Beais sire, dest Loys, al aventure de Dieu en soit* JPreisMyrB 5, 163.

¹³ Autres exemples du syntagme, sur lequel v. DucosMétéorologie 232-243 : *chascune planete a son cercle dedens le pur air, par quoi il vait et fait son cours environ la terre*, BrunLatC 1, 108, 9; *Le pur air est dessoubz le feu Qui jusquez au ciel prent son lieu* RenContrR 34885; *le signe... va par le pur air entre les estoilles fixees* Percefr4R 562/405; *Devez savoir que le pur air, Cler et simple de sa nature, Ne reçoit point de pourreture*, Olivier de La Haye, Poème sur la grande peste de 1348, 859.

¹⁴ A ajouter à la liste des mots régionaux éd. cit. p. CXLVII.

- Molinet, Faictz Dictz D., 1467-1506, 209 et Inv. secte vaud. V.B. D., p. 1460, 98; on peut encore ajouter *busiaus* “(emploi comique pour désigner la bouche de l’ours)” RenyF 6266 (var. picarde propre à y)¹⁵, *buseau* (Namur, 1516) ds Cartulaire de Namur, éd. St. Bormans 3, 336.
- coron* “bout” (Ø Deluz 347 et Letts 338). – V. *TraLiPhi* 30, 359 et 364 n. 32; le DMF ne qualifie pas le mot de régionalisme mais n’en donne que des exemples picards ou wallons, parmi lesquels: *Et au coron de ces racines on treuve des pierres precieuses, qui sont de moult grant vertu* (Mandeville, Voy. L., p.1360, 338), c’est le texte de la version continentale, la version Ogier 3745 a *bous* et la version insulaire *founz* D 346. Le cas est assez proche de ce que nous avons vu à propos de *buse/busel* et montre que la version continentale contient aussi des mots picardo-wallons.
- creppe* (*creche* L 266 et D 179), enrichira l’inventaire, très bref, des formes régionales ds le DMF *crèche*; sur cette forme pic.-wall. v. MéLecoy 203 et *RLiR* 45, 282-3
- cretelée* (*quarree* L 264 et *kernelé* D 175). Picardisme (v. *RLiR* 62, 137 pour *crestiaux* à comparer avec l’article *cresteau* du DMF; et les ex. du DMF *crestelé*¹).
- croliere* (Ø Letts 301 et D 267). – Picardisme (v. *RLiR* 60, 297 et 68, 309; cf. DMF *crouliere*). À la place de ce picardisme, Ch et G ont le liégeois *cro(i)lice*, cf. DMF *croulice* (qui a tort de l’attribuer aussi à la Picardie) et FEW 2, 1229b (aliég., 14^e s.).
- escargue* à lire *escargne* (*en ce pays a aussy des limechons, qui sont si grans que plusieurs personnes porroient herbergier dedens l’-*; var. *escalope* (v. TL 3, 835-6, Gdf 3, 351b; Ø DMF) L 339, *testeau* D 349). – Rég. pic.-wall. cf. FEW 2, 387a; Gdf 3, 355a *escarne*, TL 3, 814; *escargne* ds DMF “Coquille (d’oeuf), carapace (d’animal), écorce (de végétal)” qui cite *En ce pais at sy grans lymecons que dedens leurs esquargne herbe- goit bien ung dextrier* Jean d’Outremeuse et donne des ex. de Wauquelin et Molinet.
- mueaux* (*muhet* D 277, Ø L 305). – Pour l’aspect régional du mot (Nord, Nord-Est) v. *RLiR* 61, 594 et 62, 147. Inversement quand L 344 (*il font signe lun a lautre tout aussi comme muet*) et D 358 donnent *muet* ou *muhetz*, Ogier 3927 reste silencieux.
- noyzier* “noisetier” (Ø D 319 et L 325). – Wallon et hennuyer cf. FEW 7, 225a¹⁶: *noisier* (Froiss[Espinette 3481]; nam. 15^e, *RLR* 38, 196) et formes dialectales.
- ossel* 951 (*os* D 153 L 255), 1077 (*ossementz* D 162, *reliques* L 258), 1158 et 1160 *oyseaux* (ms.) (*ossementz* D168, *oys* L 260, *yeux* L 260), 1381 (*ossementz* D180, *osseaus* L 266), 2129 (*os* D232 et L 286), 3290 (*os* D 318 et L 324), 3900 (*os* D 357 et L 343), *de deux osseaux brisier l’un a l’autre* 4659 (*brisier un osseau ovesqez un autre os* D 407, *brisier i. ossel dun autre os* L 369). – *Ossel* “os” est pic.-wall. v. *RLiR* 58, 316. Les quelques traces d’*ossel* qui subsistent dans D et L sont remarquables et sont des vestiges liégeois. Notons aussi la forme plus dialectale *oxhé*, *du quel jayant li oxhé de l’une de ses costes a xl. piez de lonc* (*l’os d’une de ses coustes* D 125, *les scines de ses costes* L 244).
- royelé*, *de diverses couleurs royeeles c’est assavoir rouge, vert, jaune* 5412 (*de diverses colours, roiez, rougez, vertes, jaunes* D 453, *si a moult de diuerses couleurs, rouges,*

¹⁵ Déjà relevé par TilLex 27, dont Jeanroy (*R* 52, 195) se demandait si ce n’était pas une faute pour *musiaus*. Le caractère picardisant de la version y ne s’oppose pas à *busiaus*.

¹⁶ Sur le rattachement étymologique v. ALW 6, 143 et MéLHoltus 356.

royes, verdes, faunes L 396). – Wallonisme, cf. FEW 10, 392a auquel on ajoutera *les lict estoient royelé de noir ou bleu* 1594 ds RemacleDoc2, 31/128.

taye “grand-mère” (Ø D et L) et *tayon* “grand-père” (Ø D et L). – Pic.-wall. v. FEW 25, 648b et 649a. Le DMF en donne les exemples suivants: 1) *taye* ds Deschamps [champenois], Monstrelet, Farce de la Mandellette [pic. R 38, 177], Cent Nouvelles Nouvelles, Evangiles des Quenouilles; 2) *tayon* ds Bérinus, Renaut de Montauban B.N. V., Jean le Bel, Hemricourt, Machaut [champenois], Froissart, Jean d’Arras, Trésor de Rethel [champenois]. Fait exception le *ou est son tayon* ? du Testament de Villon, qui est un emploi littéraire placé à la rime.

sanc, *tout le gentil sanc* “toute la noblesse” 3123 (*tous les nobles* L 317, *tous le bon sanc* D302). – Je n’ai pas trouvé ailleurs cette expression. Le DMF s.v. *gentil* a: *Gentil de sang*: ... *c’est le plus gentil de sanc* (Jean d’Outrem., Myr. histor. G., a.1400, 14) et l’AND: *le dit J. de B. estoit de gentil sank*, Rot Parl1 iii 243 [= fin 14^e]. De fait on trouve en pic.-wall. et en anglo-normand *de gentil sanc* “noble”: *en est li miedre plus belle, plus riche, et de plus gentil sanc* JPreisMyrB 3, 358; *de si gentil sanc* Froiss-ChronK 16, 111; *N’est pas de gentil sanc* EnfGarBi 106/21 (=Les enfances Garin de Monglane, 2125, transcription du ms. B.N. fr. 1460 par Aurélie Kostka, Ottawa, site LFA, 2002); *prince souverain estrange et de gentil sang* PerceflR 113/20; 122/13; *Se de gentil sang es* MartinLeFranc EstrifD 246/20; *Vous yssus de bonne maison / et de gentil sang sucesseurs* Breviaire des nobles ds Temple de Bocace p. 65; *Jeo suy de gentil sank e de noble gent* ChronPLangW² 1, 100.

Inversement on peut trouver un mot qui paraît wallon dans les trois versions: *fourme* “bois de lit” (mais “châlit” ou “cadre de lit” serait plus approprié car il n’est pas toujours en bois, et en particulier ici) aussi ds D 439 et L 317; sens très courant en wallon, mais aussi en savoyard (16^e-18^e s.) et dans les parlers suisses romands (1536-1751), cf. FEW 3, 714b et GPSR 7, 705b.

On peut puiser dans les variantes des régionalismes supplémentaires:

costereche f. “côté” 5107 var. de Ch. – C’est un wallonisme qui s’est maintenu comme terme des mines sous la forme *costresse* f. “galerie horizontale reliant les chantiers en exploitation à la galerie d’évacuation” (ds TLF; 1^{re} att. *costereche* en 1491).

devanterains “ancêtres” 5829 var. de Ch. – C’est un mot du Nord-Est (le DMF n’a que *devantrainement* adv. “auparavant” (chez Hemricourt, Jean d’Outremeuse et Froissart); TL 2, 1858 *devantrain* adj. “qui est devant; antérieur”; le substantif *devantriens* se lit dans HoltusLux 97, 14 et 16 (1269); v. aussi FEW 24, 10b et RLiR 75, 478 qui donne un exemple wallon, contemporain de celui-ci, mais confond malheureusement dans son commentaire *devant-* et *devent-*).

encordont “toutefois” 2261 var. de ChGC¹Ma, 2390 var. de ChGMA, 2633 var. de ChGMA (*ancor dont*), 3512 var. de ChGC¹Ma, 4710 var. de Ch, 4853 var. de Ch, 5212 var. de Ch, 5545 var. de Ch. – Mot pic.-wall., constant dans Ch et qui manque totalement ds P¹¹, cf. TL 3, 249 (ajouter: *Ci n’at ancor dont guaires de pais* SermLaudT 162 (wall. fin 12^e s.); RigomerF 9445 et 14437 et pour le mfr. *et si n’est mie encor dont chieus injustes ne malvais*, JArkAmP 2, 117 (aussi 37, 170, 194, 118 etc...); *perdirent les Romans plus de gens que les Huens; mains encordont les Huens furent plus desconfis en ceste bataille* JPreisMyrB 2, 103 (aussi 2, 26, 32, 37, 44, 63 etc...), *encordont s’avisat et li dist* JPreisLiègeB 12349 etc., cf. SchelerJPreis; JPreisMyrG p. 288a.

eshidés “effrayé” 444 var. de Ch. – Picardisme, v. *RLiR* 62, 141, DEAF H 494 et DMF.

moyene, (en la -) “au milieu” 1656 var de ChGC¹. – Picardisme, v. *RLiR* 67, 290. Le DMF ne se prononce pas mais le petit nombre d'exemples qu'il a réunis (sous A1) confirme cette localisation : (Froissart, Somme abr., Marcadé).

On pouvait souhaiter quelques ajouts :

a aler vers loc. 765, 1577, 2099 “en se dirigeant vers” (commun aux trois versions et qui remonte donc à l'œuvre originelle) se rencontre parfois ailleurs : *Du coing de la rue du Four, a aler vers Chastiau-Fétu*, Taille1292G 40 ; *la rue Symon Franque, a destre, a aler vers la rue du temple* Taille1297M 103 et 82. Un exemple dans le DMF, où la locution n'est pas dégagée : *au departyr de Saint-Arnoul, il print son chemin à aler droit au Mans* (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 429).

cuer, *en cuer de* 24 “au centre de”, propre à la version liégeoise.

declin, *el declin de la montaigne* 1292 (aussi *ou declin de la montaigne* L 264, D 175 ; *ou declin de celle montaigne* L 291, D242, Ø Og 2293) “sur la pente de la montagne”, inconnu de TL, Gdf, DMF, Hu, FEW et TLF, mais cf. *au declin de la montaigne* ds Nicot 1606 et *declin de la colline* ds Li *déclin* (hist.).

Quelques remarques sur le glossaire :

chape glosé “coque”¹⁷ est plutôt l’“involucre (de la noisette)” pour lequel le wallon connaît *tchape* (ALW 6, 382-3 et note 20). – Serait-ce un wallonisme ? La variante *cote*, leçon rejetée de P¹¹, est à rapprocher de mfr. *cotte* “peau d'un fruit”, “gaine des grains de céréales” (déjà ds Mist 19412), bien représenté en wallon, et d'apic./awall. *cotielle* “gaine des grains de céréales” LaieBibleC 2474 (cf. FEW 16, 348a).

droguemant corr. l'entrée en *drogueman* (Ø L 260, *lathomers* D 164). – La graphie n'est pas ds le DMF *drucheman* ; mais v. TLF *drogman* et TL *drugeman*, *drogeman*.

enydre. – Il ne s'agit pas de “jarre” mais de la pierre nommé *enidre* (v. TL 3, 427), cf. le texte des autres versions : *Et si a vn vaissel de pierre aussi comme de marbre, laquelle pierre on appelle enydros* L 236, *enydros* D 107 et ponctuer en conséquence.

peron. – Ce pourrait être le Perron de Liège cf. Gdf 6, 110b ; une note serait la bienvenue.

rondine “tige de bois ronde, perche”. – On pouvait faire un renvoi à l'entrée *arundine*, *arondine* “roseau ” et justifier la coupe *la rondine*.

On trouvera en outre des notes de critique [177-189], une table des noms propres [191-233] et un relevé des dénominations «étrangères» [265-266], qui complètent un travail à la fois solide, sobre et agréable à lire.

Gilles ROQUES

¹⁷ La définition pourrait venir du DMF qui l'applique au seul exemple cité, tiré de Jean de Mandeville, éd. Letts 336.

Maria COLOMBO TIMELLI (ed.), *La Manequine* de Jean Wauquelin, Paris, Classiques Garnier (Textes littéraires du Moyen Âge, 13), 2010, 334 pages.

Les mises en prose connaissent depuis quelques années un regain de succès auprès des philologues, et c'est une bonne chose, car elles nous permettent de compléter le paysage esthétique du Moyen Âge tardif, d'affiner notre connaissance du moyen français et aussi de mieux cerner et comprendre les enjeux et les mécanismes d'une activité littéraire intense à l'époque considérée.

Publiée pour la première fois en 1884 par Hermann Suchier (*Œuvres poétiques de Philippe de Remi, Sire de Beaumanoir*, tome 1, p. 267-366, [BeaumS]), la mise en prose examinée ici est celle que Jean Wauquelin († 1452), sujet de Philippe le Bon, a tirée de la *Manekine* composée deux siècles plus tôt par Philippe de Beaumanoir († vers 1265). Le seul manuscrit qui nous l'ait transmise (Turin BnU L-IV-5) a beaucoup souffert de l'incendie de 1904, sans compter qu'une « main barbare » (BeaumS, p. xciii) l'avait déjà amputé de plusieurs feuillets, vraisemblablement pour en récupérer les miniatures. L'histoire repose sur le motif de la « fille aux mains coupées » (Aarne-Thompson, conte type 706), qu'illustrent aussi notamment la *Belle Hélène de Constantinople* et le *Roman du Comte d'Anjou* de Jehan Maillart.

L'introduction s'ouvre par la « justification d'une édition critique » [11sq.], s'applique utilement à faire le point sur ce que l'on sait du manuscrit [12-15], de Jean Wauquelin et de son commanditaire, Jean de Croÿ [16-19], et offre une synthèse historiographique depuis 1874 sur la *Manekine* (version en vers de Philippe de Beaumanoir) et la *Manequine* en prose [19-26]. Suit une analyse de la version publiée [26-32]. L'étude du travail proprement dit de Wauquelin, qui n'est pas qu'un simple dérivé, se propose de cerner la « réécriture » qu'il offre de l'œuvre de Philippe de Beaumanoir : il dote son travail d'un prologue (en grande partie perdue) et d'un épilogue, et organise son récit en unités narratives (46 chapitres se lisent en entier sur les 64 qui devaient figurer à l'origine dans le manuscrit ; l'édition de Suchier contient 65 chapitres parce qu'elle ne compte pas le prologue à part, ces chiffres étant, de toute façon, à prendre avec précaution, vu l'état du manuscrit) [32-35]. Après avoir noté, avec beaucoup de prudence, que quelques chapitres de la prose amplifient le contenu de la version en vers et, inversement que quelques autres, surtout dans la seconde partie, l'abrègent, MCT prend appui sur diverses coïncidences (par exemple, entre les enluminures de la *Manekine* et la division du texte de la *Manequine* en chapitres) et reprend à son compte, en l'étayant, l'hypothèse très vraisemblable déjà avancée par Suchier selon laquelle Wauquelin aurait travaillé à partir du manuscrit BnF fr. 1588, dont on sait qu'il a appartenu à Charles de Croÿ, petit-fils de Jean de Croÿ, commanditaire de la mise en prose [35-38]. S'appuyant sur les acquis des cinquante dernières années concernant la manière dont les proses mettent en place des repères essentiellement destinés à faciliter et à orienter la lecture, l'éditrice examine la facture des titres et leurs liens avec les attaques des chapitres ; MCT pointe au passage le fait que la mort de la reine de Hongrie est annoncée dans le titre du chapitre II (« Comment la roynne de Hongherie trespasa de ce siecle... »), alors que celle-ci ne meurt que dans le chapitre III, et elle tire argument de cette inadvertance pour mettre en doute l'attribution, sinon de la division en chapitres (point de vue réaffirmé p. 79), au moins des titres de chapitres à Wauquelin lui-même, dont l'omniprésence dans le texte est toutefois tout à fait remarquable (introduction de précisions et utilisation du *je* du narrateur

en innovation par rapport à la version en vers, prise à son compte de commentaires, de proverbes...) [38-49].

Puis MCT s'interroge [50-81], à partir du chapitre XLVIII pris comme échantillon, sur la « grammaire de la mise en prose », conçue comme « ensemble de règles empiriques ayant trait à une praxis » et à « une pratique dans une certaine mesure individuelle » [50]. Il apparaît que Wauquelin peut aussi bien, dans un même chapitre, passer du simple dérimage à la réfection, ce qui ne remet pas en cause sa fidélité globale au modèle en vers, mais montre qu'il « a su créer un nouveau texte qui reflète en même temps sa propre vision du monde et répond aux attentes de ses destinataires » [54]. Les interventions de Wauquelin dans la matière qu'il traite concernent quelques aspects « qu'on pourrait [...] désigner sommairement par : Histoire, politique, piété, pathétique, réalisme » [57], qui sont autant de « marque[s] » examinées dans ces pages. On accordera à l'éditrice qu'on ne peut « reprocher [à Wauquelin] d'avoir transformé un récit courtois teint d'hagiographie en un roman édifiant parfois proche de l'historiographie, à la coloration morale forte, où chaque aventure, chaque épisode, sont rapportés avec encore plus d'insistance que chez Philippe de Remi à la volonté et à la providence divines » [66]. Les pages qui suivent examinent le traitement du temps, [66-69], de l'espace [69-73], le rôle symbolique de la lettre envoyée, interceptée, échangée (voire introduite par Wauquelin par rapport à son modèle) [73-79] et referment l'approche littéraire sur le passage des pêcheurs de Rome où l'invraisemblable sert avant tout à souligner la foi de la Manequine, « véritable leçon du roman qui lui est consacré » [81].

L'étude linguistique [81-106] annonce et constate de manière convaincante que le manuscrit de Turin « est très profondément marqué par les caractéristiques des dialectes du Nord-Est de la France » [81], l'éditrice attribuant *grosso modo* les phénomènes « graphico-phonétiques » au copiste, et l'essentiel des traits morphologiques, syntaxiques et lexicaux plutôt à Wauquelin lui-même. Parmi les traits caractéristiques nous retiendrons essentiellement la diphtongaison de *e* ouvert entravé (*aniel*, *biel*, *chastiel*, *nouviel*...) pour lesquels on pourrait aussi renvoyer à J. Chaurand, *Introduction à la dialectologie française*, p. 57 ; pour les imparfaits du subjonctif en *ui* (il n'y a pas de « parfaits » relevés dans la liste), voir aussi Chaurand, *op. cit.*, p. 121sq. À la page 86, au dernier paragraphe, lire [ž] et non [z]. En II-4, LI-26, LII-15., et probablement VIII-20, XLII-1., *rien(s)* ne signifie pas « chose », mais « personne » [revoir p. 92 et Glossaire]. Pour les graphies, j'ajouterais :

- *espetiaul* XXXII-22 (Chaurand, *op. cit.*, p. 53)
- trace de la réduction de la diphtongue *au* > *o* très ancienne dans le Nord : *otel* III-9, XIII-9, *otant* XXX-7, *ossi* / *ossy*, des dizaines d'occurrences à côté d'*oussy* XXV-13, LVI-8 (cf. Chaurand, *op. cit.*, p. 72)
- effacement de la finale atone dans *souffir* pour *suffire* L-10, *oir* pour *oirre* LXIII-4, et peut-être aussi dans le savant *psalmist* LXII-24.

Il faudrait faire figurer dans cette partie, et ajouter au Glossaire :

- XXXIV-16 *che* pour *que*
- LXI-12, LXII-18 (et peut-être LX-4, malgré la note de la page 245, et comme l'avait compris Suchier, BeaumS, s. v. *que*, t. 2, p. 396) *que pour* à interpréter comme équivalent de *com(me) pour* (construction où *comme* « indique, avec un peu plus de force que ne le ferait la locution prépositionnelle suivante toute seule, qu'une action

s'accomplit conformément à son but », A. Tobler, *Mélanges de grammaire française*, Paris, 1905², trad. de M. Kuttner et F. Sudre, p. 132), et ajouter dans la note : *Florimont en prose*, éd. Hélène Bidaut, Thèse de Lille, 2007, p. 179 et 270, cf. aussi Her-visH 1246 et 1252.

L'étude linguistique se termine par les traits stylistiques qui rattachent Wauquelin à son temps (réduplication, accumulation...). Les principes d'établissement du texte se lisent dans la rubrique « Traitement du texte », qui signale notamment un interventionnisme plus modéré que dans l'édition de Suchier. Quelques remarques et interrogations sur l'édition proprement dite [109-223] :

- I-10 doit-on lire *Hongrés*, à cause de *Hongrois* (alors que la notation de l'évolution de *oi* > *è* ne se rencontre pas ailleurs, semble-t-il) ? Ne peut-on lire *Hongres* ?
- IV-10, je pense qu'il faudrait intervenir (*alloit aoure[r]*)
- V-10 coquille : lire *eslisi. XII.* (et non *eslisi. XII.*)
- XV-16 en revanche, il n'y a sans doute pas lieu d'inférer une lacune dans *ou aultrement elle ne peuwist outre*, car cette construction du verbe *pooir* suivi d'un adverbe marquant le mouvement, que je qualifierais volontiers de « germanisante », se rencontre anciennement et fréquemment dans les textes du Nord et de l'Est, ainsi dans la *Vie des Anciens Pères*, *Or t'est sovenu de Deu quant tu ne puez en avant aultre* (repentir intéressant), Lyon, Bibl. mun. fr. 868, f°87 v°, ou encore dans *Anseÿs de Gascogne*, *Cil chaï mors qui ne pot en avant*, AnsMetzNG 8634, avec, sur cette construction, l'accord des trois autres témoins qui nous ont transmis ce poème
- XXIV-14 [150 n. 4], on aimerait savoir si le manuscrit présente *en* en toutes lettres ou s'il s'agit d'une abréviation développée : en clair, à qui incombe l'interprétation erronée probable à partir de *ē* = *est* et non *en*
- XXV-8 [151, n. 2] doit-on déduire que le maintien de la graphie *croit* invite à rattacher cette forme à *croire* (contrairement à Suchier qui corrigeait *croit* > *croist*, et retenait la forme dans l'entrée *croistre* de son Glossaire) ?
- XXVII-11 *fuisist*, qui serait une P3 du subjonctif imparfait d'*estre* ? Ne vaudrait-il pas mieux intervenir et lire *fuiſt si a mesaise*, ou mieux interpréter la forme comme présentant une diplographie et corriger *fuis(is)t* ?
- XLIII-6 où Suchier (BeaumS, t. 1, p. 331) lisait *et que tout son plaisir li feissiés*, MCT propose *le f.*, sans signaler la modification, alors qu'elle le fait scrupuleusement ailleurs
- XLIX-27 peut-on conserver *on ne seusse* pour une P3 de subjonctif imparfait de *savoir*, sans proposer au moins une note ?
- LVI-14 [208, n. 2] est-il nécessaire de corriger *mon* > *mout* ? Retenir *mon* pour le glossaire permettrait de ne pas éliminer une forme au vocalisme nasal pour l'adverbe issu de *multum*
- LXII-8 suivre Suchier et corriger (*furent envoiïés* > *firent envoiier*).

La partie « Notes au texte » apporte des compléments bienvenus, notamment sur le manuscrit et sur les rapports entre la version en vers et la version en prose [225-47]. Suit un Glossaire [249-79] plutôt généreux, à compléter ou modifier (avec, le cas échéant, une note) :

- IV-2 *tout pour*, où *tout* n'est qu'un renforcement
- XVIII-3 *sy/si* « particule affirmative dans la réponse à une question directe ou non = oui » (et probablement aussi XL-21)
- XXI-3 *avoir espasse de*, “avoir la possibilité de, avoir tout loisir de”
- XXI-13 *jugier (comme son ymagination lui jugoit)*, avec valeur factitive, “faire tenir pour vrai, indiquer” (cf. *le cuer lui jugoit que*, Perceforest, éd. G. Roussineau, Troisième Partie, tome 1, p. 48, ligne 108)
- XXV-16 *soi enfouir* au sens figuré retenu de “s'enfoncer”, est mal renseigné dans les dictionnaires et mériterait aussi, s'il est bien identifié, une note sur le changement de conjugaison (*s'enfouwoit*)
- XXVI-3 *par nul tour*, “en quelque façon”
- XXXVI-6 *congeer*, plutôt “autoriser à se retirer ou à partir”, car “congédier” ici est ambigu
- XXXVIII-9 *meschant*, “malheureux ou misérable”
- XXXIX-1 il serait utile de relever (à l'entrée *fois* ?) : *plus d'une fois et plus de deux* (qu'on pourrait peut-être traduire par « plutôt cent fois qu'une »)
- XXXIX-4 pour la clarté, relever *orez* = *ores*, “maintenant”
- XLIII-10 *courcherai* (Suchier ne le retient pas non plus pour son Glossaire), “écorcher» (DMF à *corchier* et FEW 3, 281b, qui le signale comme *hapax* sous **excorticare*, probablement d'après Gdf 2, 300a, *Coutumes de Berry*).

D'autres mots figurant au Glossaire mériteraient une courte note indiquant qu'ils sont en emploi (très) secondaire :

- XVI-16 *bediaulx*, “soldats” : le terme est péjoratif d'après le DMF : “homme d'arme subalterne (de mauvaise réputation)”, le contexte suggère plutôt “valetaille” ou “sbires”
- XXXII-11 *exent*, “absent” (le sens secondaire proposé ne paraît pas avoir été retenu par les lexicographes)
- XXXII-12 *absent de*, “éloigné”.

Dans l'Introduction, sous la rubrique « Lexique et locutions » :

[102], si *maronier* est bien une forme du Nord pour “marinier”, ajouter AnsMetzNG 10142, l'auteur étant très vraisemblablement originaire du nord de la Flandre francophone, de même, on en lit plusieurs exemples dans Perceforest ; à la même page, je supprimerais le commentaire sur *a fait* que VI-2, car il semble bien plus vraisemblable que la conjonction *que* soit en corrélation avec *a paines* (*car a paines venoient il a fait que cascun avoit sa raison comptee*)

[103], je supprimerais *en raler* de la liste, car on doit avoir ici affaire tout simplement au verbe *aller* précédé de *re-* marquant que l'action se fait en sens inverse.

L'ouvrage se termine par un Index exhaustif des noms de personnages et des noms de lieux [281-83], par un Index des personnifications [285], par une bibliographie [323-32], précédée de neuf tables [287-322] permettant de faire le point sur le manuscrit de Turin (1), sur les rapports entre la longueur des épisodes du texte en vers et des chapitres

du texte en prose (2), sur les rapports entre la place des enluminures et la répartition des chapitres (3); sont rassemblés les titres de chapitres (4), les attaques et les fins de chapitres (5), qui sont classés par nature (6), les interventions du narrateur /auteur par nature (7), les citations latines et les proverbes (8); une dernière table donne en parallèle le contenu des lettres dans le texte en vers et dans le texte en prose. Ces neuf tables, qui vont au cœur même de la démarche de Wauquelin, rendront forcément des services pour le commentaire des œuvres en prose, comme plus généralement toute l'édition elle-même pour la connaissance de ce pan de la littérature du Moyen Âge.

Jean-Charles HERBIN

DROIT DE RÉPONSE

Dans le dernier numéro de la *Revue de Linguistique Romane* (t. 75, 2011, p. 586-593) G. Roques s'est permis d'imprimer une réplique de huit pages à mon Droit de réponse. Pour tenter de se justifier, il appelle en son babil mes réponses « des demandes d'éclaircissements » [sic]. Fausse allégation. En vertu de la loi du 29 juillet 1886 (article 13) je demande l'insertion de la brève réponse suivante dans le prochain numéro de la *Revue de Linguistique Romane*. À l'avenir je ne répondrai plus jamais à ce personnage opiniâtre et malveillant.

Contester la langue « mêlée » du texte, assemblage de picard et de français, en arguant que Jean le Long est né à Ypres, c'est oublier qu'il a quitté ce lieu dès l'enfance pour entrer dans l'abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer, en pleine terre picarde, et qu'il a passé aussi plusieurs années à Paris pour y suivre des études de droit. Ni lui, ni à plus forte raison le copiste du ms. édité ne transcrivent la langue d'Ypres ! Pourquoi le scribe serait-il originaire de Flandre ? L'imagination du critique est fertile. Rien ne l'arrête pour essayer de contredire autrui. En donneur de leçons, il me conseille d'utiliser le livre de Reine Mantou, *Actes originaux rédigés en français dans la partie flamingante du comté de Flandre (1250-1350), Étude linguistique*. J'ai tiré profit, bien avant lui, de ce très bon travail, qui date de 1972, non signalé, au demeurant, par la *Revue de linguistique romane*. Je crains qu'il ne l'ait pas lu de très près. Dans chacune des 69 chartes éditées à la fin de l'ouvrage se trouvent des phénomènes graphiques et linguistiques tout à fait étrangers au texte de Jean le Long. Il faut se garder des approximations hâtives. Si G. Roques avait connu l'ensemble des travaux de R. Mantou il aurait cité une autre excellente étude, *Le vocabulaire des actes originaux rédigés en français dans la partie flamingante du comté de Flandre (1250-1350)*, publiée de 1976 à 1985 dans le *Bulletin de la Commission royale de Toponymie et Dialectologie*, dont elle a eu l'amabilité de m'envoyer tous les fascicules. Je la signale à G. Roques pour son instruction. Mais aucun des mots étudiés par R. Mantou n'est présent dans le texte que j'ai publié. Je laisse jaser les mécontents, sans discuter plus longtemps.

Revenons sur quelques points.

Est-il raisonnable de prétendre que, dans une cérémonie d'exorcisme, en Asie, des frères mineurs « arrosent » [sic] d'eau bénite les statues ou les statuettes des dieux

païens ? Il ne faut pas transformer ces religieux en jardiniers ou en pompiers ! Je soutiens qu'ils les « aspergent » conformément aux rites chrétiens. Le texte latin dit en toutes lettres *aspergunt*.

Si l'on est un peu informé sur les usages de l'Extrême-Orient, on ne s'étonnera pas que les mots *diadème* et *cercle d'or* désignent l'auréole entourant la tête de saints personnages représentés sur les murs d'un palais. Si l'on ignore tout de l'Asie, on refusera de le croire. Si G. Roques avait lu le texte latin, ou bien s'il avait prêté attention à la note que j'ai rédigée, il aurait appris qu'Odoric dit *habentes circa caput magnum circulum aureum* (texte imprimé par le P. van den Wyngaert) ou *habentes circa caput magnum annulum aureum* (texte des mss. de Brême, de Vienne et de Wolfenbüttel, que j'ai pris la peine d'examiner). Oui, je maintiens que ces personnages ont une auréole autour de la tête. La précision donnée ensuite par le texte latin le confirme : *sicut habent Sancti nostri* (texte du P. van den Wyngaert), *sic hic habent viri sancti* (texte des mss. de Brême, de Vienne et de Wolfenbüttel). L'adverbe *hic* désigne évidemment les pays occidentaux. Le sens est bien assuré, sauf si l'on a la vue basse ou l'esprit de contradiction.

Les jugements stylistiques énoncés sont douteux. Le tour *a coite d'esperon* serait pour lui une expression de couleur « épique ». Les références tirées de *Cligés*, d'*Ipomédon* ou de la *Suite du Merlin*, démontrent qu'il n'en est rien. Impossible de le faire entendre à un critique obstiné. Mieux vaudrait, toutefois, qu'il ne s'aventure pas dans le champ, souvent délicat, de la stylistique. Il y faut expérience, prudence, pertinence.

Quant à l'œuvre de R. Arveiller, je la connais depuis longtemps. Il était mon collègue en Sorbonne. J'ai à portée de la main les tirés à part de tous ses articles : il m'en faisait don avec obligeance. Les travaux d'exploration et de compilation faits par cet honorable érudit sur un grand nombre de mots orientaux, devenus après sa mort les *Addenda au FEW XIX* (malheureusement G. Roques, employé à la révision du livre, n'y a pas ajouté le moindre index) m'ont appris à rectifier plusieurs datations. Mais ils ne peuvent pas servir pour l'étude des mots orientaux de notre texte. R. Arveiller n'a regardé ni la version latine d'Odoric, ni les dictionnaires historiques ou étymologiques arabes et persans. Il laisse de côté bien des mots d'origine persane, mongole ou chinoise. Il cite seulement trois termes présents chez Jean le Long dans les *Addenda* et un autre mot dans son article de 1949, alors que j'en examine vingt-deux au total. Il a commis, de surcroît, une erreur de traduction sur deux mots. G. Roques a naïvement recopié l'une d'entre elles quand il était employé à la rédaction du TLF. On excusera naturellement R. Arveiller de sa méprise, mais non le critique qui s'entête.

Pour l'étude des mots orientaux l'idée de G. Roques est très simple. À ses yeux, comme Jean le Long les a empruntés à Odoric, ils sont tous forcément italiens. Constatation sommaire. Je crois qu'il faut aller plus loin. Il est intéressant de remonter au texte latin lui-même. G. Roques le déclare dépourvu de « réalité linguistique » [*sic*]. Affirmation imprudente. Il ignore que le voyageur dictait ses souvenirs en latin. À partir du texte latin j'ai tenu à examiner les rapports du voyageur avec les diverses langues de l'Asie. C'est infiniment plus instructif. Cela dépasse les considérations à courte vue.

Mon contradicteur signale railleusement que j'ai changé d'avis entre 2005 et 2010 sur la valeur de la traduction de Jean de Vignay et sur celle de Jean le Long. Remarque étrangère au texte de notre édition, remarque déplacée (n'ayant jamais fait le travail de comparaison, il est ignorant sur cette question), remarque impertinente et agressive. Compte tenu de la complexité des problèmes, j'ai parfaitement le droit de modifier mon

opinion et je n'en éprouve aucune gêne. Les flèches lancées par des esprits malveillants ne me touchent pas.

En conclusion dans ce compte rendu, préférant l'accumulation à la réflexion, G. Roques déverse des matériaux bruts. Il ignore l'hésitation et le doute. Je l'ai constaté jadis quand j'ai siégé à son jury de thèse. Tel un maître d'école, il se croit supérieur. Il donne doctement des conseils aux éditeurs, sans avoir publié lui-même un seul ouvrage. Parfois il énonce gravement des contre-vérités. Son inébranlable assurance devient alors de l'outrecuidance.

Philippe MÉNARD